~~L 2174~~

OXFORD MODERN FRENCH SERIES

EDITED BY LEON DELBOS, M.A.

DEUX HÉROÏNES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

FROM

L'HISTOIRE DES GIRONDINS

BY

Alphonse Marie Louis

A. DE LAMARTINE

EDITED BY

MARY BENTINCK SMITH

LECTURER IN MEDIAEVAL AND MODERN LANGUAGES
GIRTON COLLEGE, CAMBRIDGE

133141
18/6/14

OXFORD
AT THE CLARENDON PRESS
1904

HENRY FROWDE, M.A.
PUBLISHER TO THE UNIVERSITY OF OXFORD
LONDON, EDINBURGH
NEW YORK

DC
179
L3
1904

GENERAL PREFACE

THE position of French and German as a part of school education has latterly become one of so much importance, that it is necessary to discover the best possible way of teaching these languages which will lead to a thorough and scholarly knowledge of them. The teaching of modern languages has generally been approached from a merely practical point of view, but there is no doubt that their literary aspect is by far the more important. The one object in learning a language should be to become acquainted with the greatest thoughts which have been handed down, or are current in it, and for this a merely practical knowledge is quite inadequate. Yet many who use what is called the New Method teach exclusively on these utilitarian lines, which are supposed to give the pupil a knowledge of modern colloquial conversation such as would be useful in travelling abroad. In reality the pupil acquires nothing, and gains no real knowledge of the literary language, no true appreciation of the ideas or of the history of the country. This method of instruction is clearly a reaction from the old system which taught only by exercises in translation and paid little attention to the spoken

language. In order to acquire a scholarly knowledge of any foreign tongue it is not sufficient to spend a few months in the country where it is spoken, and it would be well if we realized, at once, that nothing worth learning can be acquired by desultory study, or 'picked up.' If French and German are to take their places by the side of Latin and Greek in modern education, the excellent literary training which the study of these ancient tongues affords must be obtained in the same measure for students of modern languages.

To make the student acquainted with a language at once in its literary and in its current forms, he should first be provided with selections from the best foreign literature of the nineteenth century. The literature of the last century has been preferred because the thoughts and ideas it deals with, as well as the language, are more in accordance with the thoughts and ideas of our own time, and with the manner of expressing them; nor have such ample selections from this literature been put before English pupils as from the literature of previous centuries. These selections should be read and translated carefully and thoroughly into grammatical and literary English.

Translation should always serve a double purpose, namely, first, to acquaint the pupil with the best forms of expression used in the foreign language, and, secondly, to improve his knowledge of the capabilities of his own tongue by turning the thought of the original into English. It is therefore necessary that translations should not only be accurate and grammatical, but

appreciative and intelligent. The individuality of the author must necessarily suffer in translation, but the loss may partly be atoned for if the student thoroughly grasps the spirit of the original before he begins his translation, and does not allow the effort of rendering the author's expressions into equivalent English to interfere with the atmosphere of the work as a whole. In this lies the difference between a literal and a free translation. Mr. Gilbert Murray has explained his views on the subject, which seem to give the key to the secret of good translation. 'My aim has been,' he says, 'to build up something as like the original as I possibly could, in form and in what one calls "spirit." To do this, the first thing needed was a work of painstaking scholarship, a work in which there should be no neglect of the letter in an attempt to snatch at the spirit, but, on the contrary, close study of the letter and careful tracking of the spirit by means of its subtleties.'

The pupil should be taught to use thoroughly idiomatic English in translation, and to observe the necessary rules of good composition. Guess-work should always be avoided, and the habit should be formed of learning vocabularies and even sentences by heart, in order to become familiar with a large number of words and with the proper construction of sentences; for without these we can never hope to obtain a mastery of a language, be it ancient or modern. The pupil should also be encouraged to discuss in the foreign language the subject-matter of the text which he has been study-

ing, framing his sentences as far as possible on the model of the author. Translation, taught and supplemented in this way, becomes one of the most valuable parts of literary training in the school curriculum. So far I have found no better method of teaching a language practically; and my experience has taught me beyond a doubt that those who speak a modern language best invariably possess a good literary knowledge of it.

The important question is, What kind of literature is to be chosen for reading and translation? To this question I have already given my answer; undoubtedly it is desirable to set a high standard from the beginning, and to challenge the powers of the pupil by putting before him well-chosen selections from the best authors, rather than to entice his sympathy with easy and amusing literature. If the teacher tries to amuse his pupils and make the time pass quickly, he will fail to awaken their interest in the subject; but, if he appeals to their intelligence from the first, appreciation will quickly grow.

It is with this object that the present series is being undertaken—a series in which certain modern standard French works, of various kinds, have been chosen, and edited with the smallest possible number of notes, mostly on points of literary and historical interest.

LEON DELBOS.

H.M.S. *Britannia*, DARTMOUTH.
August, 1904.

INTRODUCTION

Alphonse-Marie-Louis de Lamartine was born at Mâcon, in Burgundy, October 21, 1790. His earliest years were spent at Milly, a small estate near Mâcon, to which there are numerous allusions in his verse. He received the greater part of his school education in the Jesuit College at Belley. When still very young he travelled much in Italy, and there made the acquaintance of Graziella, whom, many years afterwards, he immortalized in the novel of that name.

In 1814 he became, for a few months, an officer of the *garde du corps* to the King, but the return of Napoleon deprived him of his commission, and the next five years of his life were spent in literary idleness and poetic musings, the fruits of which were the *Méditations poétiques* (1820). The success of this collection was extraordinary : 'Ceux qui n'en ont pas été témoins ne sauraient s'imaginer l'impression vraie, légitime, ineffaçable que les contemporains ont reçue des premières *Méditations* . . ., c'était une révélation. Notre point de départ est là.' (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, vol. ix, p. 535.)

The attention of the French Government having been attracted to him by the popular sensation he had created, he was rewarded by an appointment in the diplomatic service, first at Florence, afterwards at Naples, and subsequently in London. Whilst at Naples he married Miss Birch, a beautiful and very wealthy young Englishwoman.

His second collection of verse, *Nouvelles Méditations* (1823), was not so favourably received as the first. About the same time he published two poems, *La Mort de Socrate* and *Le Dernier Chant du pèlerinage de Childe Harold*, the latter being a lyric description of the last days of Byron at Missolonghi.

In 1825, on the occasion of the coronation of Charles X, he joined in the universal chorus of acclamation with which the King was greeted, by composing *Le Chant du Sacre*, the publication of which led to a permanent feud between him and the House of Orleans.

The day after his election to the Academy, in 1830, he issued his *Harmonies poétiques et religieuses*, a collection of poems in which he appears as the champion of Church and State.

After the Revolution of July, 1830, Lamartine, being unable to accept office under the new régime, started on a prolonged tour in the East. He travelled in the most magnificent fashion, 'comme un prince des Mille et une Nuits.' The notes of this journey appeared under the title of *Voyage en Orient: souvenirs, impressions, pensées et paysages*. The title of the work suggests a comparison with Chateaubriand's *Itinéraire*, but Lamartine's book is merely a series of personal impressions, the charm of which is greater than their value as historical and authentic records of careful observation. The descriptions, though brilliant, are fantastic and frequently inaccurate, and the author lapses at times into the trivial and commonplace.

Lamartine's greatest poetical achievement is *Jocelyn*, a short episode of what he had intended to be 'an epic of humanity.' Another fragment of the same scheme

is the *Chute d'un Ange*. The plan thus conceived by Lamartine, but never executed by him, found its realization in Victor Hugo's *Légende des Siècles*. Victor Hugo succeeded where Lamartine failed, because he was capable of forgetting himself, of giving shape and form to the multitudinous types of humanity; but for Lamartine, as for Byron, there was but one type, and that the poet himself.

Jocelyn remains, nevertheless, a consummate work of art. The *Chute d'un Ange*, published two years later, betrayed only too plainly Lamartine's preoccupation with other matters, chiefly political. He had meanwhile become a deputy, and had made his reputation as one of the most brilliant orators of the Chamber; yet he appeared once more before the public as a poet in his *Recueillements poétiques* (1839). This book marks the conclusion of Lamartine's purely literary career. In the preface he declared poetry to be 'la vassale de la politique,' and henceforward he devoted himself exclusively to political and historical writing. It is strange that an author who must owe his immortality to his verse should deliberately have abandoned the Muse. But he had evidently never been convinced of the divine character of his poetic mission. As a poet he had considered himself 'the idle singer of an empty day'; cf. the *Avertissement* to *Jocelyn*:—

'On ne doit donner à ces œuvres de complaisance de l'imagination que les heures laissées libres par les devoirs de la famille, de la patrie et du temps: ce sont les voluptés de la pensée. Il ne faut pas en faire le pain quotidien d'une vie d'homme . . . Qu'est-ce qu'un homme qui, à la fin de sa vie, n'aurait fait que cadencer

ses rêves poétiques, pendant que ses contemporains combattaient, avec toutes les armes, le grand combat de la patrie et de la civilisation; pendant que tout le monde moral se remuait autour de lui dans le terrible enfantement des idées ou des choses? Ce serait une espèce de baladin propre à divertir les hommes sérieux, et qu'on aurait dû renvoyer avec les bagages parmi les musiciens de l'armée.'

To this conception of the functions of an author, which, not unlike Carlyle, rates the teacher, with a practical message to deliver, higher than the artist, we owe his *Histoire des Girondins*. The work was begun in 1843, and appeared in 1847, on the very eve of political events which seemed destined to recall the fateful occurrences of the last decade of the eighteenth century. It brought a series of vivid pictures of the past Revolution; to the reader it seemed an anticipation of one about to break out. Sainte-Beuve in his *Portraits contemporains* speaks of it as 'le manifeste et le programme des journées de février et de la quasi-dictature de Lamartine.'

The book is not so much an historical record as a romance interspersed with fine historical passages. It has been called 'un vaste poème en prose.' Lamartine thought, in all good faith, that his work was historically valuable because all his statements were based on documentary evidence; but he lacked the historical knowledge and the critical faculty which would have enabled him to sift and weigh the evidence he used rather indiscriminately. This matters less, however, if we bear in mind that his purpose in writing was ethical, rather than scientific. He intended a glorification of the

Revolution and of revolutionary ideas—an apotheosis of all the chief actors in that lurid tragedy. Hence his perhaps undue exaltation of, in turns, the most opposite characters. He is all things to all men: Royalist and Revolutionist, Girondin and Jacobin. To secure his approbation it suffices to have 'marched breast forward.'

In form, the work consists of sixty-one books, divided into sections or chapters, the connecting links being frequently so slight that there is no apparent transition from one episode to another. This arrangement relieves the author of the necessity of following a rigid plan and elaborating a consistent sequence of argument. Digressions cease to be blemishes, a wealth of detail may serve to hide a flaw in the ground-plan.

Yet, in spite of the kaleidoscopic nature of the work, it must be granted that Lamartine possessed many of the qualities which go to the making of a great historian. He has an extraordinary gift of picturesque and rapid description; he takes a wide and comprehensive view of popular movements, he is capable of appreciating the general trend of popular opinion at any given moment. He has learned much from Tacitus, though he has not improved upon the Roman historian. In his realistic depiction of masses of detail he recalls Balzac. It has been objected that all the orators of the *Histoire des Girondins* represent Lamartine himself, that their style and diction are reminiscences of his own speeches. This is a somewhat exaggerated view of the case, and it should be borne in mind that all the oratory of the Revolution was marked by a certain sameness of expression and idea. The speakers on either side were inspired by the

philosophy of the eighteenth century, and more especially by that of Rousseau. This common stock for their ideas gave an affinity to their utterances which was not the less real for being unintentional, and thus the somewhat obvious similarity of the rhetoric scattered throughout the *Girondins* has some historical justification.

The chief merit of the work lies in its glow of personal feeling, its sustained appeal to the sensibility and sentiment of the reader. It has been quickened by that touch of nature which 'makes the whole world kin.' We become spectators of the death-agony of the *ancien régime*, we are called upon to watch the birth-throes of the new.

Lamartine has been more especially successful in his portrayal of female characters, two of which are here reprinted. He was not less conscious than Michelet of the fact that in the great political movement of the eighteenth century women were the leaders. It was they who first translated ideas into action.

'Le caractère de ce moment unique, c'est que les partis y deviennent des religions. Deux religions se posent en face, l'idolâtrie dévote et royaliste, l'idéalité républicaine . . . Les femmes . . . marchent bien loin devant les hommes dans ces deux religions . . . La patrie, la liberté, le bonheur du genre humain, ont envahi les cœurs des femmes. La vertu des temps romains, si elle n'est dans les mœurs, est dans l'imagination, dans l'âme, dans les nobles désirs. Elles regardent autour d'elles où sont les héros de Plutarque; elles les veulent, elles les feront. Il ne suffit pas pour leur plaire, de parler Rousseau et Mably. Vives et sincères, prenant

les idées au sérieux, elles veulent que les idées deviennent des actes. Toujours elles ont aimé la force. Elles comparent l'homme moderne à l'idéal de force antique qu'elles ont devant l'esprit. Rien peut-être n'a plus contribué que cette comparaison, cette exigence des femmes à précipiter les hommes, à hâter le cours de notre Révolution . . . Les femmes règnent alors par le sentiment, par la passion, par la supériorité aussi, il faut le dire, de leur initiative. Jamais, ni avant, ni après, elles n'eurent tant d'influence. Au XVIIIe siècle, sous les encyclopédistes, l'esprit a dominé dans la société, plus tard ce sera l'action. En 1789 le sentiment domine, et, par conséquent, les femmes.'

When the Revolution of 1848 broke out Lamartine cherished the hope of being elected President of the Republic, but, though from February until June of that year he was practically Dictator, his political ambitions were not realized, and he ceased from that time to play any considerable part in political affairs. His financial difficulties had meanwhile increased, and, as he himself said, he was henceforward 'condamné aux travaux forcés littéraires,' in order to pay his debts. Very little of the work produced under this pressure is of permanent value. The *Confidences*, *Graziella*, and *Raphaël*, which did not appear until 1849, had been written under happier auspices. *Les Confidences* are a poetical autobiography; *Graziella* is another, though an inferior, *Paul et Virginie*; the theory of love embodied in *Raphaël* had been anticipated more than thirty years previously in *Le Lac*.

Lamartine died in 1869 in comparative poverty and obscurity.

As regards style he is the most spontaneous and least studied of writers :—

> Je chantais, mes amis, comme l'homme respire,
> Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
> Comme l'eau murmure en coulant.

His prose is remarkable for its warmth of colour, its graphic touches, its luxuriance, his aim in writing history or fiction being to reproduce, as vividly as possible, material impressions, whereas in verse he evokes not so much an image of the object described as a conception of the underlying idea. The structure of his sentences, whether in prose or verse, is loose and negligent, and this defect of his style will doubtless detract from his permanent reputation, though the musical harmony of his verse may never be surpassed.

His own judgement on his literary merits and demerits is probably a just one :—

'Je le dis sans aucune fausse modestie, je ne crois pas léguer un héritage de chefs-d'œuvre à la plus courte postérité. J'ai trop écrit, trop parlé, trop agi, pour avoir pu concentrer dans une seule œuvre capitale et durable le peu de talent dont la nature m'avait peut-être doué. Comme le grand oiseau du désert (qui n'est pas l'aigle) j'ai semé dans le sable çà et là les germes de ma postérité, et je n'ai pas assez couvé, pour les voir éclore, les œufs dispersés du génie. J'ai eu de l'âme, c'est vrai ; voilà tout. J'ai jeté quelques cris justes du cœur. Mais si l'âme suffit pour sentir elle ne suffit pas pour exprimer. Le temps m'a manqué pour une œuvre parfaite, parce que j'ai dilapidé le temps, ce capital du génie. Prodigue du temps, il est juste que l'avenir me manque. Je m'en afflige, mais je ne m'en plains

pas . . . Il y a longtemps que la dernière racine de toute vanité littéraire ou politique est séchée, en moi, comme si elle n'y avait jamais germé. Je ne me crois ni classique en poésie, ni infaillible en histoire, ni toujours irréprochable en politique. Quand je repasse mes œuvres, ou ma vie, je me juge moi-même avec plus de justice, mais avec autant de sévérité que peuvent le faire mes ennemis . . . Il faut être impitoyable envers ses passions, ses faiblesses ou ses fautes, pour mériter d'être pardonné ici-bas et absous là-haut.'

MARY BENTINCK SMITH.

GIRTON COLLEGE, CAMBRIDGE.
July, 1904.

CONTENTS

PAGE

General Preface iii

Introduction vii

TEXT

Madame Roland 1

Charlotte Corday 80

Sketch of the French Revolution . . 130

NOTES

Madame Roland 133

Charlotte Corday 163

List of Authorities consulted . . . 172

DEUX HÉROÏNES DE LA RÉVOLUTION

MADAME ROLAND

Pendant que le roi, isolé au sommet de la constitution, cherchait son aplomb, tantôt dans de dangereuses négociations avec l'étranger, tantôt dans d'imprudentes tentatives de corruption à l'intérieur, des hommes, les uns Girondins, les autres Jacobins, mais confondus encore sous la dénomination commune de patriotes, commencèrent à se réunir et à former le noyau d'une grande opinion républicaine, c'étaient Pétion, Robespierre, Brissot, Buzot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Carra, Louvet, Ducos, Fonfrède, Duperret, Sillery-Genlis, et plusieurs autres dont les noms ne sont guère sortis de l'obscurité.

Le foyer d'une jeune femme, fille d'un graveur du quai des Orfèvres, fut le centre de cette réunion. Ce fut là que les deux plus grands partis de la Révolution, la Gironde et la Montagne, se rencontrèrent, s'unirent, se divisèrent, et, après avoir conquis le pouvoir et renversé ensemble la monarchie, déchirèrent de leurs dissensions le sein de leur patrie, et tuèrent la liberté en s'entre-tuant. Ce n'étaient ni l'ambition, ni la fortune, ni la célébrité qui avaient successivement attiré ces hommes chez cette femme, alors sans crédit, sans luxe et sans nom : c'était la conformité d'opinion ; c'était ce culte recueilli que les esprits d'élite aiment à rendre en secret comme en public à une philosophie nouvelle qui promet le bonheur aux hommes ; c'était l'attraction invisible d'une même foi, cette communion des premiers néophytes, où l'on sent le besoin d'unir ses âmes avant d'associer ses actes. Tant que les pensées communes

entre les hommes politiques n'ont pas trouvé ce centre où elles se fécondent et s'organisent par le contact, rien ne s'accomplit. Les révolutions sont des idées, c'est cette communion qui fait les partis.

L'âme ardente et pure d'une femme était digne de devenir le centre où convergeraient tous les rayons de la vérité nouvelle pour s'y féconder à la chaleur de son cœur et pour y allumer le bûcher des vieilles institutions politiques. Les hommes ont le génie de la vérité, les femmes seules en ont la passion. Il faut de l'amour au fond de toutes les créations, il semble que la vérité ait deux sexes, comme la nature. Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses ; il en fallait une au principe de la Révolution. On peut dire que la philosophie trouva cette femme dans madame Roland.

L'historien, entraîné par le mouvement des évènements qu'il retrace, doit s'arrêter devant cette sévère et touchante figure, comme les passants s'arrêtèrent pour remarquer ses traits sublimes et sa robe blanche sur le tombereau qui conduisait des milliers de victimes à la mort. Pour la comprendre, il faut la suivre de l'atelier de son père jusqu'à l'échafaud. C'est pour la femme surtout que le germe de la vertu est dans le cœur ; c'est presque toujours dans la vie privée que repose le secret de la vie publique.

Jeune encore, belle, rayonnante de génie, mariée depuis quelques années à un homme austère dont l'âge dépassait la maturité, mère d'un premier enfant, madame Roland était née dans cette condition intermédiaire où les familles, à peine émancipées par le travail, sont pour ainsi dire amphibies entre le prolétariat et la bourgeoisie, et retiennent dans leurs mœurs les vertus et la simplicité du peuple, en participant déjà aux lumières de la société. A l'époque où les aristocraties tombent, c'est là que les nations se régénèrent. La sève des peuples est là. C'est là qu'était né Jean-Jacques Rousseau, le type virile de madame Roland. Un portrait de son enfance représente la jeune fille dans l'atelier de son père, tenant d'une main un livre, de l'autre un outil

de graveur. Ce portrait est la définition symbolique de la condition sociale où était née madame Roland, au point précis entre le travail des mains et le travail de la pensée.

5 Son père, Gratien Philipon, était graveur et peintre en émail. Il joignait à ces deux professions le commerce des diamants et des bijoux. C'était un homme aspirant toujours plus haut que ses forces, un aventurier d'industrie, qui brisait sans cesse sa modeste fortune en 10 voulant l'étendre à la proportion de ses rêves et de son ambition. Il adorait sa fille et ne se contentait pas pour elle des perspectives de l'atelier. Il lui donnait l'éducation des plus hautes fortunes, comme la nature lui avait donné le cœur des plus hautes destinées. On sait 15 ce que des caractères comme celui de cet homme apportent à la fois de chimères, de gêne et de malheur dans leur intérieur.

La jeune fille grandissait dans cette atmosphère de luxe, d'esprit et de ruine réelle. Douée d'un jugement 20 prématuré, elle démêlait déjà ces dérèglements de famille ; elle se réfugiait dans la raison de sa mère contre les illusions de son père et contre les pressentiments de l'avenir.

Marguerite Bimont, sa mère, avait apporté à son 25 mari une beauté sereine et une âme supérieure aussi à sa destinée, mais une piété angélique et la résignation qu'elle inspire la prémunissaient à la fois contre l'ambition et contre le désespoir. Mère de sept enfants, dont aucun n'avait survécu, elle avait concentré sur sa fille 30 unique toute sa puissance d'aimer. Mais son amour même la garantissait de toute faiblesse dans l'éducation qu'elle donnait à son enfant. Elle tenait dans un juste équilibre son cœur et son intelligence, son imagination et sa raison. Le moule où elle jetait cette jeune âme 35 était gracieux, mais il était d'airain. On eût dit qu'elle prévoyait de loin les destinées de cette enfant et qu'elle mêlait à tous les accomplissements de la jeune fille quelque chose de mâle qui fait les héros et les martyrs.

La nature s'y prêtait admirablement. Elle avait

donné à son élève une intelligence supérieure encore à sa beauté. Cette beauté de ses premières années, dont elle a tracé elle-même les principaux traits avec une complaisance enfantine dans les pages heureuses de ses *Mémoires*, était loin d'avoir acquis le caractère d'énergie, de mélancolie et de majesté que lui donnèrent plus tard l'amour contenu, les pensées viriles et le malheur.

Une taille élevée et souple, des épaules effacées, une poitrine large, soulevée par une respiration libre et forte, une attitude modeste et décente, cette pose du cou qui caractérise l'intrépidité, des cheveux noirs et lisses, des yeux bleus brunis par l'ombre de la pensée, un regard qui passait, comme l'âme, de la tendresse à l'énergie, une bouche un peu grande, ouverte au sourire comme à la parole, des dents éclatantes, un menton relevé et arrondi donnant à l'ovale de sa figure cette grâce voluptueuse et féminine sans laquelle la beauté même ne produit pas l'amour, une peau marbrée des teintes de la vie et veinée d'un sang qui se portait à la moindre impression sur ses joues rougissantes, un son de voix qui empruntait ses vibrations aux fibres graves de la poitrine et qui se modulait profondément aux mouvements mêmes du cœur (don précieux, car le son de voix, qui est la communication de l'émotion dans la femme, est le véhicule de la persuasion dans l'orateur; à ces deux titres la nature lui devait le charme de la voix, et elle le lui avait donné) : tel était, à dix-huit ans, le portrait de cette jeune fille que l'obscurité couva longtemps dans son ombre, comme pour préparer à la vie et à la mort une âme plus forte et une victime plus accomplie.

Son intelligence éclairait cette enveloppe d'une lueur précoce et soudaine qui ressemblait déjà à l'inspiration. Elle aspirait, pour ainsi dire, les connaissances les plus difficiles en les épelant. Ce qu'on enseigne à son âge et à son sexe ne lui suffisait pas. La mâle éducation des hommes était un attrait et un jeu pour elle. Son esprit puissant avait besoin de tous les instruments

de la pensée comme d'un exercice. Religion, histoire, philosophie, musique, peinture, danse, sciences exactes, chimie, langues étrangères et langues savantes, elle apprenait tout et désirait plus. Elle formait elle-même
5 sa pensée de tous les rayons que l'obscurité de sa condition laissait arriver jusqu'au laboratoire de son père. Elle dérobait même furtivement les livres q[illegible] jeunes apprentis apportaient et oubliaient pour e[illegible] dans l'atelier. Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Montesquieu, les
10 philosophes anglais, lui tombèrent ainsi dans [illegible] mains. Mais sa véritable nourriture, c'était Plutarque.

'Je n'oublierai jamais, dit-elle, le carême de 1783, pendant lequel j'emportai tous les jours ce livre à l'église en guise de livre de prières ; c'est de ce moment que
15 datent les impressions et les idées qui me rendirent républicaine sans que je songeasse alors à le devenir.' Après Plutarque, ce fut Fénelon qui émut le plus son cœur. Le Tasse et les poètes vinrent ensuite. L'héroïsme, la vertu et l'amour devaient se verser de ces trois
20 vases ensemble dans l'âme d'une femme destinée à cette triple palpitation des grandes impressions.

Bien que sa mère fût très pieuse, elle n'interdisait aucune de ces lectures à sa fille. Elle voulait lui inspirer la religion et non la lui commander ; pleine de
25 bon sens et de tolérance, elle la livrait avec confiance à sa raison, et ne voulait ni comprimer ni tarir la sève qui devait plus tard porter son fruit dans ce cœur. Une religion servile et non volontaire lui paraissait une dégradation et un esclavage que Dieu ne pouvait ac-
30 cepter comme un tribut digne de lui. L'âme pensive de sa fille se portait naturellement vers ces grands objets du bonheur et du malheur éternel ; elle dut plonger plus jeune et plus profondément qu'une autre dans l'infini. Le règne du sentiment s'ouvrit en elle par
35 l'amour de Dieu. Le sublime délire de ses contemplations pieuses embellit les premières années de son adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir la préserver à jamais des orages des passions. Sa dévotion fut ardente ; elle prit les teintes de son

âme, aspira au cloître et rêva le martyre. Entrée au couvent, elle s'y trouva un moment heureuse, donnant sa pensée au mysticisme et son cœur à de premières amitiés. La régularité monotone de cette vie endormait doucement l'activité de ses méditations. Aux heures de liberté elle ne jouait pas avec ses compagnes ; elle se retirait sous quelque arbre pour lire et rêver. Sensible, comme Rousseau, à la beauté du feuillage, au bruissement de l'herbe, au parfum des plantes, elle admirait la main de Dieu et la baisait dans ses œuvres. Débordant de reconnaissance et de joie intérieure, elle allait l'adorer à l'église. Là, les sons majestueux de l'orgue, s'associant à la voix des jeunes religieuses, achevaient de la ravir en extase. La religion catholique a toutes les fascinations mystiques pour les sens, et les voluptés pour l'imagination. Une novice prit le voile pendant ce séjour au couvent. Sa présentation à la grille, son voile blanc, sa couronne de roses, les chants suaves et calmes qui la conduisaient du monde au ciel, le drap mortuaire jeté sur sa beauté ensevelie et sur ce cœur palpitant firent tressaillir la jeune artiste et l'inondèrent de larmes. Sa destinée lui offrait l'image des grands sacrifices. Elle en pressentait d'avance en elle le courage et le déchirement.

Le charme et l'habitude de ces sensations religieuses ne s'effacèrent jamais en elle. La philosophie, qui devint plus tard son culte, dissipa la foi, mais laissa survivre ces impressions. Elle ne pouvait assister sans attrait et sans respect aux cérémonies du culte dont sa raison avait répudié les mystères. Le spectacle d'hommes faibles réunis pour adorer et implorer le Père des hommes touchait sa pensée. La musique l'enlevait au ciel. Elle sortait des temples chrétiens plus heureuse et meilleure, tant les souvenirs de l'enfance se reflètent et se prolongent sur la vie la plus agitée.

Ce goût passionné de l'infini et ce sentiment pieux de la nature continuèrent à l'enivrer quand elle fut rentrée chez son père. 'La situation de la maison paternelle n'avait point, dit-elle, le calme solitaire du

couvent. Cependant beaucoup d'air, un grand espace, s'offraient encore du haut de notre demeure, près du Pont-Neuf, à mon imagination rêveuse et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, splendidement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le Pont au Change, jusqu'au couchant doré d'une lueur de pourpre mourante derrière les arbres des Champs-Élysées et les maisons de Chaillot! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques moments à la fin d'un beau jour; et souvent des larmes douces coulaient délicieusement de mes yeux, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux de battre et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être des êtres un hommage pur et digne de lui.' Hélas! quand elle écrivait ces lignes, elle ne voyait plus que dans son âme ce pan si rétréci du ciel de Paris, et le souvenir de ces soirées resplendissantes n'éclairait que d'une illusion fugitive les murs de son cachot.

Mais alors elle était heureuse, entre sa tante Angélique et sa mère, dans ce qu'elle appelle ce beau quartier de l'île Saint-Louis. Sur ces quais alignés, sur ce rivage tranquille, elle prenait l'air dans les soirs d'été, contemplant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin. Elle traversait aussi, le matin, ces quais dans un saint zèle, pour aller à l'église, sans rencontrer dans ce chemin désert aucune distraction à son recueillement. Son père, qui lui permettait de hautes études et qui s'enivrait des succès de sa fille, voulut pourtant l'initier à son art et la fit commencer à graver. Elle apprit à tenir le burin, et y réussit comme à toute chose. Elle n'en tirait pas encore de salaire; mais, à l'époque de la fête de ses grands parents, elle leur portait pour son tribut tantôt une tête qu'elle s'était appliquée à dessiner dans cette intention, tantôt une petite plaque de cuivre sur laquelle elle avait gravé des emblèmes ou des fleurs; on lui donnait, en retour, des bijoux ou des objets destinés à sa parure, qu'elle confesse avoir toujours recherchés.

Mais ce goût, naturel à son sexe et à son âge, ne la détachait pas des occupations les plus humbles du ménage. Elle ne rougissait pas, après avoir paru le dimanche à l'église ou à la promenade dans une toilette enviée, d'aller, dans la semaine, en robe de toile, au marché à côté de sa mère. Elle sortait même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade que la ménagère avait oubliés. Bien qu'elle se sentît un peu ravalée par ces soins domestiques, qui la faisaient descendre des hauteurs de son Plutarque ou du ciel de ses rêves, elle y mettait tant de grâce, associée à une dignité si naturelle, que la fruitière se faisait un plaisir de la servir avant ses autres pratiques, et que les premiers arrivés ne s'offensaient pas de ce privilège. Cette jeune fille, cette Héloïse future du dix-huitième siècle, qui lisait les ouvrages sérieux, qui expliquait les cercles de la sphère céleste, qui maniait le crayon et le burin, et qui roulait déjà des mondes de pensées hardies et de sentiments passionnés dans son âme, était souvent appelée à la cuisine pour éplucher des herbes. Ce mélange d'études graves, d'exercices élégants et de soins domestiques ordonnés par la sagesse de sa mère, semblait la préparer de loin aux vicissitudes de sa fortune, et l'aida plus tard à les supporter. C'était encore Rousseau aux Charmettes, rangeant le bûcher de madame de Warens de la main qui devait écrire le *Contrat social*, ou Philopœmen coupant son bois.

Du fond de cette vie retirée, elle apercevait quelquefois le monde supérieur qui brillait au-dessus d'elle ; les éclairs qui lui découvraient la haute société offensaient ses regards plus qu'ils ne l'éblouissaient. L'orgueil de ce monde aristocratique qui la voyait sans la compter pesait sur son âme. Une société où elle n'avait pas son rang lui semblait mal faite. C'était moins de l'envie que de la justice révoltée en elle. Les êtres supérieurs ont leur place marquée par Dieu, et tout ce qui les en écarte leur semble une usurpation. Ils trouvent la société souvent inverse de la nature ; ils se vengent en la méprisant. De là la haine du génie contre

la puissance. Le génie rêve un ordre de choses où les rangs seraient assignés par la nature et par la vertu. Ils le sont presque toujours par la naissance, cette faveur aveugle de la destinée. Il y a peu de grandes âmes qui ne sentent en naissant la persécution de la fortune, et qui ne commencent par une révolte intérieure contre la société. Elles ne s'apaisent qu'en se décourageant. D'autres se résignent, par une compréhension plus haute, à la place que Dieu leur assigne. Servir humblement le monde est encore plus beau que de le dominer. Mais c'est là le comble de la vertu. La religion y conduit en un jour, la philosophie n'y conduit que par une longue vie, par le malheur et par la mort. Il y a des jours où la plus haute place du monde c'est un échafaud.

La jeune fille, allant une fois avec sa grand'mère dans une maison aristocratique dont ses humbles parents étaient, pour ainsi dire, les affranchis, fut violemment blessée du ton de supériorité caressante avec lequel on traita sa grand'mère et elle-même. 'Ma fierté s'étonna, dit-elle ; mon sang bouillonna plus fort qu'à l'ordinaire ; je me sentis rougir. Je ne demandais pas encore pourquoi telle femme était assise sur le canapé et ma grand'mère sur le tabouret, mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis arriver la fin de cette visite comme un soulagement à quelque chose qui oppresse.'

Une autre fois on la mena passer huit jours à Versailles, dans le palais de ce roi et de cette reine dont elle devait un jour saper le trône. Logée dans les combles, chez une femme de la domesticité du château, elle vit de près ce luxe royal qu'elle croyait payé par la misère des peuples, et cette grandeur des rois élevée sur la servilité des courtisans. Les grands couverts, les promenades, le jeu du roi, les présentations, passèrent sous ses yeux dans toute leur vanité et dans toute leur pompe. Ces superstitions du pouvoir répugnèrent à cette âme nourrie par les philosophes de vérité, de liberté et de vertu antique. Les noms obscurs, le costume bourgeois des parents qui la conduisaient à ce spectacle, ne laissaient

tomber sur elle que des regards sans attention et quelques mots qui sentaient moins la faveur que la protection. Le sentiment de sa jeunesse, de sa beauté et de son mérite, inaperçus de cette foule qui n'adorait que la faveur ou l'étiquette, lui pesait sur le cœur. La philosophie, la fierté naturelle, l'imagination et la rigidité de son âme étaient également blessées dans ce séjour. 'J'aimais mieux, dit-elle, les statues des jardins que les personnages du palais!' Et sa mère lui demandant si elle était contente du voyage : 'Oui, répondit-elle, pourvu qu'il finisse bientôt ; encore quelques jours et je détesterais tant les gens que je vois que je ne saurais plus que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils? répliqua sa mère. — Sentir l'injustice et contempler l'absurdité.' En voyant ces splendeurs du despotisme de Louis XVI qui s'éteignaient dans la corruption, elle songeait à Athènes, et elle oubliait la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. 'Je ne prévoyais pas, dit-elle tristement, en écrivant ces lignes, que la destinée me réservait à être témoin de crimes pareils à ceux dont ils furent les victimes, et à participer à la gloire de leurs martyres après avoir professé leurs principes.'

Ainsi l'imagination, le caractère et les études de cette femme la préparaient, à son insu, pour la république. La religion seule, alors si puissante sur elle, aurait pu la retenir dans la résignation qui soumet les pensées à l'ordre de Dieu. Mais la philosophie devint sa foi : cette foi fit partie de sa politique. L'émancipation des peuples se lia dans sa pensée à l'émancipation des idées. Elle crut, en renversant les trônes, travailler pour les hommes, et, en renversant les autels, travailler pour Dieu. Telle est la confession qu'elle fait elle-même de son changement.

Cependant cette jeune fille attirait déjà de nombreux prétendants à sa main. Son père voulait la marier dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il aimait, il estimait le commerce, parce qu'il le regardait comme la source de la richesse. Sa fille le méprisait,

parce qu'il était à ses yeux la source de l'avarice et l'aliment de la cupidité. Les hommes de cette condition lui répugnaient. Elle voulait dans son mari des idées et des sentiments analogues aux siens. Son idéal était une âme, et non une fortune. 'Nourrie dès mon enfance dans le commerce des grands hommes de tous les âges, familiarisée avec les hautes idées et les grands exemples, n'aurai-je vécu avec Platon, avec tous les philosophes, avec tous les poètes, avec tous les politiques de l'antiquité, que pour m'unir à un marchand qui ne jugera et ne sentira rien comme moi ?'

Celle qui écrivait ces lignes était dans ce moment demandée à ses parents par un riche boucher du voisinage. Elle refusait tous. 'Je ne descendrai pas du monde de mes nobles chimères,' répondait-elle aux instances renouvelées de son père. 'Ce que je veux, ce n'est pas une condition, c'est un homme. Je mourrai dans l'isolement plutôt que de prostituer mon âme dans une union avec un être qui ne la comprendrait pas.'

Privée de sa mère par une mort prématurée, seule dans la maison d'un père où le désordre s'introduisait avec de secondes amours, la mélancolie gagnait son âme, mais ne la surmontait pas. Elle se recueillait davantage en elle-même pour rassembler ses forces contre l'isolement et contre l'infortune. La lecture de l'*Héloïse* de Rousseau, qu'on lui prêta alors, fit sur son cœur le même genre d'impression que Plutarque avait fait sur son esprit. Plutarque lui avait montré la liberté, Rousseau lui fit rêver le bonheur. L'un l'avait fortifiée, l'autre l'attendrit. Elle éprouva le besoin d'épancher son âme. La tristesse fut sa muse sévère. Elle commença à écrire pour se consoler dans l'entretien de ses propres pensées. Sans aucune intention de devenir écrivain, elle acquit par ses exercices solitaires cette éloquence dont elle anima plus tard ses amis.

Ainsi mûrissait cette femme patiente et résolue à la fois envers sa destinée, quand elle crut avoir trouvé l'homme antique rêvé depuis si longtemps par son imagination. Cet homme était Roland de la Platière.

Il lui fut présenté sous les auspices d'une de ses jeunes amies d'enfance mariée à Amiens, où Roland exerçait alors les fonctions d'inspecteur des manufactures. 'Tu recevras cette lettre, lui écrivait l'amie, par le philosophe dont je t'ai quelquefois parlé, M. Roland, homme éclairé, de mœurs antiques, à qui on ne peut reprocher que son culte pour les anciens, son mépris pour son siècle, et sa trop haute estime de sa propre vertu.' 'Ce portrait, dit-elle, était juste et bien saisi. Je vis un homme de plus de quarante ans, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude de l'isolement ; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir l'élégance du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. Une grande maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert, n'altéraient point des traits réguliers, mais peu séduisants. Au reste, un sourire fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient sortir comme une figure nouvelle quand il s'animait en parlant ou en écoutant. Sa voix était mâle, son parler bref comme celui d'un homme qui n'aurait pas l'haleine longue ; son discours, plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. C'est un don rare et bien puissant sur les sens, ajoute-t-elle, que ce charme de la voix ; il ne tient pas seulement à la qualité du son, il résulte aussi de cette délicatesse de sensibilité qui varie l'expression en modifiant l'accent.' C'est assez dire que Roland en était dépourvu. Roland, né dans une famille d'honnête bourgeoisie qui occupait des emplois de magistrature et prétendait à la noblesse, était le dernier de cinq frères. On le destinait à l'Église. Pour fuir cette destinée, qui lui répugnait, il quitta à dix-neuf ans la maison paternelle et se réfugia à Nantes. Entré chez un armateur, il se préparait à passer aux Indes pour s'y adonner au commerce, quand une maladie l'arrêta au moment de s'embarquer. Un de ses parents,

inspecteur des manufactures, le recueillit à Rouen et le fit entrer dans ses bureaux. Cette administration, animée de l'esprit de Turgot, touchait par les procédés des arts à toutes les sciences, et par l'économie politique aux plus hauts problèmes de gouvernement. Elle était peuplée de philosophes. Roland s'y distingua. Le gouvernement l'envoya en Italie pour y étudier la marche du commerce.

Il s'éloigna avec peine de sa jeune amie, et lui écrivit régulièrement des lettres scientifiques destinées à servir de notes à l'ouvrage qu'il se proposait d'écrire sur l'Italie, lettres dans lesquelles le sentiment se révélait sous la science, plus semblables aux études d'un philosophe qu'aux entretiens d'un amant.

A son retour elle revit en lui un ami : son âge, sa gravité, ses mœurs, ses habitudes laborieuses, le lui firent considérer comme un sage qui n'existait que par la raison. Dans l'union qu'ils méditaient, et qui ressemblait moins à l'amour qu'aux associations antiques des jours de Socrate et de Platon, l'un cherchait un disciple plus qu'une femme, l'autre épousait un maître plus qu'un mari. M. Roland retourna à Amiens. Il écrivit de là au père pour lui demander la main de sa fille. Celui-ci refusa sèchement. Il craignait dans M. Roland, dont l'austérité lui répugnait, un censeur pour lui, un tyran pour sa fille. Informée de ce refus par son père, celle-ci s'indigna et se retira dans un couvent, dénuée de tout. Elle y vécut des aliments les plus grossiers, qu'elle préparait de ses mains. Elle s'y plongea dans l'étude, elle y fortifia son cœur contre l'adversité. Elle se vengea à mériter le bonheur du sort qui ne le lui accordait pas. Le soir, une visite d'un de ses amis ; le jour, une heure de promenade dans un jardin entouré de hautes murailles ; ce sentiment de force qui fait qu'on se roidit contre le sort ; cette mélancolie qui attendrit l'âme sur elle-même et la nourrit de sa propre sensibilité, l'aidèrent à passer les longs mois d'hiver de sa captivité volontaire.

Un sentiment d'amertume intérieure empoisonnait ce-

pendant pour elle jusqu'à son sacrifice. Elle se disait que ce sentiment n'était pas récompensé : elle s'était flattée que M. Roland, en apprenant sa résolution et sa retraite, serait accouru pour l'arracher à son couvent et confondre leur destinée. Le temps s'écoulait, Roland ne venait pas, il écrivait à peine. Il vint enfin après six mois. Il s'enflamma de nouveau en revoyant son amie derrière une grille ; il se détermina à lui offrir sa main, elle l'accepta. Mais tant de calculs, d'hésitation, de froideur, avaient enlevé le peu d'illusion qui pouvait rester à la jeune recluse et réduit ses sentiments à une sévère estime. Elle se dévoua plus qu'elle ne se donna. Il lui parut beau de s'immoler au bonheur d'un homme de bien, mais elle accomplit ce sacrifice avec tout le sérieux de la raison et sans aucun enthousiasme de cœur. Son mariage fut pour elle un acte de vertu, dont elle jouit, non parce qu'il était doux, mais parce qu'il lui parut sublime.

L'élève passionnée de Jean-Jacques Rousseau se retrouve à cette époque décisive de son existence. Le mariage de madame Roland est une imitation évidente de celui d'Héloïse épousant M. de Volmar. Mais l'amertume de la réalité ne tarde pas à percer sous l'héroïsme de son dévouement. 'A force, dit-elle elle-même, de m'occuper de la félicité de l'homme à qui je m'associai, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari un des hommes les plus estimables qui existent et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir ; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt ans de plus que mon âge, rendait de trop une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer. Si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail de mon mari, je me fis son copiste, son correcteur d'épreuves ; j'en remplissais la tâche avec une humilité sans murmures

qui contrastait avec un esprit aussi libre et aussi exercé que le mien. Mais cette humilité coulait de mon cœur. Je respectais tant mon mari, que j'aimais à supposer toujours qu'il était supérieur à moi ; j'avais si peur d'une ombre sur son visage, il tenait tant à ses opinions, que je n'ai acquis que bien tard la force de le contredire. Je joignais à ces travaux ceux du ménage ; m'étant aperçue que sa délicate santé ne s'accordait pas de tous les régimes, je prenais le soin de lui préparer moi-même ses aliments. Je restai avec lui quatre ans à Amiens. J'y devins mère et nourrice. Nous travaillions ensemble à l'*Encyclopédie nouvelle*, dont les articles relatifs au commerce lui avaient été confiés. Nous ne quittions ces études que pour des promenades champêtres hors de la ville.'

Roland, absolu et personnel, avait exigé, dès le commencement du mariage, que sa femme cessât de voir les compagnes qu'elle avait aimées au couvent et qui vivaient à Amiens. Il redoutait le moindre partage d'affection. Sa prudence dépassait les bornes de la raison. A une union austère comme le mariage il faut les distractions de l'amitié. Cette tyrannie d'un sentiment exclusif n'était pas rachetée par l'amour. Roland demandait tout à la complaisance de sa femme. Si rien ne chancelait dans cette âme, elle sentait ses sacrifices, et elle jouissait de l'accomplissement de ses devoirs comme le stoïcien jouit de la douleur.

Après quelques années passées à Amiens, Roland obtint d'être employé dans les mêmes fonctions à Lyon, son pays natal. L'hiver il habitait la ville ; il passait le reste de l'année à la campagne, dans la maison paternelle, où vivait encore sa mère, femme respectable par son âge, mais d'un commerce inquiet et tracassier dans la vie domestique. Madame Roland, encore dans toute la fleur de sa beauté et de son génie, se trouvait ainsi reléguée et froissée entre une belle-mère implacable, un beau-frère insoumis et un mari dominateur. L'amour le plus passionné eût à peine suffi à compenser une si âpre situation. Elle n'avait pour l'adoucir que le sentiment

de ses devoirs, le travail, sa philosophie et son enfant. Elle y suffit, et finit par transformer cette retraite austère en un séjour d'harmonie et de paix. On aime à la suivre dans cette solitude où son âme se trempait pour la lutte, comme on va chercher aux Charmettes la source encore fraîche de la vie et du génie de Jean-Jacques Rousseau.

Il y a au pied des montagnes du Beaujolais, dans le large bassin de la Saône, en face des Alpes, une série de petites collines amoncelées comme des vagues de sable, que le vigneron patient de ces contrées a plantées de vignes, et qui forment entre elles, à leur base, d'obliques vallées, des ravins étroits et sinueux où s'étendent de petits prés verts. Ces prés ont chacun leur filet d'eau suintant des montagnes ; les saules, les bouleaux et les peupliers en tracent le cours et en voilent le lit. Les flancs et les sommets de ces collines ne portent, au-dessus des vignes basses, que quelques pêchers sauvages, qui ne donnent pas d'ombre au raisin, et de gros noyers dans les vergers auprès des maisons. C'est sur le penchant d'un de ces mamelons sablonneux que s'élevait la Platière, héritage paternel de M. Roland : maison basse, assez étroite, percée de fenêtres régulières, recouverte d'un toit à tuiles rouges presque plat. Les rebords de ce toit s'avancent un peu sur le mur, pour garantir les fenêtres de la pluie l'hiver, de soleil l'été. Les murs, unis et sans ornement d'architecture, étaient revêtus d'un ciment de chaux blanche que le temps a éraillé et sali. On monte au vestibule par cinq marches de pierre surmontées d'une balustrade rustique en fer rouillé. Une cour entourée de granges où l'on serre la récolte, de pressoirs pour les vendanges et de celliers pour le vin, précède la maison. Derrière se nivelle un petit jardin potager, dont les carrés sont bordés de buis, d'œillets et d'arbres fruitiers taillés près de terre. Un pavillon de verdure s'élève au bout de chaque allée ; puis un grand enclos de vignes basses coupées en lignes droites par de petits sentiers verts. Voilà ce site. La vue se porte tour à tour sur l'horizon sévère, recueilli et rapproché, des montagnes de Beaujeu,

tachées sur leurs flancs de noirs sapins, et entrecoupées de grandes prairies penchantes où s'engraissent les bœufs du Charolais, et sur la vallée de la Saône, immense océan de verdure surmonté çà et là de nombreux clochers. La ceinture des hautes Alpes couvertes de neige et le dôme du mont Blanc, qui domine tout, encadrent ce vaste paysage. Il a quelque chose de l'infini de la mer ; et si par son côté borné il porte au recueillement et à la résignation, par son côté ouvert il semble solliciter la pensée à se répandre, et emporter l'âme dans tous les lointains de l'espérance et sur tous les sommets de l'imagination.

Tel fut, pendant cinq ans, l'horizon de cette jeune femme. C'est là qu'elle se plongea dans la plénitude de cette nature qu'elle avait si souvent rêvée dans son enfance, et dont elle n'apercevait que quelques pans de ciel et quelques perspectives confuses de forêts royales, du haut de sa fenêtre, par-dessus les toits de Paris. C'est là que ses goûts simples et son âme pure trouvèrent des aliments et des exercices à sa sensibilité.

Elle y partageait sa vie entre les soins du ménage, la culture de son esprit et la charité active, cette culture du cœur ; adorée des paysans, dont elle se fit la providence, elle appliquait au soulagement de leur misère le peu de superflu que lui laissait une économie étroite, et à la guérison de leurs maladies les connaissances qu'elle avait acquises en médecine. On venait la chercher de trois et quatre lieues pour aller visiter un malade. Le dimanche, les marches du perron de sa cour étaient couvertes d'infirmes qui venaient chercher du soulagement, ou de convalescents qui venaient lui apporter des témoignages de leur reconnaissance : les paniers de châtaignes, les fromages de leurs chèvres ou les pommes de leurs vergers. Elle jouissait de trouver le peuple des campagnes juste, sensible et reconnaissant. Elle se figurait à son image le peuple dépaysé des grandes capitales. L'incendie des châteaux, le brigandage, les massacres lui apprirent plus tard que ces mers d'hommes si calmes alors ont des tempêtes plus terribles que celles

de l'océan ; qu'il faut des institutions aux sociétés comme il faut un lit aux flots, et que la force est aussi indispensable que la justice au gouvernement des peuples.

Cependant la Révolution de 1789 avait sonné, et était venue la surprendre au sein de cette retraite. Enivrée de philosophie, passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, elle s'enflamma dès la première étincelle à ce foyer d'idées nouvelles ; elle crut de bonne foi que cette Révolution allait régénérer l'espèce humaine, détruire la misère de la classe malheureuse, sur laquelle elle s'attendrissait, et renouveler la face du monde. Il y a de l'imagination jusque dans la piété des grandes âmes. L'illusion généreuse de la France à cette époque était égale à l'œuvre que la France avait à accomplir. Si elle n'avait pas tant espéré, elle n'eût rien osé. Sa foi dans une régénération sociale fut sa force.

De ce jour, madame Roland sentit s'allumer en elle un feu qui ne devait plus s'éteindre que dans son sang. Tout l'amour oisif qui sommeillait dans son âme se convertit en enthousiasme et en passion pour l'humanité. Sa sensibilité, trop ardente sans doute pour un seul homme, se répandit sur tout un peuple. Elle aima la Révolution comme une amante. Elle communiqua cette flamme à son mari et à ses amis. Toute sa passion contenue se versa dans ses opinions. Elle se vengea de sa destinée, qui lui refusait le bonheur pour elle-même, en se consumant pour le bonheur des autres. Heureuse et aimée, elle n'eût été qu'une femme ; malheureuse et isolée, elle devint un chef de parti.

Les opinions de monsieur et de madame Roland soulevèrent contre eux, dans le premier moment, toute l'aristocratie commerciale de Lyon, ville probe et pure, mais ville d'argent où tout se calcule, et où les idées ont la pesanteur et l'immobilité des intérêts. Les idées ont un courant irrésistible qui entraîne même les populations les plus stagnantes. Lyon fut entraîné et submergé par les opinions de l'époque. M. Roland fut porté à la municipalité par les premières élections. Il s'y pro-

nonça avec la roideur de ses principes et avec l'énergie qu'il puisait dans l'âme de sa femme. Redouté des timides, adoré des impatients, son nom devint une injure, puis un drapeau ; la faveur publique le vengea des outrages des riches. Il fut député à Paris par le conseil municipal pour y défendre les intérêts commerciaux de Lyon auprès des Comités de l'Assemblée constituante.

Les liaisons des Roland avec les philosophes et avec les économistes, qui formaient le parti pratique de la philosophie ; ses rapports obligés avec les membres influents de l'Assemblée ; ses goûts littéraires et surtout l'attrait et la séduction naturelle qui attirent et retiennent les hommes éminents autour d'une femme belle, éloquente et passionnée, firent bientôt du salon de madame Roland un foyer, peu éclatant encore, mais ardent, de la Révolution. Les noms qui s'y rencontrent révèlent, dès le premier jour, les opinions extrêmes. Pour ces opinions, la constitution de 1791 n'était qu'une halte.

Ce fut le 20 février 1791 que madame Roland rentra dans ce Paris d'où elle était sortie cinq ans auparavant jeune fille inaperçue et sans nom, et où elle revenait comme une flamme pour animer tout un parti, fonder la République, régner un moment et mourir. Elle avait dans l'âme un confus pressentiment de cette destinée. Le génie et la volonté connaissent leurs forces, ils sentent avant les autres, et ils prophétisent leur mission. Madame Roland semblait d'avance emportée par la sienne au centre de l'action. Elle courut le lendemain de son arrivée aux séances de l'Assemblée. Elle vit le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, l'astucieux Lameth, le froid Barnave. Elle remarqua avec le dépit de la haine, dans l'attitude et le langage du côté droit, cette supériorité que donnent l'habitude de la domination et la confiance dans le respect des masses ; dans l'attitude du côté gauche, l'infériorité des manières et l'insolence mêlée à la subalternité. Ainsi l'aristocratie antique survivait dans le sang et se vengeait, même après sa défaite, de la démo-

cratie qui l'enviait en la subjuguant. L'égalité s'écrit dans les lois longtemps avant de s'établir entre les races. La nature est aristocrate ; il faut une longue pratique de l'indépendance pour donner aux peuples républicains le maintien noble et la dignité polie du citoyen. En révolution même, dans le vainqueur, on sent longtemps le parvenu de la liberté. Les femmes ont le tact plus sensible à ces nuances. Madame Roland les comprit ; mais loin de se laisser séduire par cette supériorité de l'aristocratie, elle s'en indigna davantage et sentit redoubler sa haine contre un parti qu'on pouvait abattre, mais qu'on ne pouvait humilier.

C'est à cette époque que son mari et elle se lièrent avec quelques-uns des hommes les plus fervents parmi les apôtres des idées populaires. Ce n'étaient pas ceux qui brillaient davantage de la faveur du peuple et de l'éclat du talent, c'étaient ceux qui lui paraissaient aimer la Révolution pour la Révolution elle-même, et se dévouer avec un désintéressement sublime, non au succès de leur fortune, mais au progrès de l'humanité. Brissot vint un des premiers. Monsieur et madame Roland étaient, depuis longtemps, en correspondance avec lui sur des sujets d'économie publique et sur les grands problèmes de la liberté. Leurs idées avaient fraternisé et grandi ensemble. Ils étaient unis d'avance par toutes les fibres des cœurs révolutionnaires ; mais ils ne se connaissaient pas. Brissot, dont la vie aventureuse et la polémique infatigable avaient de l'analogie avec la jeunesse de Mirabeau, s'était fait déjà un nom dans le journalisme et dans les clubs. Madame Roland l'attendit avec respect ; elle était curieuse de juger si les traits du visage répondaient en lui à la physionomie de l'âme. Elle croyait que la nature se révélait par toutes les formes, et que l'intelligence et la vertu modelaient les sens extérieurs de l'homme comme le statuaire imprime à l'argile les formes palpables de sa conception. Le premier aspect la détrompa sans la décourager de son culte pour Brissot. Il manquait de cette dignité d'attitude et de cette gravité de caractère qui semblent comme

un reflet de la dignité de la vie et de la gravité des doctrines. Quelque chose dans l'homme politique rappelait le pamphlétaire. Sa légèreté la choquait, sa gaieté même lui semblait une profanation des idées austères dont il était l'organe. La Révolution qui passionnait son style n'allait pas jusqu'à passionner son visage. Elle ne lui trouvait pas assez de haine contre les ennemis du peuple. L'âme mobile de Brissot ne paraissait pas avoir assez de consistance pour un sentiment de dévouement. Son activité répandue sur tous les sujets lui donnait l'apparence d'un artiste en idées plutôt que d'un apôtre. On l'appelait un intrigant.

Brissot amena Pétion, son condisciple et son ami, déjà membre de l'Assemblée constituante, et dont la parole, dans deux ou trois circonstances, avait été remarquée. Brissot passait pour l'inspirateur de ses discours. Buzot et Robespierre, tous deux membres de la même Assemblée, furent introduits chez elle. Buzot, dont la beauté pensive, l'intrépidité et l'éloquence, devaient plus tard agiter le cœur et attendrir l'admiration de madame Roland ; Robespierre, que l'inquiétude de son âme et le fanatisme de ses haines jetaient dès lors comme un ferment d'agitation dans tous les conciliabules où l'on conspirait au nom du peuple. Quelques autres encore dont les noms viendront à leur heure dans les fastes de ce parti naissant. Brissot, Pétion, Robespierre, convinrent de se réunir quatre fois par semaine, le soir, dans le salon de cette femme.

L'objet de ces réunions était de conférer secrètement sur les faiblesses de l'Assemblée constituante, sur les pièges que l'aristocratie tendait à la Révolution entravée, et sur la marche à imprimer aux opinions attiédies pour achever de consolider le triomphe. Ils choisirent la maison de madame Roland, parce que cette maison était située dans un quartier assez rapproché du logement de tous les membres qui devaient s'y rencontrer. Comme dans la conspiration d'Harmodius, c'était une femme qui tenait le flambeau pour éclairer les conspirateurs.

Madame Roland se trouvait ainsi jetée, dès les premiers jours, au centre des mouvements. Sa main invisible touchait les premiers fils de la trame encore confuse qui devait dérouler les plus grands évènements. Ce rôle, le seul que lui permît son sexe, flattait à la fois son orgueil de femme et sa passion politique. Elle le ménagea avec une modestie qui eût été en elle le chef-d'œuvre de l'habileté, si elle n'eût été le don de sa nature. Placée hors du cercle, près d'une table à ouvrage, elle travaillait des mains, ou écrivait ses lettres, tout en écoutant avec une apparente indifférence les discussions de ses amis. Souvent tentée d'y prendre part, elle se mordait les lèvres pour réprimer sa pensée. Ame d'énergie et d'action, la longueur et la diffusion verbeuse de ces conseils sans résultat lui inspiraient un secret dédain. L'action s'évaporait en paroles, et l'heure passait emportant avec elle l'occasion qui ne revient plus.

Bientôt les victoires de l'Assemblée constituante énervèrent les vainqueurs. Les chefs de cette Assemblée reculèrent devant leur propre ouvrage, et pactisèrent avec l'aristocratie et le trône pour accorder au roi la révision de la constitution dans un esprit plus monarchique. Les députés qui se réunissaient chez madame Roland se dispersèrent et se découragèrent. Il ne resta plus sur la fin que ce petit nombre d'hommes inébranlables qui se dévouent aux principes indépendamment de leur succès et qui s'attachent aux causes désespérées avec d'autant plus de force que la fortune semble les trahir davantage. Buzot, Pétion et Robespierre furent de ce nombre.

Il y a pour l'histoire une curiosité sinistre à voir la première impression que fit sur madame Roland l'homme qui, réchauffé dans son sein et conspirant alors avec elle, devait un jour renverser la puissance de ses amis, les immoler en masse, et l'envoyer elle-même à l'échafaud. Nul sentiment répulsif ne paraît à cette époque avertir cette femme qu'elle conspire sa propre mort en conspirant la fortune de Robespierre. Si elle a quelque crainte vague, cette crainte est aussitôt couverte par

une pitié qui ressemble presque au dédain. Robespierre lui paraît un honnête homme. En faveur de ses principes, elle lui pardonna son mauvais langage et son fastidieux débit. Robespierre, comme tout homme
5 d'une seule pensée, respirait l'ennui. Cependant elle avait remarqué qu'il était toujours concentré dans les comités, qu'il ne se livrait pas, qu'il écoutait tous les avis avant d'émettre le sien, et qu'il ne se donnait pas la peine de le motiver. Comme les hommes impérieux,
10 sa conviction lui paraissait une raison suffisante. Le lendemain, il montait à la tribune, et, profitant pour sa renommée des discussions intimes qu'il avait entendues la veille, il devançait l'heure de l'action concertée avec ses amis, et éventait ainsi le plan de conduite. On l'en
15 blâmait chez madame Roland ; il s'en excusait avec légèreté. On attribuait ces torts à la jeunesse et à l'impatience de son amour-propre. Madame Roland, persuadée que ce jeune homme aimait passionnément la liberté, prenait sa réserve pour de la timidité, et ses
20 trahisons pour de l'indépendance. La cause commune couvrait tout. La partialité transforme les plus sinistres indices en faveur ou en indulgence. 'Il défend les principes avec chaleur et opiniâtreté, dit-elle ; il y a du courage à les défendre seul au temps où le nombre
25 des défenseurs du peuple est prodigieusement réduit. La cour le hait, nous devons donc l'aimer. J'estime Robespierre sous ce rapport, je le lui témoigne, et lors même qu'il est peu assidu au petit comité du soir, il vient de temps en temps me demander à dîner. J'avais
30 été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes. Il dit le soir, chez Pétion, que la famille royale n'avait pas pris ce parti sans avoir préparé dans Paris une Saint-Barthélemy de patriotes, et qu'il s'attendait à mourir avant vingt-quatre heures.
35 Pétion, Buzot, Roland, disaient, au contraire, que cette fuite du roi était son abdication, qu'il fallait en profiter pour préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant et se rongeant les ongles, comme à l'ordinaire, demandait ce que c'était qu'une république.'

Ce fut ce jour-là que le projet du journal intitulé *Le Républicain* fut conçu entre Brissot, Condorcet, Dumont, de Genève et Duchâtelet. On voit que l'idée de la république naquit dans le berceau des Girondins avant de naître dans l'âme de Robespierre, et que le 10 août ne fut pas un accident, mais un complot.

A la même époque, madame Roland s'était livrée, pour sauver les jours de Robespierre, à un de ces premiers mouvements qui révèlent une amitié courageuse, et qui laissent des traces dans la mémoire même des ingrats. Après la journée du Champ-de-Mars, Robespierre, accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, fut obligé de se cacher. Madame Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire, à onze heures du soir, dans sa retraite au fond du Marais, pour lui offrir un asile plus sûr dans leur propre maison. Il avait déjà fui son domicile. Madame Roland se rendit de là chez Buzot, leur ami commun, et le conjura d'aller aux Feuillants, où il était influent alors, et de se hâter de disculper Robespierre avant que le décret d'accusation fût lancé contre lui.

Buzot hésita un moment, puis : 'Je ferai tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme, quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte. Il songe trop à lui pour aimer la liberté ; mais il la sert et cela me suffit. Je serai là pour le défendre.' Ainsi, trois victimes futures de Robespierre conspiraient la nuit, et à son insu, le salut de l'homme par qui elles devaient mourir. La destinée est un mystère d'où sortent les plus étranges coïncidences, et qui ne tend pas moins de pièges aux hommes par leurs vertus que par leurs crimes. La mort est partout ; mais quel que soit le sort, la vertu seule ne se repent pas. Dans les cachots de la Conciergerie, madame Roland se souvint avec complaisance de cette nuit. Si Robespierre s'en souvint dans sa puissance, ce souvenir dut être plus froid sur son cœur que la hache du bourreau.

Après la dispersion de l'Assemblée constituante,

monsieur et madame Roland, leur mission terminée, quittèrent Paris. Cette femme, qui sortait toute brûlante du foyer des factions et des affaires, revint reprendre à la Platière les soins de son ménage rustique ; mais
5 elle avait goûté l'enivrement de la Révolution. Le mouvement auquel elle avait participé un moment l'entraînait encore à distance : elle était restée en commerce de lettres avec Robespierre et Buzot. Son esprit, son âme, son cœur, tout la rappelait. Il y eut entre elle
10 et son mari une délibération en apparence impartiale pour décider s'ils s'enseveliraient à la campagne ou s'ils retourneraient à Paris. Mais l'ambition de l'un et l'âme de l'autre avaient prononcé à leur insu et avant eux. Au mois de décembre, ils étaient de nouveau installés à
15 Paris.

C'était l'heure de l'avènement de leurs amis. Pétion venait d'être nommé à la mairie et se créait une république dans la commune ; Robespierre, exclu de l'Assemblée législative par la loi qui interdisait la réélection des
20 membres de l'Assemblée constituante, s'élevait une tribune aux Jacobins ; Brissot entrait à la place de Buzot dans la nouvelle Assemblée, et sa renommée de publiciste et d'homme d'État ralliait autour de ses doctrines les jeunes Girondins. Ceux-ci arrivaient de leur
25 département avec l'ardeur de leur âge et l'impulsion d'un second flot révolutionnaire. Ils se jetèrent, en arrivant, dans les cadres que Robespierre, Buzot, Laclos, Danton et Brissot avaient préparés.

Roland, ami de tous ces hommes, mais sur le second
30 plan et caché dans leur ombre, avait une de ces réputations sourdes, d'autant plus puissantes sur l'opinion qu'elles éclatent moins au dehors ; on en parlait comme d'une vertu antique enveloppée dans la simplicité d'un homme des champs. Sous son silence on présumait la
35 pensée; dans le mystère on pressentait l'oracle. L'éclat et le génie de sa femme attiraient les yeux sur lui ; sa médiocrité même, seule puissance qui ait la vertu de neutraliser l'envie, le servait. Comme personne ne le craignait, tout le monde le mettait en avant : Pétion pour se

couvrir ; Robespierre, pour le miner ; Brissot, pour placer sa mauvaise renommée à l'abri d'une probité proverbiale ; Buzot, Vergniaud, Louvet, Gensonné et les Girondins, par respect pour sa science et par entraînement vers madame Roland ; la cour même, par confiance dans son honnêteté et par mépris pour son influence. Cet homme marchait au pouvoir sans se donner de mouvement, porté par la faveur d'un parti, par le prestige de l'inconnu sur l'opinion, par le dédain de ses ennemis et par le génie de sa femme.

Le roi avait espéré quelque temps que la colère de la Révolution s'adoucirait par son triomphe. Ces actes violents, ces oscillations orageuses entre l'insolence et le repentir, qui avaient signalé l'avènement de cette Assemblée, l'avaient douloureusement détrompé. Son ministère étonné tremblait déjà devant tant d'audace et confessait dans le conseil son insuffisance. Le roi tenait à conserver des hommes qui lui avaient tous donné des preuves de dévouement à sa personne. Quelques-uns même, confidents et complices, servaient le roi et la reine, soit par leurs rapports avec l'émigration, soit par des intrigues à l'intérieur.

Les deux hommes principaux du ministère étaient M. de Lessart, aux affaires étrangères ; M. Bertrand de Molleville, à la marine.

C'est entre ces deux hommes que le roi, pour complaire à l'opinion, appela M. de Narbonne au ministère de la guerre. Madame de Staël et le parti constitutionnel se rapprochèrent des Girondins pour l'y soutenir. Condorcet fut l'intermédiaire entre ces deux partis. Madame de Condorcet, femme d'une éclatante beauté, se joignit à madame de Staël dans sa faveur enthousiaste pour le jeune ministre. L'une lui prêta l'éclat de son génie, l'autre l'influence de ses charmes. Ces deux femmes semblèrent confondre leurs sentiments dans un dévouement commun à l'homme de leurs préférences. Le point de contact du parti girondin avec le parti constitutionnel, dans ce rapprochement dont l'élévation de M. de Narbonne fut le gage, était la passion de ces deux

partis pour la guerre. Le parti constitutionnel la voulait pour faire diversion à l'anarchie intérieure et jeter au dehors des ferments d'agitation qui menaçaient le trône. Le parti girondin la voulait pour précipiter les
5 esprits aux extrémités. Il espérait que les dangers de la patrie lui donneraient la force de secouer le trône et d'enfanter le régime républicain.

Ce fut sous ces auspices que M. de Narbonne entra aux affaires. Lui aussi, il voulait la guerre, non pour
10 renverser le trône, mais pour remuer et éblouir la nation, pour tenter la fortune par un coup désespéré . . . Il y avait donc accord pour la guerre entre les hommes d'État et les révolutionnaires, les constitutionnels et les Girondins, les aristocrates et les Jacobins. La guerre
15 était pour tous un appel au destin : la France impatiente voulait qu'il se prononçât par la victoire ou par la défaite. La victoire lui semblait la seule issue à ses difficultés intérieures : la défaite même ne l'effrayait pas. Elle croyait en elle, et elle bravait la mort. Robespierre
20 pensa autrement.

Il comprit deux choses : la première, c'est que la guerre était un crime gratuit contre le peuple ; la seconde, c'est que la guerre, même heureuse, perdrait la démocratie . . .

25 Ce fut là l'origine de sa rupture avec les Girondins. Leur justice à eux, c'était la politique. La guerre leur paraissait politique. Juste ou non, ils la voulaient comme un instrument de ruine pour le trône, de grandeur pour eux. On voit si dans cette grande querelle
30 les premiers torts furent du côté du démocrate, ou du côté des ambitieux.

M. de Narbonne et les Girondins se rencontraient et se concertaient chez madame de Staël, dont le salon, tout retentissant des motions martiales, s'appelait alors le
35 camp de la Révolution . . . Mais la popularité de M. de Narbonne commença bientôt à baisser à mesure que celle des Girondins devenait plus audacieuse. Il avait blessé la susceptibilité plébéienne de l'Assemblée en faisant un appel aux membres les plus distingués de

l'Assemblée. L'aristocratie de son rang perçait à travers son uniforme. Le peuple voulait des hommes rudes comme lui dans le conseil. Il avait de plus offensé le roi. Entre le roi offensé et les Girondins défiants il tomba. Il alla servir dans l'armée qu'il avait organisée. 5

Dans ce moment, on apprit à Paris la mort inopinée de l'empereur Léopold. Avec la mort de ce prince s'éteignaient les dernières lueurs de la paix ; il emportait avec lui la sagesse. L'opinion, déjà agitée par la mort de Léopold, reçut un autre contre-coup par la 10 nouvelle de la mort tragique du roi de Suède ; il fut assassiné la nuit du 16 au 17 mars 1792.

Ces deux obstacles à la guerre enlevés, rien ne retenait plus la France et l'Europe que le faible cabinet de Louis XVI. L'impatience de la nation, l'ambition des 15 Girondins et le ressentiment des constitutionnels blessés dans M. de Narbonne, se réunirent pour renverser ce cabinet : Brissot, Vergniaud, Guadet, Condorcet, Gensonné, Pétion, leurs amis dans l'Assemblée, le conciliabule de madame Roland, leurs séides aux Jacobins, 20 flottaient entre deux partis également ouverts à leur génie : briser le pouvoir ou s'en emparer. Brissot leur conseilla ce dernier parti. Plus versé que les jeunes orateurs de la Gironde dans la politique, il ne comprenait pas la Révolution sans gouvernement. L'anarchie, 25 selon lui, ne perdait pas moins la liberté que la monarchie. Plus les évènements étaient grands, plus la direction leur était nécessaire. Placés désarmés sur le premier plan de l'Assemblée et de l'opinion, le pouvoir s'offrait à eux, il fallait le saisir : une fois entre leurs 30 mains, ils en feraient, selon les conseils de la fortune et selon la volonté du peuple, une monarchie ou une république . . .

Toutefois une profonde politique se révéla dans le conseil des Girondins par le choix des hommes qu'ils 35 mirent en avant et qu'ils présentèrent pour ministres au roi . . . Ils cherchèrent autour d'eux quels étaient les hommes nuls par eux-mêmes, mais inféodés à leur parti dont ils pouvaient faire des ministres ; il leur

fallait des instruments et non des maîtres, des séides attachés à leur fortune, qu'ils pussent tourner à leur gré ou contre le roi ou contre les Jacobins, grandir sans crainte ou précipiter sans remords. Ils les cherchèrent dans l'obscurité, et crurent les avoir trouvés dans Clavière, dans Roland, dans Dumouriez, dans Lacoste et dans Duranton ; ils ne s'étaient trompés que d'un homme. Dumouriez se trouva le génie d'une circonstance caché sous l'habit d'un aventurier.

Les rôles ainsi préparés et madame Roland avertie de l'élévation prochaine de son mari, les Girondins attaquèrent le ministère dans la personne de M. de Lessart.

Le roi sentit qu'il n'y avait plus qu'un degré entre l'abdication et lui : c'était de prendre son ministère parmi ses ennemis, et de les intéresser au pouvoir en le remettant entre leurs mains. Il céda au temps, il embrassa son ministre, il demanda aux Girondins de lui en imposer un autre. Les Girondins s'en étaient déjà sourdement occupés. On avait fait, au nom de ce parti, des ouvertures à Roland dès la fin de février. 'La cour, lui disait-on, n'est pas éloignée de prendre des ministres jacobins : ce n'est pas par penchant, c'est par perfidie. La confiance qu'elle feindra de leur donner sera un piège. Elle voudrait des hommes violents pour leur imputer les excès du peuple et le désordre du royaume ; il faut tromper ses espérances perfides et lui donner des patriotes fermes et sages. On songe à vous.'

Roland, ambition aigrie dans l'obscurité, avait souri à ce pouvoir qui venait venger sa vieillesse. Brissot lui-même était venu chez madame Roland le 21 du même mois, et, répétant les mêmes paroles, lui avait demandé le consentement formel de son mari. Madame Roland était ambitieuse de puissance et de gloire. La gloire n'éclaire que les hauteurs. Elle désirait ardemment y faire monter son mari. Elle répondit en femme qui avait prédit l'évènement, et que la fortune ne surprend pas. 'Le fardeau est lourd, dit-elle à Brissot, mais le sentiment de ses forces est grand chez Roland ;

il en puisera de nouvelles dans la confiance d'être utile à la liberté et à son pays.'

Ce choix fait, les Girondins jetèrent les yeux sur Lacoste, commissaire et ordonnateur de la marine, homme de bureau, esprit limité par la règle, mais cœur honnête et droit, échappant aux factions par la candeur de son âme. Jeté dans le conseil pour être le surveillant de son maître, il y devint naturellement son ami. Duranton, avocat de Bordeaux, fut appelé à la justice. Les Girondins, dont il était connu, se parèrent de son honnêteté, et comptèrent sur sa condescendance et sur sa faiblesse. Aux finances, Brissot destina Clavière, économiste génevois, expulsé de son pays, parent et ami de Brissot, rompu à l'intrigue, émule de Necker, grandi dans le cabinet de Mirabeau pour élever un rival contre ce ministre odieux à Mirabeau. Homme, du reste, sans préjugés républicains et sans principes monarchiques, ne cherchant dans la Révolution qu'un rôle, et pour qui le dernier mot de tout était : parvenir. Son esprit, indifférent à tous les scrupules, était au niveau de toutes les situations et à la hauteur de tous les partis. Les Girondins, neufs aux affaires, avaient besoin d'hommes spéciaux à la guerre et aux finances, qui fussent pour eux des instruments de gouvernement. Clavière en était un. A la guerre ils avaient de Grave, par lequel le roi avait remplacé Narbonne. De Grave, qui, des rangs subalternes de l'armée, venait d'être élevé au ministère de la guerre, avait des affinités avec les Girondins. Ami de Gensonné, de Vergniaud, de Guadet, de Brissot, de Danton même, il espérait en eux pour sauver à la fois la constitution et le roi. Dévoué à l'une et à l'autre, il était le nœud qui s'efforçait d'unir les Girondins à la royauté.

Mais le principal ministre, celui entre les mains duquel allait reposer le sort de la patrie et se résumer toute la politique des Girondins, c'était le ministre des affaires étrangères, destiné à remplacer l'infortuné de Lessart. La rupture avec l'Europe était l'affaire la plus urgente de ce parti ; il lui fallait un homme qui dominât le roi,

qui déjouât les trames secrètes de la cour, qui connût le mystère des cabinets européens, et qui, par son habileté et sa résolution, sût à la fois forcer nos ennemis à la guerre, nos amis douteux à la neutralité, nos partisans secrets à notre alliance. Ils cherchaient cet homme. Ils l'avaient sous la main.

Dumouriez réunissait toutes les conditions d'audace, de dévouement à leur cause et d'habileté que désiraient les Girondins ; et cependant, homme secondaire et presque inconnu jusque là, il n'avait de fortune à espérer que de leur fortune. Les Girondins l'avaient découvert dans l'obscurité d'une existence jusque là subalterne, par l'intermédiaire de Gensonné. Ce dernier avait eu Dumouriez pour collègue dans la mission que l'Assemblée constituante lui avait donnée d'aller examiner la situation des départements de l'Ouest. Il présenta Dumouriez à ses amis de l'Assemblée ; il leur communiqua l'étonnement et la confiance que les doubles facultés de Dumouriez, comme diplomate et comme militaire, lui avaient inspirés à lui-même. Il leur en parla comme du sauveur caché que la destinée préparait à la liberté. Il les conjura de s'attacher cet homme qui les grandirait en grandissant par eux.

A peine eurent-ils vu Dumouriez qu'ils furent convaincus. Son esprit était électrique. Il frappait avant qu'on eût le temps de le discuter. Les Girondins le présentèrent à de Grave, de Grave au roi. Le roi le nomma ministre des affaires étrangères . . .

Les nouveaux ministres se réunirent chez madame Roland, l'âme du ministère girondin ; Duranton, Lacoste, Cahier-Gerville, y reçurent passivement l'impulsion des hommes dont ils n'étaient que les prête-noms dans le conseil. Dumouriez affecta comme eux, les premiers jours, une pleine condescendance aux intérêts et aux volontés de ce parti. Ce parti, personnifié chez Roland dans une femme jeune, belle, éloquente, devait avoir pour le général un attrait de plus. Il espéra le dominer en dominant le cœur de cette femme. Il déploya pour elle tout ce que son cœur avait de souplesse,

sa nature de grâce, son génie de séductions. Mais il n'y avait qu'un moyen de capter l'admiration de madame Roland, c'était de la surpasser en dévouement patriotique. Ces deux caractères ne pouvaient se rencontrer sans se faire contraste, ni se comprendre sans se mépriser. Pour Dumouriez, madame Roland ne fut bientôt qu'une fanatique revêche ; pour madame Roland, Dumouriez ne fut plus tard qu'un homme léger et présomptueux. Il y avait plus du courtisan que du patriote dans Dumouriez. Cette aristocratie française des manières déplaisait à l'humble fille du graveur ; elle lui rappelait peut-être sa condition inférieure et les humiliations de son enfance à Versailles. Son idéal n'était pas le militaire, c'était le citoyen ; une âme républicaine était la seule séduction qui pût conquérir son amour. De plus, elle s'aperçut, dès le premier coup d'œil, que cet homme était trop ambitieux pour passer longtemps sous le niveau de son parti ; elle soupçonna son génie sous ses complaisances, et son ambition sous sa bonhomie. 'Prends garde à cet homme,' dit-elle à son mari, après la première entrevue ; 'il pourrait bien cacher un maître sous un collègue, et chasser du conseil ceux qui l'y ont introduit.'

Roland, trop heureux d'être au pouvoir, n'entrevoyait pas de si loin la disgrâce ; il rassurait sa femme et se fiait de plus en plus à la feinte admiration de Dumouriez pour lui. Il se croyait l'homme d'État du conseil. Sa vanité satisfaite le rendait crédule aux avances de Dumouriez, et l'attendrissait même pour le roi. A son entrée au ministère Roland avait affecté sous son costume l'âpreté de ses principes, et dans ses manières la rudesse de son républicanisme. Il s'était présenté aux Tuileries en habit noir, en chapeau rond, en souliers sans boucles et tachés de poussière ; il voulait montrer en lui l'homme du peuple entrant au palais dans le simple habit du citoyen et affrontant l'homme du trône. Cette insolence muette devait, selon lui, flatter la nation et humilier le roi ; les courtisans s'en étaient indignés, le roi en avait gémi. Dumouriez en avait ri :

'Ah ! Tout est perdu, en effet, messieurs ! ' avait-il dit aux courtisans ; ' puisqu'il n'y a plus d'étiquette, il n'y a plus de monarchie ! ' Cette plaisanterie avait emporté à la fois toute la colère de la cour et tout l'effet de la prétention lacédémonienne de Roland.

Le roi ne s'apercevait plus de l'inconvenance, et traitait Roland avec cette cordialité qui lui ouvrait les cœurs. Les nouveaux ministres s'étonnaient de se sentir confiants et émus en présence du monarque. Entrés ombrageux et républicains à la séance du conseil, ils en sortaient presque royalistes.

Le roi étonnait ses nouveaux ministres par son assiduité et son aptitude aux affaires. Il parlait à chacun sa langue. Il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur ses aventures, Clavière sur les finances ; il éludait les questions irritantes de la politique générale. Madame Roland reprochait ces causeries à son mari ; elle l'engageait à utiliser le temps, à préciser les discussions et à en tenir registre authentique pour sauver un jour sa responsabilité. Les ministres convinrent de se réunir chez elle à dîner quatre fois par semaine, avant le conseil, pour y concerter leurs actes et leur langage devant le roi. C'est dans ces conseils intimes que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Brissot, souflaient aux ministres l'esprit de leur parti, et régnaient anonymes sur l'Assemblée et sur le roi. Dumouriez ne tarda pas à leur devenir suspect. Son esprit échappait à leur empire par sa grandeur et son caractère échappait à leur fanatisme par sa souplesse. Madame Roland, séduite par son élégance, ne l'admirait pas sans remords ; elle sentait que le génie de cet homme était nécessaire à son parti, mais que le génie sans vertu pouvait être fatal à la république. Elle semait ses défiances contre Dumouriez dans l'âme de ses amis. Le roi ajournait sans cesse la sanction que lui demandaient les Girondins aux décrets de l'Assemblée contre les émigrés et contre les prêtres. Prévoyant que les ministres auraient tôt ou tard un compte sévère à rendre au public de ces sanctions ajournées, madame Roland voulut prendre ses

mesures avec l'opinion. Elle persuada à son mari d'écrire au roi une lettre confidentielle pleine des plus austères leçons de patriotisme, de la lire lui-même en plein conseil devant ce prince, et d'en garder une copie que Roland rendrait publique au moment marqué, pour servir d'acte d'accusation contre Louis XVI et de justification pour lui-même. Cette précaution perfide contre la perfidie de la cour était odieuse comme un piège et lâche comme une dénonciation. La passion, qui trouble la vue de l'âme, pouvait seule aveugler une femme loyale sur la nature d'un pareil acte ; mais l'esprit de parti tient lieu de morale, de justice et aussi de vertu. Cette lettre était une arme cachée avec laquelle Roland se réservait de frapper à mort la réputation du roi en sauvant la sienne ; sa femme rédigea la lettre après l'avoir inspirée. Ce fut son seul crime, ou plutôt ce fut le seul égarement de sa haine ; ce fut aussi son seul remords au pied de l'échafaud.

'Sire,' disait Roland dans cette fameuse lettre, 'les choses ne peuvent rester dans l'état où elles sont : c'est un état de crise, il faut en sortir par une explosion quelconque. La France s'est donnée une constitution ; la minorité la sape, la majorité la défend. De là une lutte intestine, acharnée, où personne ne reste indifférent. Vous jouissiez de l'autorité suprême, vous n'avez pas pu la perdre sans regrets. Les ennemis de la Révolution font entrer vos sentiments présumés dans leurs calculs. Votre faveur secrète fait leur force. Devez-vous aujourd'hui vous allier aux ennemis ou aux amis de la constitution ? Prononcez-vous une fois pour toutes ! Royauté, clergé, noblesse, aristocratie, doivent abhorrer les changements qui les détruisent ; d'un autre côté le peuple voit le triomphe de ses droits dans la Révolution, il ne se les laissera plus arracher. La déclaration des droits est devenue le nouvel évangile. La liberté est désormais la religion du peuple. Dans ce choc d'intérêts opposés, tous les sentiments sont devenus extrêmes ; les opinions ont pris l'accent de la passion. La patrie n'est plus une abstraction, c'est un être réel auquel on s'est

attaché par le bonheur qu'elle promet et par les sacrifices qu'on lui a faits. A quel point ce patriotisme va-t-il s'exalter au moment prochain où les forces ennemies du dehors vont se combiner pour l'attaquer avec les intrigues de l'intérieur ?' La colère de la nation sera terrible, si elle ne prend confiance en vous.

'Mais cette confiance, vous ne la conquerrez pas par des paroles ; il faut des actes. Donnez des gages éclatants de votre sincérité. Par exemple, deux décrets importants ont été rendus ; tous deux intéressent le salut de l'État, le retard de leur sanction excite la défiance. Prenez-y garde ! la défiance n'est pas loin de la haine, et la haine ne recule pas devant le crime. Si vous ne donnez pas satisfaction à la Révolution, elle sera cimentée par le sang. Les mesures désespérées qu'on pourrait vous conseiller pour intimider Paris, pour dominer l'Assemblée, ne feraient que développer cette sombre énergie, mère des grands évènements et des grands attentats. (Ceci s'adressait indirectement à Dumouriez, conseiller de mesures de fermeté.) On vous trompe, Sire, en vous représentant la nation comme hostile au trône et à vous. Aimez, servez la Révolution, et ce peuple l'aimera en vous. Les prêtres dépossédés agitent les campagnes, ratifiez les mesures propres à étouffer leur fanatisme. Paris est inquiet sur sa sécurité, sanctionnez les mesures qui appellent un camp de citoyens sous ses murs. Encore quelques délais, et on verra en vous un conspirateur et un complice ! Juste ciel ! avez-vous frappé les rois d'aveuglement ? Je sais que le langage de la vérité est rarement accueilli près du trône ; je sais aussi que c'est ce silence de la vérité dans les conseils des rois qui rend les révolutions si souvent nécessaires. Comme citoyen et comme ministre, je dois la vérité au roi, rien ne m'empêchera de la faire entendre. Je demande qu'il y ait ici un secrétaire du conseil qui enregistre nos délibérations. Il faut pour des ministres responsables un témoin de leurs opinions ! Si ce témoin existait, je ne m'adresserais pas par écrit à Votre Majesté !'

La menace n'était pas moins évidente que la perfidie dans cette lettre, et la dernière phrase indiquait, en termes équivoques, l'usage odieux que Roland se réservait d'en faire un jour. La magnanimité de Vergniaud s'était soulevée contre cette démarche du principal ministre girondin. La loyauté militaire de Dumouriez s'en indigna. Le roi en écouta la lecture avec l'impassibilité d'un homme accoutumé à dévorer l'injure. Les Girondins en reçurent la confidence dans les conciliabules secrets de madame Roland, et Roland en garda copie pour se couvrir au jour de sa chute.

Pendant que l'imminence d'une guerre à mort agitait le peuple et menaçait le roi, la discorde régnait dans le conseil des ministres. Le ministre de la guerre Servan était accusé par Dumouriez d'obéir, avec une servilité qui ressemblait à l'amour plus qu'à la complaisance, aux influences de madame Roland, et de faire échouer tout le plan d'invasion en Belgique. Les amis de madame Roland, de leur côté, menaçaient Dumouriez de lui faire demander compte par l'Assemblée des six millions de dépenses secrètes dont ils suspectaient l'emploi. Déjà même Guadet et Vergniaud avaient préparé des discours et un projet de décret pour demander le compte public de ces sommes. Dumouriez, qui s'était acheté des amis et des complices avec cet or parmi les Jacobins et les Feuillants, se révolta contre le soupçon, se refusa au nom de son honneur outragé à tout rendement de compte, et offrit résolûment sa démission. A cette nouvelle, un grand nombre de membres de l'Assemblée, de Feuillants, de Jacobins, Pétion lui-même, se rendent chez le ministre outragé, et le conjurent de garder son poste. Il y consent à condition qu'on laissera la disposition de ces fonds à sa seule conscience. Les Girondins, intimidés eux-mêmes par sa retraite, et sentant qu'un homme de ce caractère était indispensable à leur faiblesse, renoncèrent à leur décret et lui votèrent la confiance publique. Le peuple l'applaudit en sortant de l'Assemblée. Ces applaudissements retentissaient douloureusement dans le conciliabule de madame Roland. La popularité de

Dumouriez la rendait jalouse. Ce n'était pas à ses yeux la popularité de la vertu. Elle la voulait tout entière pour son mari et pour son parti. Roland et ses collègues girondins, Servan, Clavière, redoublaient d'efforts, de violence sur l'esprit du roi, et de dénonciations pour la conquérir. Flatter l'Assemblée, courtiser le peuple, irriter les Jacobins contre la cour, obséder le roi par la demande impérieuse de sacrifices qu'ils savaient lui être impossibles, le dénoncer sourdement à l'opinion comme la cause de tout mal, comme l'obstacle à tout bien, le contraindre enfin, à force d'insolences et d'outrages, à les chasser, pour l'accuser ensuite de trahir en eux la Révolution, telle était leur tactique, résultant de leur faiblesse plus encore que de leur ambition.

Ce système de dénigrement du roi dont ils étaient les ministres était le fond de la conjuration de madame Roland. Chez Roland, ce n'était qu'une humeur chagrine ; chez ses collègues, c'était une rivalité de patriotisme avec Robespierre ; chez madame Roland, c'était la passion de la république qui s'impatientait d'un reste du trône, et qui souriait avec complaisance aux factions prêtes à renverser la monarchie. Quand les factions n'avaient plus d'armes, madame Roland et ses amis s'empressaient de leur en prêter.

On en vit un fatal exemple dans une démarche du ministre de la guerre Servan. Ce ministre, dominé par madame Roland, proposa à l'Assemblée nationale, sans l'autorisation du roi et sans l'aveu du conseil, de rassembler un camp de vingt mille hommes autour de Paris. Cette armée, composée de fédérés choisis parmi les hommes les plus exaltés des provinces, devait être, dans le plan des Girondins, une sorte d'armée centrale de l'opinion, dévouée à l'Assemblée, contre-balançant la garde du roi, comprimant la garde nationale, et rappelant cette armée du parlement aux ordres de Cromwell, qui avait mené Charles I à l'échafaud.

L'Assemblée, à l'exception du parti constitutionnel, saisit cette idée comme la haine saisit l'arme qui lui est offerte. Le roi sentit le coup. Dumouriez comprit la

perfidie. Il ne put contenir sa colère contre Servan dans le conseil. Ses reproches furent ceux d'un loyal défenseur de son roi. Les réponses de Servan furent évasives, mais provoquantes. Les deux ministres mirent la main sur leur épée, et sans la présence du roi et l'intervention de leurs collègues le sang aurait coulé dans le conseil.

Le roi voulait refuser la sanction au décret des vingt mille hommes. 'Il est trop tard, dit Dumouriez ; votre refus trahirait des craintes trop fondées, mais qu'il faut se garder de montrer à vos ennemis. Sanctionnez le décret, je me chargerai de neutraliser le danger de ce rassemblement.' Le roi demanda du temps pour réfléchir.

Les Girondins sommèrent le lendemain le roi de sanctionner le décret sur les prêtres non assermentés. Ils rencontrèrent la conscience religieuse de Louis XVI. Appuyé sur sa foi, ce prince déclara qu'il mourrait plutôt que de signer la persécution de son Église. Dumouriez insista autant que les Girondins pour obtenir cette sanction. Le roi fut inflexible. En vain Dumouriez lui représenta qu'en se refusant à des mesures légales contre le clergé non assermenté il exposait les prêtres au massacre et se rendait ainsi responsable du sang qui serait répandu. En vain il lui représenta que ce refus de sanction dépopulariserait le ministère et lui enlèverait ainsi toute espérance de sauver la monarchie. En vain il s'adressa à la reine et la conjura par ses sentiments de mère de s'unir aux ministres pour fléchir le roi. La reine elle-même fut longtemps impuissante. Le roi parut enfin céder, hésiter ; il assigna à Dumouriez un rendez-vous secret pour le soir. Dans cet entretien, il ordonna à Dumouriez de lui présenter trois ministres pour remplacer Roland, Clavière et Servan. Dumouriez était prêt : il proposa Vergennes pour les finances, Naillac pour les affaires étrangères, Mourgues pour l'intérieur. Quant à lui, il se réserva la guerre : ministère dictatorial au moment où la France devenait une armée. Roland, Clavière et Servan, profondément irrités d'un

renvoi qu'ils avaient provoqué plus qu'ils ne l'avaient prévu, coururent porter leurs plaintes et leurs accusations dans l'Assemblée. Ils y furent reçus comme des martyrs de leur patriotisme. Ils y avaient rempli les tribunes de leurs partisans.

Ils assistèrent à la séance, sous prétexte d'y rendre compte des motifs de leur renvoi. Roland lut à l'Assemblée la fameuse lettre confidentielle dictée par sa femme et qu'il avait lue au roi dans son cabinet. Il affecta de croire que le renvoi des ministres était la punition de son courage. Les conseils qu'il donnait au roi dans cette lettre se tournèrent ainsi en accusation contre ce malheureux prince. Jamais Louis XVI n'avait reçu des factieux un coup plus terrible que le coup qui lui était porté par son ministre. Les passions troublaient la conscience du peuple. Il y a des jours où la perfidie passe pour de l'héroïsme. Les Girondins firent de Roland un héros. On ordonna l'impression de sa lettre et son envoi aux quatre-vingt-trois départements.

'Me voilà chassé,' dit Roland à sa femme en rentrant chez lui. 'Je n'ai qu'un regret, c'est que nos lenteurs nous aient empêchés de prendre l'initiative.' Madame Roland se retira dans un modeste appartement, sans rien perdre de son influence et sans regretter le pouvoir, puisqu'elle emportait dans sa retraite son génie, son patriotisme et ses amis. La conjuration ne fit que changer de place avec elle ; du ministère de l'intérieur elle passa tout entière dans le petit cénacle qu'elle réunissait et qu'elle inspirait de sa passion.

Ce cercle s'agrandissait tous les jours. L'attraction de cette femme se confondait dans le cœur de ses amis avec l'attraction de la liberté. Ils adoraient en elle la république future. L'amour que ces jeunes hommes ne s'avouaient pas pour elle faisait à leur insu partie de leur politique. Les idées ne deviennent actives et puissantes que quand le sentiment les vivifie. Elle était le sentiment de son parti.

Ce parti se recruta en ce temps-là d'un homme étranger à la Gironde, mais que sa jeunesse, sa rare beauté et son

énergie devaient jeter naturellement dans cette faction de l'illusion et de l'amour gouverné par une femme. Ce jeune homme était Barbaroux.

Barbaroux n'avait alors que vingt-six ans. Il était né à Marseille . . . Député à Paris pour rendre compte des évènements du Midi à l'Assemblée nationale, les Girondins qui voulaient se l'attacher le présentèrent à madame Roland. Nulle femme n'était plus faite pour séduire, nul homme n'était plus propre à être séduit. Madame Roland, dans tout l'éclat de sa beauté et aussi dans toute l'émotion de sensibilité que la pureté de sa vie ne pouvait étouffer dans son cœur vide, parle de Barbaroux avec un accent attendri. 'J'ai lu, dit-elle, dans le cabinet de mon mari, des lettres de Barbaroux pleines d'une raison et d'une sagesse prématurées. Quand je le vis, je fus étonnée de sa jeunesse. Il s'attacha à mon mari. Nous le vîmes davantage après notre sortie du ministère. Ce fut alors que, raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du triomphe du despotisme dans le nord de la France, nous formions le projet d'une république dans le Midi. — Ce serait notre pis aller, me disait en souriant Barbaroux.'

Roland logeait alors dans une maison sombre de la rue St-Jacques, presque sous les toits : c'était la retraite d'un philosophe ; sa femme l'éclairait. Présente à toutes les conversations de Roland, elle assistait aux conférences de son mari et du jeune Marseillais. Barbaroux raconte ainsi la scène dans laquelle naquit entre eux la première idée de la république. 'Cette femme étonnante était là, dit-il, Roland me demanda ce que je pensais des moyens de sauver la France. Je lui ouvris mon cœur. Mes confidences appelèrent les siennes. — La liberté est perdue, dit-il, si l'on ne déjoue au plus tôt les complots de la cour. La Fayette médite la trahison au Nord. L'armée du centre est systématiquement désorganisée. Dans six semaines, les Autrichiens seront à Paris. Nous n'avons donc travaillé à la plus belle des révolutions pendant tant d'années que pour la voir renverser en un seul jour ! Si la liberté meurt en France,

elle est à jamais perdue pour le reste du monde. Toutes les espérances de la philosophie sont déçues. Les préjugés et la tyrannie s'empareront de nouveau de la terre. Prévenons ce malheur ; et, si le Nord est asservi, portons avec nous la liberté dans le Midi, et fondons-y quelque part une colonie d'hommes libres ! — Sa femme pleurait en l'écoutant. Je pleurais moi-même en la regardant. Oh ! combien les épanchements de la confiance soulagent et fortifient les âmes attristées ! Je fis le tableau rapide des ressources et des espérances de la liberté dans le Midi. Une joie douce se répandit sur le front de Roland ; il me serra la main, et nous traçâmes sur une carte géographique de la France les limites de cet empire de la liberté : elles s'étendaient du Doubs, de l'Ain et du Rhône jusqu'à la Dordogne, et des montagnes inaccessibles de l'Auvergne jusqu'à la Durance et jusqu'à la mer. J'écrivis sous la dictée de Roland pour demander à Marseille un bataillon et deux pièces de canon. Ces bases convenues, je quittai Roland, pénétré de respect pour lui et pour sa femme. Je les ai revus depuis, pendant leur second ministère, aussi simples que dans leur humble retraite. Roland est de tous les modernes l'homme qui me semble le plus se rapprocher de Caton ; mais il faut le dire ici, c'est à sa femme qu'il a dû son courage et ses talents.'

C'est ainsi que la pensée d'une république fédérative naquit dans la première entrevue de Barbaroux et de madame Roland. Ce qu'ils rêvaient comme une mesure désespérée de liberté, on leur reprocha plus tard de l'avoir tramé comme un complot. Ce premier soupir de patriotisme de deux âmes qui se rencontraient et qui se devinaient fut leur attrait et leur crime.

De ce jour les Girondins, dégagés de toute obligation avec le roi et avec les ministres, conspirèrent secrètement chez madame Roland, publiquement à la tribune, la suppression de la monarchie. Ils semblaient envier aux Jacobins l'honneur de porter au trône les coups les plus mortels. Robespierre ne parlait encore qu'au nom de la constitution, il se renfermait dans la loi, il ne

devançait pas le peuple. Les Girondins parlaient déjà au nom de la République, et montraient de l'œil et du geste ce coup d'État républicain dont chaque jour les rapprochait davantage. Les conciliabules chez Roland se multipliaient et s'élargissaient. Des hommes nouveaux s'affiliaient : Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Condorcet, Pétion, Lanthenas, qui à l'heure du danger les trahit ; Valazé, Pache, qui persécuta et décima ses amis ; Grangeneuve, Louvet, qui cachait une grande énergie sous la légèreté des mœurs et la gaieté de l'esprit ; Chamfort, familier des grands, esprit lucide, cœur haineux, découragé du peuple avant de l'avoir servi ; Carra, journaliste populaire, enthousiaste de la république, possédé du délire de la liberté ; Chénier, poète de la Révolution, destiné à lui survivre et gardant son culte jusqu'à la mort sous la tyrannie de l'Empire ; Dusaulx, portant sous ses cheveux blancs la jeunesse de l'enthousiasme pour la philosophie, Nestor de tous ces jeunes hommes, les modérant par sa parole ; Mercier, prenant tout en plaisanterie, même le cachot et la mort.

Mais de ces hommes que la passion de la Révolution réunissait autour d'elle, celui que madame Roland préférait à tous c'était Buzot. Plus attaché à cette jeune femme qu'à son parti, Buzot était pour elle un ami, les autres n'étaient que des instruments ou des complices : elle avait promptement jugé Barbaroux. Ce jugement même, empreint d'une certaine amertume, était comme un repentir de la faveur secrète que l'extérieur de ce jeune homme lui avait d'abord inspirée. Elle s'accuse de le trouver si beau, et semble prémunir son cœur contre l'entraînement de ses regards. 'Barbaroux, dit-elle, est léger, et cela nuit au sérieux de ses sentiments. Quand je vois ces beaux jeunes hommes trop enivrés de l'impression qu'ils produisent, comme Barbaroux et Hérault de Séchelles, je ne puis m'empêcher de penser qu'ils s'adorent trop eux-mêmes pour adorer assez la patrie.'

Si on peut soulever le voile du cœur de cette femme vertueuse, qui ne le soulevait pas elle-même, de peur d'y

découvrir un sentiment contraire à ses devoirs, on reste convaincu que son penchant instinctif avait été un instant pour Barbaroux, mais que sa tendresse réfléchie était pour Buzot. Il n'est donné ni au devoir, ni à la liberté, de remplir tout entière l'âme d'une femme belle et passionnée comme elle. Le devoir glace le cœur, la politique le trompe, la vertu le retient, l'amour le remplit. Madame Roland aimait Buzot. Buzot adorait en elle son inspiratrice et son idole. Mais ce qu'ils se cachaient à eux-mêmes, ils l'ont comme involontairement révélé à leur mort. Il y a dans les derniers jours et dans les dernières heures de cet homme et de cette femme des soupirs et des paroles qui laissent échapper devant la mort le secret contenu dans la vie ; mais le secret ainsi trahi garde son mystère à leur sentiment. La postérité a le droit de l'entrevoir, elle n'a pas le droit de l'accuser.

Roland, homme estimable, mais morose, avait les exigences de la faiblesse ; sans en avoir la reconnaissance et la grâce envers sa compagne. Elle lui restait fidèle par le respect d'elle-même plus que par attrait pour lui. Ils aimaient la même cause, la liberté. Mais le fanatisme de Roland était froid comme l'orgueil, celui de sa femme enflammé comme l'amour. Elle s'immolait tous les jours à la gloire de son mari ; à peine s'apercevait-il du sacrifice. On lit dans son cœur qu'elle porte ce joug avec fierté, mais que ce joug lui pèse. Elle peint Buzot avec complaisance et comme l'idéal d'une félicité intérieure. 'Sensible, ardent, mélancolique, dit-elle, contemplateur passionné de la nature, il paraît fait pour goûter et pour donner le bonheur. Cet homme oublierait l'univers dans les douceurs des vertus privées. Capable d'élans sublimes et de constantes affections, le vulgaire, qui aime à rabaisser ce qu'il ne peut égaler, l'accuse de rêverie. D'une figure douce, d'une taille élégante, il fait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent le respect de soi-même et des autres. Pendant que la lie de la nation porte les flatteurs et les corrupteurs du peuple aux

affaires, pendant que les égorgeurs jurent, boivent et se vêtent de haillons pour fraterniser avec la populace, Buzot professe la morale de Socrate et conserve la politesse de Scipion. Aussi on rase sa maison et on le bannit comme Aristide. Je m'étonne qu'ils n'aient pas décrété qu'on oublierait son nom ! ' L'homme dont elle parlait en ces termes du fond de son cachot, la veille de sa mort, exilé, errant, caché dans les grottes de Saint-Émilion, tomba comme frappé de la foudre et resta plusieurs jours en démence en apprenant la mort de madame Roland.

Danton, dont le nom commençait à s'élever au-dessus de la foule, où il avait acquis une notoriété jusque-là un peu triviale, rechercha à la même époque l'intimité de madame Roland. Ses instincts ambitieux lui révélaient le prochain retour de fortune des Girondins. Il cherchait à s'attacher à ce parti naissant et à lui donner l'impression de sa valeur et de son importance. Madame Roland le flattait, mais avec crainte et répugnance, comme la femme flatte le lion.

Pendant que les Girondins échauffaient à Paris la colère du peuple contre le roi, les hostilités commençaient en Belgique par des revers qu'on imputait aux trahisons de la cour . . . A la nouvelle de ces échecs, Paris fut consterné, l'Assemblée se troubla, les Girondins tremblèrent, les Jacobins se répandirent en imprécations contre les traîtres. Les cours étrangères et les émigrés ne doutèrent plus de triompher en quelques marches d'une révolution qui avait peur de son ombre.

Les Girondins poussaient à l'émeute, les Jacobins anarchisaient l'armée, les volontaires ne se levaient pas, le ministère était nul, le comité autrichien des Tuileries correspondait avec les puissances, non pour trahir la nation, mais pour sauver les jours du roi et de sa famille. Gouvernement suspect, Assemblée hostile, clubs séditieux, garde nationale intimidée et privée de son chef, journalisme incendiaire, conspirations sourdes, municipalité factieuse, maire conspirateur, peuple ombrageux et affamé, Robespierre et Brissot, Vergniaud et Danton,

Girondins et Jacobins en présence, ayant la même proie à se disputer, la monarchie, et luttant de démagogie pour s'arracher la faveur du peuple : tel était l'état du pays au dedans et au dehors, au moment où la guerre ex-
5 térieure venait presser de toutes parts la France et la faire éclater en exploits et en crimes. Les Girondins et les Jacobins, un moment unis, suspendaient leur animosité, comme pour renverser à l'envi la faible constitution qui les séparait. La bourgeoisie, personnifiée
10 dans les Feuillants, dans la garde nationale et dans La Fayette, restait seule attachée à la constitution. La Gironde faisait contre le roi, du haut de la tribune, l'appel au peuple qu'elle devait plus tard faire vainement en faveur du roi contre les Jacobins. Pour dominer
15 la ville, Brissot, Roland, Pétion soulevaient les faubourgs, ces capitales de misères et de séditions. Toutes les fois qu'on remue jusque dans ses dernières profondeurs un peuple qui a longtemps croupi dans l'ignorance, il en sort des monstres et des héros, des prodiges de crime et des
20 prodiges de vertu. C'est ce qu'on allait voir apparaître sous la main conjurée des Girondins et des démagogues.

A mesure que le pouvoir arraché des mains du roi par l'Assemblée s'évanouissait, il passait dans la commune de Paris. La municipalité, premier élément de forma-
25 tion des nations qui se fondent, est aussi le dernier asile de l'autorité quand les nations se décomposent. Avant de tomber dans la plèbe, le pouvoir s'arrête un moment dans le conseil des magistrats de la cité. L'Hôtel de Ville était devenu les Tuileries du peuple.

30 L'Assemblée, n'ayant su prendre ni le parti de la Révolution ni le parti de la constitution, subissait en silence tous les contre-coups du dehors, et ne semblait en permanence que pour accepter les actes du peuple. Attitude passive et dégradée ; juste punition d'un corps
35 souverain qui craignait la république sans oser lui résister, et qui la désirait sans oser la servir ! Le peuple, qui sentait la faiblesse de ses représentants, faisait tout seul la république ; mais comme le peuple fait tout quand il est sans gouvernement, par le désordre, par la

flamme, et par le sang, il ne conservait envers l'Assemblée qu'une apparence de respect légal, comme pour avoir l'air de respecter quelque chose ; mais au fond il avait pris la dictature en prenant les armes. Les hommages qu'il affectait de rendre à la représentation n'étaient que les ordres respectueux qu'il lui donnait. Le véritable pouvoir était déjà à l'Hôtel de Ville, dans les commissaires de la commune. Le peuple l'avait senti. Il leur prêtait sa force. Il a le sentiment du droit suprême : le droit de ne pas périr. Les commissaires de la commune étaient plus que ses représentants : ils étaient le peuple de Paris lui-même.

Les Girondins, indécis jusque-là entre l'abaissement et la chute du trône, sentirent qu'il fallait ou le précipiter eux-mêmes ou être entraînés avec lui. La commission extraordinaire, où les Girondins avaient la majorité du nombre, de l'importance et du talent, s'assembla séance tenante. La délibération ne fut pas longue. Le canon délibérait pour elle. Le peuple attendait. Vergniaud prend la plume et rédige précipitamment l'acte de suspension provisoire de la royauté. Il rentre et lit, au milieu d'un silence profond et à quatre pas du roi, qui l'écoute, le plébiscite de la déchéance. Le son de la voix de Vergniaud était solennel et triste, son attitude morne, son geste abattu. Soit que la nécessité de lire la condamnation de la monarchie en présence du monarque imposât à ses lèvres et à son cœur la décence de la pitié, soit que le repentir de l'impulsion sentît l'instrument passif d'une fatalité qui lui demandait plus que sa conscience ne consentait, il semblait moins déclarer la victoire de son parti que prononcer sa propre sentence.

'Je viens, dit-il, au nom de la commission extraordinaire, vous présenter une mesure bien rigoureuse ; mais je m'en rapporte à la douleur dont vous êtes pénétrés pour juger combien il importe au salut de la patrie que vous l'adoptiez sur l'heure. L'Assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble ; que les maux dont gémit l'empire déri-

vent principalement des défiances qu'inspire la conduite des chefs du pouvoir exécutif, dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et contre l'indépendance nationale ; que ces défiances ont provoqué de
5 toutes les parties de l'empire le vœu de la révocation de l'autorité confiée à Louis XVI ; considérant néanmoins que le Corps législatif ne veut agrandir par aucune usurpation sa propre autorité, et qu'il ne peut concilier son serment à la constitution et à sa ferme volonté de
10 sauver la liberté qu'en faisant appel à la souveraineté du peuple, décrète ce qui suit :

'Le peuple français est invité à former une Convention nationale ; le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions ;

15 'Le payement de la liste civile est suspendu ;

'Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte du Corps législatif jusqu'à ce que le calme soit rétabli dans Paris.'

Ce décret fut accepté sans discussion . . .

20 Roland, Clavière et Servan, les trois ministres girondins renvoyés, furent réintégrés sans scrutin, sur la proposition de Brissot. Leur nomination était une vengeance de leur destitution par le roi. Danton fut nommé ministre de la justice ; Monge, ministre de la
25 marine; Lebrun, des affaires étrangères ; Grouvelle, secrétaire du Conseil des ministres. Monge était un mathématicien illustre ; Lebrun, un homme de chancellerie versé dans la diplomatie ; Grouvelle, un lettré subalterne et ambitieux. A neuf heures du soir le gouvernement
30 fut constitué. Les Girondins y dominaient par Roland, Clavière, Servan, Lebrun. La commune les contrebalançait par Danton seul.

Bientôt après la famille royale arrivait au Temple et s'installait dans son dernier asile, tandis que l'Assemblée,
35 par l'organe de Guadet, promulguait les règles d'après lesquelles on nommerait une Convention et on ferait appel à la souveraineté directe et unanime du peuple.

Ainsi le triomphe des Girondins amena immédiatement leur abdication. L'Assemblée qu'ils dominaient

se sentit faible devant un évènement qu'elle n'avait eu ni le courage d'accomplir ni la vertu d'empêcher. Elle se retira, et restitua au peuple les pouvoirs qu'elle en avait reçus. Le mouvement avorta dans ses mains. Elle tira le gouvernement au sort et jeta la France au hasard. Infidèle à la constitution, refusant son appui à la royauté, timide en face de la république, elle n'eut ni élan, ni politique, ni audace. Elle donna à tous les partis le droit de la mépriser. L'histoire la jugera plus sévèrement qu'aucune des Assemblées qui personnifièrent la Révolution. Placée entre l'Assemblée constituante et la Convention nationale, elle pâlit devant ces deux grands foyers : l'un des lumières philosophiques, l'autre de la volonté révolutionnaire de la nation. Elle ne renversa rien, elle ne fonda rien ; elle aida tout à tomber. Elle reçut de ses prédécesseurs une constitution à maintenir, une royauté à réformer, un pays à défendre. Elle laissa, en se retirant, la France sans constitution, sans roi, sans armée.

Le 21 septembre, à midi, les membres de l'Assemblée législative escortaient en corps la Convention pour venir abdiquer solennellement. François de Neufchâteau, dernier président de l'Assemblée dissoute, prit la parole : 'Représentants de la nation, dit-il, l'Assemblée législative a cessé ses fonctions, elle dépose le gouvernement dans vos mains ; elle donne aux Français cet exemple du respect à la majorité du peuple. La liberté, les lois, la paix, ces trois mots furent imprimés par les Grecs sur les portes du temple de Delphes. Vous les imprimerez sur le sol entier de la France.'

Pétion fut nommé président à l'unanimité. Les Girondins saluèrent d'un sourire ce présage de leur ascendant sur la Convention ; Condorcet, Camus, Brissot, Rabaut-Saint-Étienne, Vergniaud, Lasource, tous Girondins à l'exception de Camus, occupèrent les places de secrétaires.

La première question à traiter était celle de la royauté ou de la république. La France avait pris son parti. L'Assemblée ne pouvait suspendre le sien. Elle réfléchissait seulement à la grandeur de l'acte. Il y a des

mots qui contiennent la vie ou la mort des peuples ; il y a des minutes qui décident de l'avenir du genre humain. La Convention était sur le seuil de ses destinées inconnues : elle n'hésitait pas, elle se recueillait. Changer le gouvernement était toute la politique des Girondins. Changer la société était la politique des démocrates. Les uns étaient des politiques, les autres des philosophes. Les uns pensaient au lendemain, les autres à la postérité.

Cependant chacun de ces partis devait se presser, pour ne pas laisser à l'autre l'honneur de l'initiative et l'avantage de la priorité.

Les Girondins, fiers de leur nombre dans la Convention, se réunirent en conseil chez madame Roland, et résolurent de n'admettre la discussion sur le changement de forme du gouvernement qu'après s'être emparés des commissions exécutives et surtout de la commission de constitution, qui prépareraient leur élan, qui assureraient leur moyen, et qui seraient les organes de leurs volontés. Ils se croyaient assez maîtres de la Convention par le nombre de leurs adhérents et par l'autorité de leur crédit pour prévenir dans les premières séances une acclamation téméraire de la République. Ils entrèrent avec cette confiance dans la salle.

Danton, Robespierre, Marat lui-même ne se proposaient pas de devancer le moment de cette proclamation. Ils voulaient lui donner la solennité du plus grand acte organique qu'une nation pût accomplir. Ils voulaient de plus tâter leur force dans la Convention et grouper leurs amis, inconnus les uns aux autres, pour modeler la République à sa naissance, chacun sur leurs idées et sur leur ambition. Le silence était donc tacitement convenu sur cette grande mesure entre tous les chefs de l'Assemblée. Mais la veille de cette première séance quelques membres, jeunes, exaltés et impatients de la Convention, et quelques membres de la Commune, réunis dans un banquet au Palais-Royal, condamnèrent unanimement cette temporisation des chefs, et résolurent de déjouer cette timide prudence et de déconcerter les plans des Girondins en lançant le mot de république à leurs ennemis.

Le soir donc, ainsi qu'il avait été convenu, un de leur nombre, Collot d'Herbois, donna, en entrant à la séance, le mot d'ordre aux impatients. Ils se tinrent prêts à lui faire écho . . . A peine eut-il demandé l'abolition de la royauté, qu'une acclamation, en apparence unanime, s'éleva de toutes les parties de la salle et attesta que la voix d'un seul avait prononcé le mot de la nécessité. La République fut donc proclamée.

Cette proclamation fut accueillie avec une ardente exaltation dans la capitale, dans les départements, dans les armées. C'était pour les philosophes le type des gouvernements humains retrouvé sous les débris de quatorze siècles de préjugés et de tyrannies. C'était pour les patriotes la déclaration de guerre d'une nation debout, proclamée par elle-même en face des trônes conjurés contre la liberté. C'était pour le peuple une enivrante nouveauté . . .

Ceux qui en jouirent le plus furent les Girondins. Rassemblés le soir chez madame Roland, Pétion, Brissot, Guadet, Louvet, Boyer-Fonfrède, Ducos, Grangeneuve, Gensonné, Barbaroux, Vergniaud, Condorcet, célébrèrent dans un recueillement presque religieux l'avènement de leur pensée dans le monde ; et, jetant volontairement le voile de l'illusion sur les embarras du lendemain et sur les obscurités de l'avenir, ils se livrèrent tout entiers à la plus grande jouissance que Dieu ait accordée à l'homme ici-bas : l'enfantement de son idée, la contemplation de son œuvre, la possession de son idéal accompli.

De nobles paroles furent échangées pendant le repas entre ces grandes âmes. Madame Roland, pâle d'émotion, laissait échapper de ses yeux des regards d'un éclat surnaturel qui semblaient voir l'échafaud à travers la gloire et la félicité du jour. Le vieux Roland interrogeait de l'œil la pensée de sa femme et semblait lui demander si ce jour n'était pas le sommet de leur vie et celui après lequel il n'y avait plus qu'à mourir. Condorcet entretenait Brissot des horizons indéfinis que l'ère nouvelle ouvrait à l'humanité. Boyer-Fonfrède,

Barbaroux, Rebequi, Ducos, jeunes amis, presque frères, se félicitaient d'avoir de longues vies à donner à leur patrie et à la liberté. Guadet et Gensonné se reposaient glorieusement de longues fatigues dans cette
5 halte triomphante, où ils avaient enfin mené la Révolution. Vergniaud, sur qui tous les convives avaient les yeux fixés comme sur le principal auteur et le seul modérateur de la future république, montrait dans son attitude et dans ses traits la quiétude insouciante de
10 la force qui se repose avant et après le combat. Il regardait ses amis avec un sourire à la fois serein et mélancolique. Il parlait peu. A la fin du souper, il prit son verre, le remplit de vin, se leva et proposa de boire à l'éternité de la République. Madame Roland,
15 pleine des souvenirs de l'antiquité, demanda à Vergniaud d'effeuiller dans son verre, à la manière des anciens, quelques roses du bouquet qu'elle portait ce jour-là.

Vergniaud tendit son verre, fit nager les feuilles de rose sur le vin et but ; puis se penchant vers Barbaroux
20 avant de se rasseoir : 'Barbaroux, lui dit-il à demi-voix, ce ne sont pas des roses, mais des branches de cyprès qu'il fallait effeuiller dans notre vin ce soir. En buvant à cette République, qui sait si nous ne buvons pas à notre mort? N'importe, ajouta-t-il, ce vin serait mon sang,
25 que je boirais encore à la liberté et à l'égalité.' — Vive la République ! s'écrièrent à la fois les convives.

Cette image sinistre attrista, mais ne découragea pas leurs âmes. Ils étaient prêts à tout accepter de la Révolution, même la mort.

30 Les Girondins écoutèrent après le dîner les vues que Roland, assisté de sa femme, avait rédigées pour la Convention sur l'état de la République. Ce projet posait nettement la question entre la France et la commune de Paris. Roland, comme ministre de l'intérieur,
35 en appelait à la Convention des désordres de l'anarchie et des crimes qui avaient signalé l'interrègne des lois depuis le 10 août jusqu'à l'ouverture de la nouvelle assemblée, et demandait que le pouvoir exécutif fût affermi dans les mains du gouvernement central. Les

Girondins se promirent de soutenir énergiquement leur ministre dans ses projets et de refréner enfin les usurpations de la commune de Paris. C'était déclarer la guerre à Danton, à Robespierre, et à Marat, qui régnaient à l'Hôtel de Ville. 5

Roland, depuis ce jour, était l'objet de toutes les calomnies des feuilles de Marat et de toutes les émeutes des factieux. Menacé à tout instant dans son propre hôtel, au ministère de l'intérieur, insuffisamment protégé par un faible poste de gendarmerie, il était fréquem- 10 ment obligé, pour sa sûreté, de passer les nuits hors de chez lui. Quand il y couchait, madame Roland plaçait elle-même des pistolets sous l'oreiller du lit, soit pour se défendre contre les attaques nocturnes de meurtriers apostés, soit pour se soustraire par une mort volontaire 15 aux outrages des assassins. Roland, animé par cette femme virile, n'avait pas faibli sous ses devoirs. Ses lettres aux départements pour combattre les sanguinaires provocations de la Commune, les feuilles publiques rédigées dans ses bureaux et dont les articles les plus 20 mâles respiraient l'âme de sa femme, *La Sentinelle*, journal républicain et honnête, écrit sous sa dictée par Louvet, attestaient ses efforts pour retenir la Révolution dans les voies de la justice et de la loi.

Bientôt Danton et Fabre d'Églantine essayèrent de 25 soustraire à Roland ce moyen d'action sur l'esprit public, en attirant à eux la plus grande part des deux millions de fonds secrets que l'Assemblée avait confiés au pouvoir exécutif. Ils y réussirent et désarmèrent ainsi le ministre de l'intérieur du faible levier qui lui restait sur 30 l'opinion.

De son côté, Marat demanda à Roland une somme d'argent pour les frais d'impression des pamphlets populaires qu'il avait en portefeuille. Roland refusa. Marat dénonça le ministre à la vindicte des patriotes. 35 Danton se chargea de fermer la bouche à Marat. Le duc d'Orléans, lié secrètement avec Danton, prêta la somme. Marat néanmoins distilla sa rancune en lignes de sang contre Roland, sa femme et ses amis. Chaque

tentative que ce parti faisait pour rétablir l'action du gouvernement, l'ordre et la sûreté dans Paris et dans les départements était représentée par l'ami du peuple et par les soudoyés de la Commune comme une conspi-
5 ration contre les patriotes. Roland répondit par une adresse aux Parisiens. Ses coups dépassaient Marat et portaient sur la Commune dont la lutte avec l'Assemblée s'envenimait tous les jours. 'Avilir l'Assemblée nationale, porter à la révolte contre elle, répandre la défiance
10 entre les autorités et le peuple, voilà le but des affiches et des feuilles de Marat,' disait Roland. 'Lisez celle du 8 septembre, où tous les ministres, excepté Danton, sont voués à l'animadversion publique et accusés de trahison ! Si ces diatribes étaient anonymes ou signées de
15 quelque nom obscur, je les dédaignerais ; mais elles portent le nom d'un homme que le corps électoral et la Commune comptent parmi leurs membres, et qu'on parle de porter à la Convention. Un tel accusateur me force de répondre ; et si cette réponse devait être mon testa-
20 ment de mort, je le ferais encore pour qu'elle fût utile à mon pays. Je suis né avec la fermeté de caractère qui soutient la vertu, je méprise la fortune, j'aime la gloire honnête, je ne puis vivre qu'en paix avec ma conscience. Qu'on prenne ma vie et qu'on lise mes ouvrages ; je
25 défie la malveillance d'y trouver un seul acte, un seul sentiment dont j'aie à rougir. Pendant quarante ans d'administration, j'ai fait le bien. Je n'aime pas le pouvoir. Soixante ans de travaux me rendent la retraite préférable à une vie agitée. On m'accuse de
30 machiner avec la faction de Brissot : j'estime Brissot parce que je lui reconnais autant de pureté que de talent. J'ai admiré le 10 août ; j'ai frémi des suites du 2 septembre. J'ai compris la colère du peuple, mais j'ai voulu qu'on arrêtât les assassinats. Moi-même j'ai été
35 désigné pour victime. Que des scélérats provoquent les assassins contre moi, je les attends ; je suis à mon poste, je saurai mourir.'

Un de ces hasards que la fortune jette aux milieu des évènements pour les aggraver et les dénouer vint in-

opinément donner aux Jacobins de nouvelles armes contre les Girondins, de nouveaux témoignages contre Louis XVI. Ce prince, se défiant de la sûreté des Tuileries, quelques jours avant le 10 août, avait fait pratiquer, dans la muraille d'un couloir obscur qui conduisait à son cabinet, une armoire secrète recouverte d'une porte de fer et d'un panneau de boiserie. Le roi s'était servi pour cette opération du compagnon de ses travaux manuels quand, les jours de son oisiveté, il se délassait du trône par le métier de forgeron. Cet homme, nommé Gamain, était un serrurier de Versailles, il avait aimé tendrement Louis XVI, et rien n'aurait pu le décider à la trahison, si la démence ou les obsessions de sa femme n'avaient déraciné peu à peu dans son cœur son attachement pour le roi. Mais cet ouvrier robuste, ayant été atteint d'une maladie de langueur immédiatement après le scellement de la porte de fer, rechercha, avec l'inquiétude d'une imagination fiévreuse, comment son corps, jeune et vigoureux jusque-là, avait pu tout-à-coup s'énerver et s'amaigrir comme si l'ombre de la mort avait passé sur lui, ou comme si un de ces sorts, sinistres crédulités du peuple, avait été jeté sur sa vie.

Il se souvint qu'accablé de lassitude et de soif pendant le travail pénible de la forge, le roi lui avait offert de se désaltérer, et lui avait donné à boire de sa propre main un verre d'eau froide. Soit que la fraîcheur de l'eau eût glacé ses sens, soit que le commencement du marasme de cet homme eût coïncidé naturellement avec cette époque de sa vie, Gamain se crut empoisonné de la main de son maître et de son ami, intéressé, disait-il, à faire disparaître le seul témoin du dépôt caché dans les murs de son palais.

Gamain confia ses soupçons à sa femme qui les partagea et les envenima. Il lutta longtemps contre cette obsession de son âme ; mais, enfin, vaincu par le désespoir de périr victime d'une si odieuse trahison, ébranlé de plus par les secousses croissantes de la Révolution, et craignant que son silence ne lui fût un jour imputé à crime, il résolut de se venger avant de mourir, et de

révéler le mystère auquel il avait concouru. Il alla chez le ministre de l'intérieur Roland, et lui fit sa déclaration. Soit que Roland fût impatient de saisir de nouvelles pièces de conviction contre la royauté, soit qu'il espérât trouver dans ces confidences de la liste civile des preuves écrites de la corruption de Danton, de Marat, de Robespierre lui-même, soit plutôt qu'il craignît de livrer à la Convention des correspondances qui compromettraient ses propres amis, il se hâta comme un homme qui voit sa proie et qui jette une main aussi prompte que l'œil sur un secret. Roland ne songea pas à l'immense responsabilité qu'appellerait sur lui une découverte dont il écartait les témoins. Il n'appela point, pour lever ce scellé, les membres du comité de la Convention ; il fit monter Gamain seul avec lui dans sa voiture, se rendit aux Tuileries, força la porte de fer, recueillit les papiers que l'armoire contenait, et porta ces pièces au ministère de l'intérieur pour les examiner avant de les déposer à la Convention.

A l'annonce de la découverte de ce trésor d'accusations, un cri de joie s'éleva dans Paris, un murmure sourd gronda dans la Convention contre la témérité du ministre. Tous les partis s'accusèrent mutuellement d'avance de quelques complicités occultes dont l'armoire de fer recélait les preuves contre leurs chefs. Tous tremblèrent que Roland n'eût, à son gré, trié ces témoignages de trahison. Tous, à l'exception des Girondins, lui firent un crime de son impatience et d'avoir substitué la main d'un ministre à l'œil de la nation dans l'examen d'un dépôt de manœuvres et de trahisons contre elle. Bien que Roland eût apporté dans la journée les papiers de l'armoire de fer sur le bureau du président, le fait d'avoir assisté seul à leur découverte et de les avoir parcourus avant de les livrer le rendait suspect de soustraction et de partialité. La Convention chargea son Comité des Douze de lui faire un rapport sur ces pièces et sur ceux de ses membres qui pourraient s'y trouver impliqués. Ces papiers contenaient le traité secret de la cour avec Mirabeau et les témoignages

irrécusables de la corruption de ce grand orateur. La vérité sortait des murs du palais, où elle avait été scellée, pour venir accuser sa mémoire dans son tombeau. Barrère, Merlin, Duquesnoy, Rouyer, les membres les plus éminents de l'Assemblée législative, et sous cette dénomination on entendait Guadet, Vergniaud, Gensonné, étaient, sinon accusés, du moins désignés comme ayant eu des rapports avec Louis XVI. Ces correspondances, pour la plupart, révélaient plutôt des plans vagues que les aventuriers politiques offrent en échange d'un peu d'or aux pouvoirs en détresse que des plans arrêtés et des complicités réelles ; presque toutes finissaient par des demandes énormes de millions au trésor du roi. On promettait à ce prince des noms et des consciences qui ne savaient pas même qu'on les marchandât ; Barrère, Guadet, Merlin, Duquesnoy, se disculpèrent sans peine d'accusations chimériques. Un seul homme dans l'Assemblée avait négocié sa parole et son crédit avec la cour : cet homme était Danton. Mais la preuve de ses rapports avec la monarchie était en Angleterre, entre les mains d'un ministre de Louis XVI. L'armoire de fer se taisait sur lui.

Barbaroux, pour faire diversion aux soupçons qui s'élevaient contre Roland, demanda que Louis XVI fût le premier accusé. La Convention nomma vingt et un membres pour rédiger les questions à adresser à Louis XVI et son acte d'accusation. Elle décida en outre que le roi serait traduit à sa barre pour entendre la lecture de cette accusation, qu'il aurait deux jours pour y répondre, et que le lendemain du jour où il aurait comparu et répondu on prononcerait sur son sort par l'appel nominal de tous les membres présents.

Marat, s'élançant à la tribune, après la lecture de ce décret, dénonça Roland et ses amis comme affamant systématiquement le peuple pour le pousser aux excès ; puis se tournant inopinément contre Robespierre et Saint-Just : 'On cherche, dit-il, à jeter les patriotes de cette Assemblée dans des mesures inconsidérées en demandant que nous votions par acclamation la mort du

tyran. Eh bien, moi, je vous rappelle au plus grand calme. C'est avec sagesse qu'il faut prononcer.' L'Assemblée s'étonne, les députés se regardent et semblent douter de ce qu'ils ont entendu. Marat, élevant plus haut la voix, reprend avec gravité : 'Oui, ne préparons pas aux ennemis de la liberté le prétexte des calomnies atroces qu'ils feraient pleuvoir sur nous, si nous nous abandonnions à l'égard de Louis XVI au seul sentiment de notre force et de notre colère. Pour connaître les traîtres, car il y en a dans cette Assemblée (plusieurs voix: "Nommez les traîtres"), pour connaître les traîtres avec certitude, je vous propose un moyen infaillible, c'est que le vote de tous les députés sur le sort du tyran soit publié ! ' Les applaudissements des tribunes poursuivent Marat jusque sur son banc.

Chabot, après Marat, sur la dénonciation d'un nommé Achille Viard, aventurier qui cherchait l'importance dans des relations équivoques avec tous les partis, accusa les Girondins, et spécialement madame Roland, de s'entendre avec Narbonne, Malouet et d'autres constitutionnels réfugiés à Londres, pour sauver le roi et pour intimider la Convention par un rassemblement de dix mille républicains modérés qui ne voulaient pas la mort du tyran. Cette conspiration imaginaire, rêvée par Chabot, Bazire, Merlin et quelques autres membres exaltés du Comité de Surveillance de la Convention, occasionna une scène d'invectives entre les deux partis, dans laquelle les paroles, les gestes, les regards avilirent la dignité des représentants de la République au niveau du plus abject tumulte.

Au milieu de ces tumultes et de ces outrages mutuels, madame Roland, appelée par la Convention pour être confrontée avec son accusateur Viard, paraît à la barre.

L'aspect d'une femme, belle, chef de parti, réunissant en elle les séductions de la nature au prestige du génie, à la fois rougissante et fière du rôle que son importance dans la République lui décerne, inspire le silence, la décence et l'admiration de l'Assemblée. Madame Roland s'explique avec la simplicité et la modestie d'une accusée

sûre de son innocence, et qui dédaigne de confondre son accusateur autrement que par l'éclat de la vérité. Sa voix émue et sonore tremble au milieu du silence attentif et favorable de l'Assemblée. Cette voix de femme, qui pour la première fois succède aux clameurs rauques des hommes irrités, et qui semble apporter une note nouvelle aux accents de la tribune, ajoute un charme de plus à l'éloquence gracieuse de ses expressions.

Viard, convaincu d'impudence, se tait. Les applaudissements absolvent et vengent madame Roland. Elle sort au milieu des marques de respect et d'enthousiasme de la Convention. Tous les membres se lèvent et s'inclinent sur son passage. Elle emporte dans son âme, elle montre involontairement dans son attitude la joie secrète d'avoir paru au milieu du sénat de sa patrie, d'avoir fixé un moment les yeux de la France, vengé ses amis et confondu ses ennemis. 'Vois ce triomphe ! disait Marat à Camille Desmoulins, assis près de lui dans la salle ; ces tribunes qui restent froides, ce peuple qui se tait, sont plus sages que nous.' Robespierre lui-même méprisa la ridicule conspiration rêvée par Chabot, et sourit pour la dernière fois à la beauté et à l'innocence de madame Roland.

Ce triomphe devait être de courte durée. Les Girondins se perdaient de jour en jour. Roland dut abandonner le pouvoir. Depuis la retraite de son mari, madame Roland désespérait de la liberté. Les froides théories de Robespierre glaçaient son cœur. Les haillons de Marat offensaient ses yeux. Renfermée dans la solitude, elle se demandait déjà si l'idéal de la Révolution qu'elle avait rêvée n'était pas un de ces mirages de l'âme qui trompent par des perspectives séduisantes les imaginations altérées de bien et qui se convertissent en aridité et en soif quand on en approche. Il lui eût été doux de mourir avant son désenchantement. L'ardeur de la lutte et la grandeur de son courage avaient soutenu son âme pendant que son mari était au pouvoir. Maintenant l'activité de sa pensée se retournait contre elle-même et la dévorait. L'ingratitude du peuple venait

avant la gloire. De toutes les promesses de la République, madame Roland n'avait vu se réaliser que des ruines et des crimes. La calomnie, qui s'acharnait sur elle et sur son mari, l'effrayait plus que l'échafaud. Elle avait conservé ses amis Barbaroux, Pétion, Louvet, Brissot, Buzot. Elle se préparait à quitter Paris et à se retirer de nouveau avec son mari et son enfant dans sa maison du Beaujolais.

Mais ce n'était pas seulement pour fuir le bruit menaçant que ses ennemis faisaient autour de son nom qu'elle allait s'abriter dans ses montagnes : c'était pour se fuir elle-même. Les dangers que couraient ses amis lui révélaient la force des sentiments qu'elle éprouvait pour eux. Chaste comme les statues de l'antiquité dont elle avait fait son modèle, elle craignit de profaner dans son âme, par le feu d'un amour vulgaire, le feu pur et surnaturel de la liberté. Elle résolut de s'éloigner. Elle avait besoin de sa propre estime plus encore que de la gloire. Elle voulait offrir une victime sans tache à la mort.

Mais l'agitation du moment, les comptes que Roland avait à faire rendre de sa gestion, les dangers tous les jours croissants, suspendaient ce départ de semaine en semaine. L'âme partagée entre son culte pieux pour Roland, son amour pour sa fille, ses inquiétudes sur ses amis, sa vigilance sur ses sentiments et sa douleur sur les maux de sa patrie, elle subissait à la fois toutes les douleurs de l'épouse, de la mère, du chef de parti. Elle connaissait à son tour l'amertume de la haine du peuple, les poisons de la calomnie, la froideur du foyer conjugal, les alarmes nocturnes sur la vie d'un époux et des enfants, et toutes ces angoisses qu'elle n'avait pas su plaindre dans la reine. Son logement, caché dans une sombre rue du quartier du Panthéon, contenait autant de troubles et de gémissements qu'un palais.

Tout à coup, le comité révolutionnaire de la Commune envoya des hommes armés arrêter Roland dans sa maison. Le ressentiment de ce vieillard, le génie et la beauté de sa femme, la renommée populaire qui faisait

de leur foyer domestique un foyer de conspiration contre la Montagne, les déclamations de Marat, les insinuations de Robespierre, les perpétuelles allusions des journaux jacobins à la puissance occulte de cette famille, enfin ce nom de Rolandistes donné aux Girondins et confondant ainsi les prétendus crimes de Roland dans les crimes qu'on attribuait à ses amis, n'avaient pas permis au peuple d'oublier ce ministre tombé. Roland n'avait pas joui du bénéfice de la chute : l'oubli. On craignait trop cet homme pour lui pardonner. On croyait arrêter dans sa personne une conspiration contre la République, et trouver chez lui tous les fils et toute l'âme du parti du fédéralisme. A six heures du soir, pendant que la multitude entourait la Convention et que ses amis luttaient à la tribune, les sectionnaires se présentèrent chez lui, et le sommèrent de les suivre au nom du comité révolutionnaire. Ils lui montrèrent un ordre écrit. 'Je ne connais pas ce pouvoir dans la constitution, répondit Roland, et je n'obéirai pas volontairement aux ordres qui émanent d'une autorité illégale. Si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge ; mais je protesterai jusqu'au dernier soupir. — Je n'ai pas l'ordre d'employer la violence, dit le chef des sectionnaires, porteur du mandat d'arrêt ; je vais en référer au conseil de la Commune, et je laisse ici mes collègues pour répondre de vous.'

Madame Roland s'arma de toute l'indignation que le sentiment de la loi violée et des périls de son mari lui inspire. Elle rédige précipitamment une lettre à la Convention pour lui demander vengeance. Elle écrit de plus un billet au président et le prie de la faire admettre elle-même à la barre. Elle s'élance dans une voiture de place et se fait conduire aux Tuileries.

La foule et les troupes remplissaient les cours. Elle abaisse son voile sur son visage, de peur d'être reconnue par ses ennemis. Repoussée d'abord par les sentinelles, elle parvient, à force de ruse et d'insistance, à se faire ouvrir la salle des pétitionnaires. Elle entend de là, pendant des heures d'angoisses, le sourd retentissement

des bruits de la salle et les tumultes des tribunes qui invectivent ses amis ou qui applaudissent ses ennemis. Elle envoie son billet au président par un député de la Plaine nommé Roze, qui la reconnaît et qui la protège. Roze revient après une longue attente. Il lui raconte les motions meurtrières contre les Girondins, la consternation de ce parti, l'impossibilité où est la Convention de faire diversion à ce combat à mort pour entendre et pour discuter la réclamation d'une femme. Elle insiste. Roze lui amène Vergniaud.

Madame Roland et Vergniaud s'entretiennent à l'écart pendant que leur parti s'écroule. 'Faites-moi entrer, faites-moi obtenir la parole,' dit la femme courageuse à Vergniaud ; 'j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la République et qui réveilleront la Convention de sa stupeur. Un exemple de courage peut faire honte à une nation.' L'éloquence qu'elle sentait en elle lui faisait illusion sur la lâcheté des assemblées. Vergniaud gémit de son illusion, la détourne de son dessein, lui presse les mains dans les siennes comme pour un suprême adieu, et rentre attendri et fortifié dans la salle pour répondre à Robespierre.

Madame Roland sort des Tuileries, court à pied chez Louvet, dont elle aimait et voulait invoquer le courage. Louvet était à la Convention. A son retour, le concierge de la maison qu'elle habite lui apprend que Roland, délivré de la surveillance des sectionnaires, s'est réfugié dans une maison voisine. Elle y court. Son mari avait déjà changé d'asile. Elle le suit de porte en porte et finit par le découvrir ; elle tombe dans ses bras, lui raconte ses tentatives, se réjouit de sa délivrance, et ressort pour forcer la porte de la Convention.

Il était nuit depuis deux heures. Cette femme seule parcourt les rues illuminées sans comprendre de quel parti cette illumination est le triomphe. Arrivée au Carrousel, où campaient tout à l'heure quarante mille hommes et où s'agitait une multitude innombrable, elle trouve la place vide et silencieuse. Quelques rares sentinelles gardent seules les portes du palais national.

La séance était levée. Elle interroge un groupe de sans-culottes qui veillaient autour d'un canon. Ils lui apprennent, avec l'accent d'une joie qu'ils croient partagée par elle, que la Commission des Douze est renversée, que ce sacrifice a réconcilié les patriotes, que Paris sauve la République, que le règne des traîtres est fini et que la municipalité, victorieuse, ne tardera pas à faire arrêter les Girondins. Elle rentre consternée dans sa demeure. Elle embrasse sa fille endormie et délibère si elle se soustraira à l'arrestation par la fuite. La retraite où son mari était caché ne pouvait les celer tous les deux. Le seul asile possible pour elle, après celui-là, aurait accrédité contre sa vertu des calomnies que sa pureté redoutait plus que la mort. Elle se décida à attendre son sort et à le braver au foyer de sa vie d'épouse et de mère. Elle avait depuis longtemps aguerri son âme contre la persécution et même contre l'assassinat. Son cœur dévoré d'une double passion, un amour sans faiblesse et un patriotisme désespéré, ne lui présentait depuis quelque temps dans la mort qu'un refuge pour sa vertu et qu'une éclatante immortalité pour son nom. Elle ne regrettait de la vie que sa fille, dans l'âme de laquelle elle voyait poindre le germe de ses talents, avec une raison plus forte et plus sereine pour dominer ses passions. Elle avait des amis sûrs à qui elle devait léguer ce trésor d'une mère. Tranquille de ce côté, elle était prête à tout évènement. Le sang d'une autre Lucrèce n'effrayait pas son imagination, pourvu qu'il teignît le drapeau de la République. Dans cette résolution elle s'assit pour écrire à Roland les résultats de sa journée. Accablée des fatigues et des anxiétés du jour, elle venait de s'endormir, quand des membres de la section forcent sa demeure et la font réveiller en sursaut par sa femme de service. Elle se lève et, comprenant d'avance son sort, elle s'habille avec décence et fait son paquet de ses vêtements les plus nécessaires, comme pour quitter à jamais sa maison. Les sectionnaires l'attendaient dans son salon ; ils lui présentaient l'ordre d'arrestation de la Commune contre elle. Elle demande

une minute seulement pour informer par un billet un ami de sa situation et pour lui recommander sa fille. On la lui accorde ; mais le chef des sectionnaires ayant insisté pour lire ce qu'elle écrivait et pour connaître le
5 nom de l'ami auquel elle s'adressait, elle déchira avec indignation sa lettre, aimant mieux disparaître sans adieux que de dénoncer une amitié dont on ferait un crime à celui qu'elle aimait.

On l'arracha, au lever du jour, à sa fille et à ses domes-
10 tiques en larmes. 'Que vous êtes aimée !' lui dit avec étonnement un des sectionnaires qui n'avait jamais vu dans la femme belle et sensible que le chef de parti odieux et calomnié. 'C'est que j'aime,' lui répondit avec une fierté tendre madame Roland.

15 On la jeta dans une voiture entourée de gendarmes. Le peuple et les femmes de la rue, ameutés depuis le matin par le spectacle de cette arrestation, suivaient la voiture, en criant : 'A la guillotine !' La foule aime à voir tomber toute chose. Un commissaire de la Com-
20 mune demanda à madame Roland si elle désirait qu'on baissât les glaces de la voiture pour la soustraire à ces regards et à ces cris. 'Non, dit-elle, l'innocence opprimée ne doit pas prendre l'attitude du crime et de la honte ; je ne crains pas les regards des hommes de bien,
25 et je brave ceux de mes ennemis. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes, lui dit le commissaire, vous attendez paisiblement justice. — Justice, répondit-elle, s'il y en avait, je ne serais pas ici ! J'irai à l'échafaud comme je me rends à la prison. Je méprise
30 la vie.' Les portes de la prison se refermèrent sur elle. Toutes les fautes, toutes les vertus, toutes les espérances, tous les repentirs et tout l'héroïsme de son parti semblèrent entrer avec elle dans ce cachot. L'histoire l'y suivra pour les contempler.

35 La séance du lendemain, le 1er juin, à la Convention, ne fut occupée que par la lecture de la proclamation du Comité de Salut public au peuple français, lue et rédigée par Barrère. Cette proclamation, empreinte du caractère de faiblesse et d'ambiguité des évènements et des

hommes, excusait l'insurrection comme une heureuse illégalité du peuple de Paris, et présentait les Girondins comme des représentants d'une vertu trop rigide dont la Convention avait réparé les torts, en les couvrant néanmoins de son inviolabilité. La Commune, enivrée de sa victoire, tenait un plus impérieux langage, et se réunissait pour achever ses ennemis . . .

Le 2 juin, Marat demanda un décret d'accusation contre vingt-deux Girondins dénoncés, mais un décret qui les mettrait en arrestation chez eux, ainsi que les membres de la Commission des Douze et les ministres Clavière et Lebrun ! . . . Des gendarmes furent envoyés par le comité révolutionnaire pour les garder à vue dans leurs maisons.

Cependant ces vingt-deux Girondins, les membres de la Commission des Douze et un certain nombre de leurs amis, avertis de leur danger, s'enfuyaient dans leurs départements . . . Barbaroux, Buzot, Guadet, Louvet, Salles, Pétion, Bergoing, Lesage, Cussy, Kervélégan, Lanjuinais, se jetèrent dans la Normandie, et, après avoir parcouru, en les soulevant, les départements entre la mer et Paris, ils établirent à Caen le foyer et le centre de l'insurrection contre la tyrannie de Paris. Ils se donnèrent le nom d'Assemblée centrale de la résistance à l'oppression.

Roland s'était réfugié et caché dans les environs de Rouen après l'emprisonnement de sa femme.

Le procès des autres Girondins emprisonnés après le 2 juin fut décidé le 30 octobre. Vingt et un d'entre eux furent guillotinés. Vergniaud et Brissot furent du nombre. D'autres les suivirent.

Depuis la mort des Girondins, la guillotine semblait élevée au rang d'institution. Elle ne cessait de dévorer des victimes. Ces victimes étaient prises dans tous les partis que la Révolution avait laissés en arrière ou qu'elle rencontrait en avançant. Quelques démagogues sanguinaires de la Commune et de la Montagne demandaient qu'on construisît l'instrument de meurtre en pierre de taille sur la place de la Concorde et en face

des Tuileries. La guillotine devait être, selon eux, un édifice public et national qui témoignât à tous, et toujours, que la surveillance du peuple était permanente et que sa vengeance était éternelle.

5 Le tribunal révolutionnaire, attentif au moindre signe du Comité de Salut public, se hâtait d'envoyer à la mort tous ceux qu'on lui désignait. Le jugement n'était qu'une courte formalité.

Le nom de madame Roland ne pouvait échapper long-
10 temps au ressentiment du peuple. Ce nom était tout un parti. Amie de la Gironde, cette femme pouvait en être la Némésis, si on la laissait survivre aux amis illustres qui l'avaient précédée au tombeau.

Quelques-uns vivaient encore ; il fallait les découra-
15 ger en frappant leur idole. D'autres étaient morts : il fallait humilier leur mémoire en l'associant à l'exécration populaire qu'inspirait une femme odieuse au peuple et suspecte à la liberté. Tels furent les motifs qui firent demander par la Commune et par les Jacobins le juge-
20 ment de madame Roland.

Le Comité de Salut public, exécuteur quelquefois affligé, mais toujours complaisant, des volontés de la populace, inscrivit le nom de madame Roland sur la liste qu'on remettait tous les soirs à Fouquier-Tinville.
25 Robespierre signa cette liste avec un remords visible sur le visage. Dans les premiers temps de son séjour à Paris, le député d'Arras, encore obscur, avait fréquenté la maison de cette femme. A l'époque où l'Assemblée constituante humiliait l'orgueil et dédaignait la parole
30 de Robespierre, madame Roland avait deviné son génie, honoré son obstination, encouragé son éloquence méconnue. Ce souvenir pesait sur la main du membre du Comité de Salut public, au moment où il signait un envoi au tribunal qui devait être un envoi à l'échafaud. Madame
35 Roland et Robespierre avaient commencé la Révolution ensemble. La Révolution les avait conduits l'un au sommet de la toute-puissance, l'autre au fond de l'adversité. Robespierre devait peut-être aux encouragements de cette femme l'empire de l'opinion, qui lui don-

nait le droit de la sauver ou de la perdre. Tout homme généreux se fût laissé émouvoir par ce rapprochement et par ce souvenir. Robespierre n'était que stoïque. Il prenait l'inflexibilité pour la force, l'obstination pour la volonté. Il se fût arraché le cœur, s'il l'eût eu capable de lui conseiller une faiblesse. Le système avait tué en lui la nature. Il se croyait plus qu'un homme en immolant en lui l'humanité. Plus il souffrait de cette violence, plus il se croyait juste. Il en était arrivé à cette extrémité du sophisme et à cette exagération de fausse vertu qui fait mépriser à l'homme tous ses bons sentiments.

Madame Roland était enfermée dans la prison de l'Abbaye depuis le 31 mai. Il y a des âmes que la postérité contemple avec plus de curiosité et plus d'intérêt que tout un empire, parce qu'elles résument, dans leur situation, dans leur sensibilité, dans leur élévation et dans leur chute, toutes les vicissitudes, toutes les catastrophes, toutes les gloires, et toutes les infortunes de leur temps. Madame Roland est une de ces âmes. Dans son élan, dans sa passion, dans ses illusions, dans son martyre, dans son découragement et aussi dans son espérance immortelle, elle personnifiait au fond de son cachot toute la Révolution. Isolée de l'univers, arrachée à un père, à un époux, à une fille, elle noyait dans des flots de larmes intérieures les ardeurs d'une imagination brûlante, attachée comme une flamme à un débris.

Les geôliers de l'Abbaye adoucirent, autant que les murs d'une prison le permettaient, sa captivité. Il y a des êtres qu'on ne peut persécuter que de loin. La beauté amollit tout ce qui l'approche. On lui donna, à l'insu des commissaires, une chambre éclairée d'un rayon de soleil. On lui apporta des fleurs. Elle aimait à s'en entourer dans le temps de son bonheur, comme du plus divin et du moins cher des luxes. On tressa des plantes grimpantes et touffues autour des barreaux de fer de sa fenêtre, pour laisser au moins à ses regards, en cachant les grilles, les illusions de la liberté. On permit à quelques amis de s'entretenir avec elle. On lui

apporta des livres, entretiens qu'elle recherchait avec les plus grandes âmes de l'antiquité. Tranquille sur le salut de son mari, qu'elle savait réfugié à Rouen chez des amis sûrs ; tranquille sur l'avenir de sa fille que son ami Bosc, administrateur du Jardin des Plantes, avait confiée à madame Creuze de la Touche, mère d'adoption ; fière de souffrir pour la liberté ; heureuse de souffrir pour ses amis, elle éprouva une sorte d'apaisement voluptueux de ses sensations dans le silence et dans la solitude de sa prison. La nature a mis le calme dans l'excès de l'infortune, comme une couche molle au fond de l'abîme, pour adoucir la sensation de la chute aux infortunés. La certitude de ne pas pouvoir tomber plus bas, le défi aux hommes de pousser plus loin leur vengeance, et la jouissance intérieure de son propre courage, placent le patient au-dessus du bourreau. Ces trois sentiments à la fois soutenaient l'énergie de madame Roland. Ils faisaient de ses souffrances un spectacle glorieux pour elle, dont elle était à la fois le drame, l'héroïne et le spectateur.

Elle se sépara, par la pensée, du monde, du temps, d'elle-même, et voulut vivre d'avance tout entière dans la postérité. Rien de moderne et de chrétien ne fléchissait son âme à la résignation ou ne la tournait vers le ciel. Son dégoût des superstitions avait affaibli en elle jusqu'à cette foi dans un Dieu présent et dans une immortalité certaine. Femme antique dans des jours chrétiens, sa vertu était romaine comme ses opinions. Sa providence à elle, c'était l'opinion des hommes ; son ciel, c'était la postérité. De tous les dieux elle n'invoquait que l'avenir. Une sorte de devoir abstrait et stoïque, qui est à lui-même son propre juge et sa propre récompense, lui tenait lieu d'espérance, de consolation et de piété. Mais son âme était si forte et si pure, que cette vertu sans rémunération et sans preuve lui suffisait pour se tenir debout dans l'adversité et ferme devant l'échafaud.

Ne pouvant plus agir, elle se recueillit pour penser. Elle se procura, par la complicité de ses gardiens, quel-

ques feuilles de papier, de l'encre, une plume. Elle écrivit par fragments sa vie intime, sa vie publique. Chaque jour elle dérobait une de ces pages à la surveillance de ses gardiens. Elle la confiait à Bosc, qui l'emportait sous son habit et la recueillait en dépôt pour de 5 meilleurs temps. Il semblait ainsi à madame Roland qu'elle avait soustrait une année de sa vie à la mort, et qu'elle dérobait au néant ce qu'elle considérait comme la meilleure part d'elle-même : son souvenir. Elle entremêlait dans ces pages, avec le désordre et avec la pré- 10 cipitation d'une pensée qui n'a pas de lendemain, les rêveries les plus féminines de son enfance et les préoccupations les plus lugubres de sa captivité. On voyait, dans le même livre, la jeune fille dans la chambre haute du quai des Orfèvres, aspirant l'amour et la gloire, 15 un peu plus loin, la captive dans son cachot, séparée de sa fille, de son époux, de son ami, effeuillant une à une toutes ses tendresses, toutes ses illusions, toutes ses espérances, et attendue par l'échafaud.

Bien que ce livre soit adressé en apparence à la pos- 20 térité, on sent, à certains signes d'intelligence, qu'il s'adressait surtout à l'âme d'un confident inconnu. Madame Roland espérait qu'après sa mort un œil ami déchiffrerait son âme, et retrouverait plus claires, dans ces pages, les allusions, les souvenirs et les révélations 25 de sa pensée. Ces *Mémoires* sont comme une conversation à voix basse, dont le public n'entend pas tout. Ils ont un intérêt de plus : c'est un entretien suprême, c'est l'adieu d'une grande âme à la vie. A chaque mot on craint que la confidence ne soit interrompue par le 30 bourreau. On croit voir la hache suspendue sur l'écrivain, prête à couper la pensée avec la tête.

Ces loisirs de sa captivité adoucirent, en les évaporant, les sensations de sa tristesse. La parole est une vengeance ; l'indignation qui s'exhale se sent soulagée. La 35 captive se reprit par moments à espérer. Elle fut même délivrée quelques heures. Ivre de liberté, elle courut à sa demeure pour embrasser son enfant et revoir le foyer de sa vie intérieure. Cette liberté d'un jour était un

piège de ses persécuteurs. Des satellites de la Commune épiaient sa joie pour l'empoisonner. Ils attendaient sur l'escalier de sa maison. Ils ne lui laissèrent pas toucher la porte, franchir le seuil, entendre la voix de son enfant, 5 voir les larmes de ses serviteurs. Ils l'arrêtèrent malgré ses invocations, et la jetèrent, à peine échappée, dans une autre prison à Sainte-Pélagie.

La compassion de ses geôliers lui y donna une chambre, un grabat, une table. Elle reprit ses *Mémoires*, elle 10 revit ses amis Bosc et Champagneux. Le lâche Lanthenas, confident assidu de son foyer dans ses jours de puissance, l'ingrat Pache, élevé par elle et par son mari au pouvoir, siégeaient l'un au sommet de la Montagne, l'autre au sommet de la Commune ; ils affectèrent 15 l'oubli. Danton absent détournait les yeux. Robespierre n'osait dérober une tête au peuple. Cependant l'ancienne amitié qui avait existé entre lui et madame Roland donna à la captive un instant d'espérance et presque de faiblesse. Elle était malade à l'infirmerie de 20 la prison. Un médecin qui se disait ami de Robespierre vint la visiter. Il lui parla de Robespierre. 'Robespierre, répondit-elle, je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé. Je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. Je crains aujourd'hui qu'il n'aime la domination et peut-25 être aussi la vengeance. Je le crois susceptible de prévention, facile à passionner, lent à revenir de ses jugements, jugeant trop vite coupables tous ceux qui ne partagent pas ses opinions. Je l'ai beaucoup vu : demandez-lui de mettre la main sur sa conscience et de 30 vous dire s'il pense mal de moi.' Cette conversation lui suggéra la pensée de s'adresser à Robespierre, elle y céda et écrivit :

'Robespierre,' disait-elle, dans cette lettre à la fois pathétique et provocante, 'je vais vous mettre à l'é-35 preuve : c'est à vous que je répète ce que j'ai dit de vous à l'ami qui vous remettra ce billet. Je ne veux pas vous prier, vous l'imaginez bien, je n'ai jamais prié personne, et ce n'est pas du fond d'une prison que j'adres-

serais une supplication à l'homme qui a le pouvoir de me l'ouvrir. La prière est faite pour les coupables et pour les esclaves. L'innocence témoigne, et c'est assez. La plainte même ne me convient pas, je sais souffrir. Je sais aussi qu'à la naissance des républiques les révolutions prennent pour victimes ceux-là mêmes qui les ont accomplies : c'est leur sort ; l'histoire est leur vengeur. Mais par quelle singularité, moi, femme, suis-je exposée aux orages qui ne tombent ordinairement que sur les grands acteurs des révolutions ? . . . Robespierre, je vous défie de croire que Roland ne fut pas un honnête homme. Vous l'avez connu. Il a la rudesse de la vertu, comme Caton en avait l'âpreté. Dégoûté des affaires, irrité de la persécution, ennuyé du monde, fatigué de travaux et d'années, il ne voulait plus que gémir dans une retraite ignorée, et s'y obscurcir en silence pour éviter un crime à son siècle. Ma prétendue complicité serait plaisante si elle n'était pas atroce. D'où vient donc cette animosité contre moi, qui n'ai jamais fait de mal à personne et qui ne sais pas même en souhaiter à ceux qui m'en font ? Élevée dans la retraite, nourrie d'études sérieuses qui ont développé en moi quelque caractère, livrée à des goûts simples, enthousiaste de la Révolution, étrangère aux affaires par mon sexe, mais m'entretenant avec chaleur, j'ai méprisé les premières calomnies lancées contre moi, je les ai crues le tribut nécessaire à payer à l'envie par une situation que le vulgaire avait l'imbécillité de regarder comme élevée, et à laquelle je préférais l'état paisible où j'avais passé tant d'heureuses journées . . .

'Cependant je suis emprisonnée depuis cinq mois, arrachée des bras de ma jeune fille, qui ne peut plus reposer sur le sein qui l'a nourrie ! Loin de tout ce qui m'est cher, en butte aux invectives d'un peuple abusé, entendant sous mes fenêtres les sentinelles qui me veillent s'entretenir de mon prochain supplice, lisant les dégoûtantes diatribes que vomissent contre moi des écrivains qui ne m'ont jamais vue ! . . . Je n'ai rien dit, rien demandé, je n'ai fatigué personne de mes réclama-

tions : fière de me mesurer avec la mauvaise fortune et de la tenir sous mes pieds.

'Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenserait 5 peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci ; c'est pour votre instruction. La fortune est légère, la faveur d'un peuple l'est également. Voyez le sort de ceux qui agitèrent le peuple, lui plurent ou le gouvernèrent, depuis Vitellius jusqu'à César, et depuis Hippon, haran- 10 gueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs parisiens ! . . . Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'histoire qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-ils le bonheur ? Quel que 15 soit le sort qu'on me garde, je saurai le subir d'une manière digne de moi, ou le prévenir si cela me convient. Après les honneurs de la persécution, dois-je avoir celui du martyre ? Parlez ; c'est quelque chose que de savoir son sort, et avec une âme comme la mienne 20 on est capable de l'envisager. Si vous voulez être juste et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile, et dès lors elle ne pourrait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et vous ne pouvez éviter de le sentir, quiconque 25 m'a connue ne saurait me persécuter sans remords.'

Sous le stoïcisme apparent de cette lettre, on entendait cependant un sourd appel à la pitié. C'était du moins une porte que madame Roland ouvrait à la réconciliation. Une réponse favorable de Robespierre lui aurait 30 imposé la reconnaissance envers l'homme qui poursuivait et qui envoyait à la mort ceux qu'elle adorait. Perdre la vie lui parut plus honorable et plus doux que de la devoir à Robespierre. La lettre écrite elle la déchira.

35 Elle en garda cependant les lambeaux comme la trace d'une pensée de salut personnel sacrifiée à la dignité de femme de parti et à ses sentiments d'épouse et d'amie. Robespierre n'eut point à se décider entre son remords

et sa popularité. La prisonnière se résigna à la mort. Elle entretint ses loisirs, comme les heures du soir d'une journée finie, de musique, de conversations et de lectures. Dans la musique elle puisait la mélancolie, dans les livres la force de sa situation. Elle étudiait surtout Tacite, ce sublime anatomiste des grandes morts, qui montre du doigt sur le cadavre de tant de victimes les dernières pulsations de la douleur et de l'héroïsme. Elle répétait le supplice avec lui, afin de le savoir par cœur et de le représenter dignement à l'instant suprême. Elle eut la pensée de prévenir le coup ; elle se procura du poison. Au moment de le boire, elle écrivit à son mari pour s'excuser de mourir avant lui : 'Pardonne-moi, homme digne du respect de l'avenir, de disposer d'une vie que je t'avais consacrée. Tes malheurs m'y auraient attachée s'il m'eût été permis de les adoucir. Tu ne perds qu'un inutile objet d'inquiétudes déchirantes !' Puis revenant au souvenir de son enfant : 'Pardonne-moi, chère enfant, jeune et tendre fille,' écrivait-elle encore, 'toi dont la douce image pénètre mon cœur maternel et étonne mes résolutions ! Ah ! sans doute, je ne t'aurais jamais enlevé ton guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels ! ont-ils pitié de l'innocence ? Vous, mes amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline. Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves ! Vous me connûtes ; vous ne croirez point que la faiblesse ou l'effroi me dictent le parti que je prends. Si quelqu'un pouvait me répondre que devant le tribunal où l'on traduit tant de justes j'aurais la liberté de signaler les tyrans, je voudrais y paraître à l'heure même !'

Un seul cri vague d'invocation sortit à ce moment de son âme, religion du dernier soupir, qui, sans savoir où il va se perdre, cherche à s'exhaler plus haut et plus loin que le néant : 'Divinité, être suprême! âme du monde! principe de ce que je sens de bon, de grand, d'immortel en moi ! dont je crois l'existence parce qu'il faut que j'émane de quelque chose de supérieur à ce que je vois ! je vais me réunir à ton essence !'

Elle fit son testament et distribua entre sa fille, ses serviteurs et ses amis, son piano, sa harpe, deux bagues chères qui lui restaient, ses livres et quelques meubles de son cachot, sa seule richesse. Elle se souvint de ses
5 premières passions, la nature, la campagne, le ciel : 'Adieu, écrivait-elle, adieu, soleil de ma fenêtre, dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux ! Adieu, campagnes solitaires des bords de la Saône, dont le spectacle
10 m'a si souvent émue, et vous rustiques habitants de Thizy, dont j'essuyais les sueurs, dont j'adoucissais la misère, dont je soignais les maladies. Adieu, cabinets paisibles, où je nourrissais mon esprit, de la vérité, où je captivais mon imagination par l'étude, où j'apprenais
15 dans le silence de la méditation à commander à mes sens et à mépriser la vanité ! Adieu, ma fille ! Souviens-toi de ta mère ! Tu n'es pas réservée sans doute à des épreuves comme les miennes. Adieu, enfant chérie, que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais
20 pénétrer de tous mes sentiments !'

Cette pensée bouleversa sa résolution, l'image de son enfant la retint par le cœur. Elle jeta le poison, et voulut, à cause de sa fille, laisser des heures de plus à l'épreuve et des repentirs à la destinée. Elle résolut
25 d'attendre la mort.

Le supplice des Girondins jeta un linceul sur la vie aux yeux de madame Roland. Vergniaud, Brissot n'étaient plus. Qui savait le sort de Buzot, de Barbaroux, de Louvet ? Peut-être avaient-ils déjà quitté
30 la terre.

On la transporta à la Conciergerie. Elle y languit peu. Elle y grandit en se rapprochant de la mort. Son âme, son langage, ses traits y prirent la solennité des grands destins. Pendant le peu de jours qu'elle y passa,
35 elle répandit par sa présence parmi les nombreux prisonniers de cette maison un enthousiasme et un défi de la mort qui divinisèrent les âmes les plus abattues. L'ombre voisine de l'échafaud semblait relever sa beauté. Les longues douleurs de sa captivité, le sentiment désespéré

mais calme de sa situation, les larmes contenues mais murmurantes au fond des paroles, donnaient à sa voix un accent où l'on entendait ce bouillonnement des sentiments qui monte d'un cœur profond.

Elle s'entretenait à la grille avec les hommes princi- 5 paux de son parti qui peuplaient la Conciergerie. Debout sur un banc de pierre qui l'élevait un peu au-dessus du sol de la cour, les doigts entrelacés aux barreaux de fer qui formaient la claire-voie entre le cloître et le préau, elle avait trouvé sa tribune dans sa prison, et son audi- 10 toire dans ses compagnons de mort. Elle parlait avec l'abondance et l'éclat de Vergniaud, mais avec cette amertume de colère et cette âpreté de mépris que la passion d'une femme ajoute toujours à l'éloquence du raisonnement. Sa mémoire vengeresse plongeait dans 15 l'histoire de l'antiquité pour y trouver des images, des analogies et des noms capables d'égaler ceux des tyrans du jour. Pendant que ses ennemis préparaient son acte d'accusation à quelques pieds au-dessus de sa tête, sa voix, comme celle de la postérité, grondait dans ces 20 souterrains de la Conciergerie. Elle se vengeait avant sa mort et léguait sa haine. Elle arrachait non des larmes, elle n'en voulait pas pour elle-même, mais des cris d'admiration aux prisonniers. On l'écoutait des heures entières. On se séparait aux cris de 'Vive la 25 République !' On ne calomniait pas la liberté, on l'adorait jusque dans les cachots creusés en son nom.

Mais cette femme, si magnanime et si supérieure à son sort en public, fléchissait, comme toute nature humaine, dans la solitude et dans le silence du cachot. Son âme 30 héroïque semblait se taire alors et laisser son cœur de femme s'affaisser et se briser en tombant de l'enthousiasme sur la réalité. Plus elle s'était élevée haut, plus dure était la chute.

Elle passait quelquefois de longues matinées, accoudée 35 sur la fenêtre, le front contre le grillage de fer, à regarder un coin du ciel libre, et à pleurer comme un ruisseau sur les pots de fleurs dont le concierge avait garni l'entablement. A quoi pensait-elle ? Des mots entrecoupés de

ses dernières pages le révèlent : à son enfant, à son mari, vieillard accoutumé à cet appui, et incapable de faire un pas de plus dans la vie sans elle ; à sa jeunesse vainement altérée d'amour, consumée dans le feu des ambitions politiques ; à ces amis dont l'image la poursuivait et lui faisait seule regretter la vie s'ils vivaient encore, aspirer la mort s'ils l'avaient devancée dans l'éternité. Elle l'ignorait, c'était son supplice.

Elle ne sentait pas les autres misères de sa captivité. Son cachot, humide, infecte, ténébreux, était voisin de celui qu'avait occupé la reine : rapprochement trop semblable à un remords. Toutes deux étaient arrivées en quelques mois par des routes différentes, au même souterrain, pour marcher de là au même échafaud : l'une tombée du trône sous l'effort de l'autre ; l'autre montée aux premiers honneurs de la République, et précipitée, à son tour, à côté de sa propre victime. Ces vengeances du sort ressemblent à des hasards. Ce sont des justices souvent.

L'interrogatoire et le procès de madame Roland ne furent que la répétition des accusations que nous avons vues, dans les procès de ses amis, contre la Gironde. On lui reprocha d'être l'épouse de Roland et l'amie de ses complices. Elle avoua ces crimes comme une gloire. Elle parla avec tendresse de son mari, avec respect de ses amis, avec une modestie fière d'elle-même. Interrompue par des clameurs de colère, chaque fois qu'elle voulait épancher son indignation, elle se tut sous les invectives de l'auditoire. Le peuple prenait alors une part terrible et dominante dans le dialogue entre le juge et les accusés. Il donnait ou il retirait la parole. Il commandait le jugement.

Elle entendit sa condamnation en femme qui reçoit dans son arrêt de mort son titre à l'immortalité. Elle se leva, s'inclina légèrement, et avec l'expression de l'ironie sur les lèvres : 'Je vous remercie,' dit-elle aux juges, 'de m'avoir trouvée digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés.' Elle redescendit les degrés de la Conciergerie avec une précipita-

tion et une légèreté de marche qui ressemblaient à l'élan d'un enfant vers un but qu'il va enfin atteindre. Ce but était la mort. En marchant, dans le corridor, devant les prisonniers groupés pour la voir, elle les regarda en souriant, et, passant sa main droite transversalement contre son cou, elle fit le geste du couteau qui tranche une tête. Ce fut son seul adieu ; il était tragique comme sa destinée, joyeux comme sa délivrance. Il fut compris. Ces hommes, qui ne pleuraient pas sur eux, pleuraient sur elle.

Plusieurs charrettes pleines de victimes roulaient ce jour-là leur charge de condamnés à l'échafaud. On la fit monter sur la dernière, à côté d'un vieillard infirme et faible, nommé Lamarche, ancien directeur de la fabrication des assignats. Elle était vêtue d'une robe blanche, protestation d'innocence dont elle voulait frapper le peuple. Ses beaux cheveux noirs, coupés derrière la tête, tombaient par devant en boucles sur son cou. Son teint, reposé par une longue captivité et animé par l'air âpre et glacial de novembre, avait la fraîcheur de ses années d'enfance. Ses yeux parlaient. Sa physionomie rayonnait de gloire. Ses lèvres hésitaient entre la pitié et le dédain. La foule l'insultait de mots grossiers. 'A la guillotine, à la guillotine !' lui criaient les femmes. — 'J'y vais,' leur dit-elle, 'j'y serai dans un moment ; mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, mais ils y viendront souillés de sang, et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors !' Elle détournait quelquefois la tête de ces insultes, et se penchait avec une tendresse filiale vers son compagnon de supplice. Le vieillard pleurait. Elle lui parlait et l'encourageait à la fermeté. Elle essayait même d'égayer pour lui le funèbre trajet, et parvint à le faire sourir.

Une statue colossale de la Liberté en argile, comme la liberté du temps, s'élevait alors au milieu de la place où l'on voit aujourd'hui l'obélisque. L'échafaud se dressait à côté de cette statue. Arrivée là, madame Roland descendit. Au moment où l'exécuteur lui pre-

nait les bras pour la faire monter à la guillotine, elle eut un de ces dévouements qu'un cœur de femme peut seul contenir et révéler dans une pareille heure : 'Je vous demande une seule grâce, et ce n'est pas pour moi,' dit-elle en résistant un peu au bras du bourreau, 'accordez-la-moi !' Puis se tournant vers le vieillard : 'Montez le premier,' dit-elle à Lamarche, 'mon sang répandu sous vos yeux vous ferait sentir deux fois la mort, il ne faut pas que vous ayez la douleur de voir tomber ma tête.' Le bourreau y consentit. Délicatesse d'une touchante sensibilité qui s'oublie et qui s'immole pour épargner une minute d'agonie à un vieillard inconnu, et qui atteste le sang-froid du cœur dans l'héroïsme de la mort ! Qu'une telle minute doit racheter d'emportement d'opinion devant la postérité et devant Dieu !

Après l'exécution de Lamarche, qu'elle entendit sans pâlir, elle monta légèrement les degrés de l'échafaud, et, s'inclinant du côté de la statue de la Liberté comme pour la confesser encore en mourant par elle : 'O Liberté !' s'écria-t-elle, 'O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom !' Elle se livra à l'exécuteur, et sa tête roula dans le panier.

Ainsi disparut cette femme qui avait rêvé la République dans son imagination de quinze ans, qui avait soufflé dans l'esprit d'un vieillard sa haine du trône, qui avait animé de son âme un parti d'hommes jeunes, enthousiastes, éloquents, amoureux de théories antiques, et enivrés d'un idéal dont ses lèvres et son regard étaient la source inépuisable pour eux. L'amour chaste et involontaire que sa beauté et son génie leur inspiraient était le cercle magique qui retenait autour d'elle tant d'hommes supérieurs, séparés souvent par bien des dissentiments d'opinion. Ils étaient enchaînés à son rayonnement. Parti d'imagination, ils avaient leur oracle dans l'imagination d'une femme. Elle les entraîna les uns après les autres dans la mort. Elle les y suivit. L'âme de la Gironde s'exhala avec son dernier soupir.

Madame Roland ressemblait en ce moment, et ressemblera à jamais dans la postérité, à la République prématurée et idéale qu'elle avait conçue ; belle, éloquente, mais les pieds dans le sang de ses amis, et la tête tranchée par son propre glaive, au milieu d'un peuple qui ne la reconnaît pas.

Son corps, idole de tant de cœurs, fut jeté dans les fossés de Clamart.

Roland, en apprenant le supplice de sa femme, voulut mourir. Vivre après elle, c'était vivre de sa mort. Il sortit, sans dire un mot, de la maison où il avait trouvé l'hospitalité depuis six mois. Il marcha une partie de la nuit sans autre dessein que de s'éloigner du lieu où il avait reçu asile, afin d'effacer sa trace et de ne pas perdre ceux qui l'avaient sauvé. Au lever du jour, le ciel et la terre lui firent horreur. Il tira un dard caché dans sa canne, en appuya le pommeau contre le tronc d'un pommier, au bord d'un grand chemin, et se perça le cœur. Le matin, les bergers trouvèrent son corps inanimé étendu au bord du fossé. Un billet, attaché à son habit par une épingle, portait ces mots: 'Qui que tu sois, respecte ces restes. Ce sont ceux d'un homme vertueux. En apprenant la mort de ma femme, je n'ai pas voulu rester un jour de plus sur une terre souillée de crimes.' Ainsi la conscience de son républicanisme, l'amour et la vertu se confondaient jusque dans l'épitaphe que Roland écrivait pour lui-même. Élevé trop haut par le mouvement d'une tempête civique, soutenu au-dessus de son niveau naturel par le génie emprunté d'une femme, enivré de son rôle, il prit la probité pour la vertu : elle n'en est que la base. Cependant, il disputa avec un courage antique la République à l'anarchie et les victimes aux échafauds. Il eut pour récompense une mort qui semble une page arrachée aux grands suicides de l'antiquité. Il mourut en Caton et en Sénèque à la fois : comme Caton pour la liberté de sa patrie ; comme Sénèque pour l'amour d'une femme. Il y a une larme du cœur sur le poignard républicain dont il se perça. Cet amour, mêlé à ce patriotisme, donne au trépas de

Roland quelque chose de romain et de pathétique tout à la fois. Si la mort est le plus grand acte de la vie, cet homme, ordinaire au commencement, devint héroïque à la fin. Roland ne vécut pas en vain pour la liberté
5 et pour la gloire, puisqu'il devait arriver à une mort digne de l'antiquité.

CHARLOTTE CORDAY

PENDANT que Paris, la France, les chefs et les armées des factions se préparaient à déchirer la République, l'ombre d'une grande pensée traversait l'âme d'une jeune fille, et allait déconcerter les évènements et les hommes, en jetant le bras et la vie d'une femme à travers la destinée de la Révolution. On eût dit que la Providence voulait se jouer de la grandeur de l'œuvre par la faiblesse de la main, et qu'elle se plaisait à faire contraster dans une lutte corps à corps les deux fanatismes : l'un sous les traits hideux de la vengeance du peuple dans Marat, l'autre sous la céleste beauté de l'amour de la patrie dans une Jeanne d'Arc de la liberté ; l'un et l'autre aboutissant néanmoins, dans leur égarement, au même acte, le meurtre, et se ressemblant malheureusement ainsi devant la postérité, non par le but, mais par le moyen ; non par le visage, mais par la main ; non par l'âme, mais par le sang !

Dans une rue large et populeuse qui traverse la ville de Caen, capitale de la basse Normandie et centre alors de l'insurrection girondine, on voyait au fond d'une cour une antique maison aux murailles grises, délavées par la pluie et lézardées par le temps. Cette maison s'appelait le *Grand Manoir*. Une fontaine à margelle de pierre, verdie par la mousse, occupe un angle de la cour. Une porte étroite et basse, dont les jambages cannelés allaient se renouer au sommet en cintre, laissait voir les marches usées d'un escalier en spirale qui montait à l'étage supérieur. Deux fenêtres en croisillons, dont les vitraux octogones étaient enchâssés dans des compartiments de plomb, éclairaient faiblement l'escalier et

les vastes chambres nues. Ce jour pâle imprimait à cette demeure, par cette vétusté et par cette obscurité, ce caractère de délabrement, de mystère et de mélancolie que l'imagination humaine aime à voir étendu, 5 comme un linceul, sur les berceaux des grandes pensées et sur les séjours des grandes natures. C'est là que vivait, au commencement de 1793, une petite-fille du grand tragique français Pierre Corneille. Les poètes et les héros sont de même race. Il n'y a entre eux d'autre 10 différence que celle de l'idée au fait. Les uns font ce que les autres conçoivent. Mais c'est une même pensée. Les femmes sont naturellement enthousiastes comme les uns, courageuses comme les autres. La poésie, l'héroïsme et l'amour sont du même sang.

15 Cette maison appartenait à une pauvre femme veuve sans enfants, âgée et infirme, nommée madame de Bretteville. Auprès d'elle habitait depuis quelques années une jeune parente qu'elle avait recueillie et élevée pour étayer sa vieillesse et pour peupler son 20 isolement. Cette jeune fille avait alors vingt-quatre ans. Sa beauté grave, sereine et recueillie, quoique éclatante, semblait avoir contracté au fond du cœur l'empreinte de ce séjour austère et de cette vie retirée. Il y avait en elle quelque chose d'une apparition. Les 25 habitants du quartier, qui la voyaient sortir le dimanche avec sa vieille tante pour aller aux églises, ou qui l'entrevoyaient à travers la porte, lisant pendant de longues heures dans la cour, assise au soleil sur la marche de la fontaine, racontent que leur admiration pour elle était 30 mêlée de prestige et de respect : soit rayonnement d'une pensée forte qui intimide l'œil du vulgaire, soit atmosphère de l'âme répandue sur les traits, soit pressentiment d'une destinée tragique qui éclate d'avance sur le front.

35 Cette jeune fille était d'une stature élevée, sans dépasser néanmoins la taille ordinaire des femmes grandes et sveltes de la Normandie. La grâce et la dignité naturelle accentuaient, comme un rythme intérieur, sa démarche et ses mouvements. L'ardeur du Midi se

mêlait dans son teint à la coloration des femmes du Nord. Ses cheveux prenaient des tons sombres quand ils étaient attachés en masse autour de sa tête ou qu'ils s'ouvraient en deux ondes sur son front. Ils paraissaient lustrés d'or à l'extrémité de leurs tresses, comme l'épi plus foncé et plus resplendissant que la tige du blé au soleil. Ses yeux, grands et fendus jusqu'aux tempes, étaient de couleur changeante comme l'eau de mer, qui emprunte sa teinte à l'ombre ou au jour : bleus quand elle réfléchissait, presque noirs quand elle s'animait. Des cils très-longs, plus noirs que ses cheveux, donnaient du lointain à son regard. Son nez, qui s'unissait au front par une courbe insensible, était légèrement renflé vers le milieu. Sa bouche grecque dessinait nettement ses lèvres. L'expression en flottait insaisissable entre la tendresse et la sévérité, également propre à respirer l'amour ou le patriotisme. Le menton relevé, séparé en deux par un sillon très-creux, donnait à la partie inférieure de son visage un accent de résolution mâle qui contrastait avec la grâce toute féminine des contours. Ses joues avaient la fraîcheur de la jeunesse et l'ovale ferme de la santé. Elle rougissait et pâlissait facilement. Sa peau était d'une blancheur saine et marbrée de vie. Sa poitrine, large et un peu maigre, présentait un buste sculptural à peine ondulé. Ses bras étaient forts de muscles, ses mains longues, ses doigts effilés. Son costume, conforme à la modicité de sa fortune et à la retraite où elle vivait, était d'une sobre simplicité. Elle se fiait à la nature et dédaignait tout artifice ou tout caprice de la mode dans ses habits. Ceux qui l'ont vue dans son adolescence la peignent toujours uniformément vêtue d'une robe de drap sombre coupée en amazone, et coiffée d'un chapeau de feutre gris, relevé des bords et entouré de rubans noirs, comme les femmes de son rang en portaient alors. Le son de sa voix, cet écho vivant qui résume toute une âme dans une vibration de l'air, laissait une profonde et tendre impression dans l'oreille de ceux à qui elle adressait la parole. Ils parlaient encore de ce son de voix, dix ans

après l'avoir entendu, comme d'une musique étrange et ineffaçable qui s'était gravée dans leur mémoire. Elle avait dans ce clavier de l'âme des notes si sonores et si graves, que l'entendre c'était, disaient-ils, plus que la voir, et qu'en elle le son faisait partie de la beauté.

Cette jeune fille se nommait Charlotte Corday d'Armans. Quoique noble de sang, elle était née dans une chaumière nommée le Ronceray, au village de Lignères, non loin d'Argentan. L'infortune l'avait reçue dans la vie, d'où elle devait sortir par l'échafaud.

Son père, François de Corday d'Armans, était un de ces gentilshommes de province que la pauvreté confondait presque avec le paysan. Cette noblesse ne conservait de son ancienne élévation qu'un certain respect pour le nom de famille et une espérance vague du retour de la fortune, qui l'empêchait à la fois de s'abaisser par les mœurs et de se relever par le travail. La terre que cette noblesse rurale cultivait dans de petits domaines inaliénables la nourrissait seule sans l'humilier de son indigence. La noblesse et la terre semblaient s'être épousées en France, comme l'aristocratie et la mer s'épousaient à Venise.

M. de Corday joignait à cette occupation agricole une inquiétude politique et des goûts littéraires, très-répandus alors dans cette classe lettrée de la population noble. Il aspirait de l'âme une révolution prochaine. Il se tourmentait dans son inaction et dans sa misère. Il avait écrit quelques ouvrages de circonstance contre le despotisme et le droit d'aînesse. Ces écrits étaient pleins de l'esprit qui allait éclore. Il avait en lui l'horreur de la superstition, l'ardeur d'une philosophie naissante, le pressentiment d'une révolution nécessaire. Soit insuffisance de génie, soit inquiétude de caractère, soit obstination de fortune qui engloutit les plus beaux talents, il ne put se faire jour à travers les évènements.

Il languissait dans son petit fief de Lignères, au sein d'une famille qui s'accroissait tous les ans. Cinq enfants, deux fils et trois filles, dont Charlotte était la seconde, lui faisaient sentir de jour en jour davantage

les tristesses du besoin. Sa femme, Jacqueline-Charlotte-Marie de Gautier-des-Autiers, mourut de ces angoisses, laissant un père à ses filles en bas âge; mais laissant en réalité leurs âmes orphelines de cette tradition domestique et de cette inspiration quotidienne qu'avec la mère la mort enlève aux enfants.

Charlotte et ses sœurs vécurent encore quelques années à Lignères, presque abandonnées à la nature, vêtues de grosse toile comme les filles de la Normandie, et comme elles sarclant le jardin, fanant le pré, glanant les gerbes et cueillant les pommes de l'étroit domaine de leur père. A la fin, la nécessité força M. de Corday à se séparer de ses filles. Elles entrèrent, sous les auspices de leur noblesse et de leur indigence, dans un monastère de Caen, dont madame de Belzunce était abbesse. On appelait ce monastère l'abbaye aux Dames. Cette abbaye, avec ses vastes cloîtres et sa chapelle d'architecture romane, avait été construite en 1066 par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. Dégradée et oubliée en ruines jusqu'en 1730, elle fut magnifiquement restaurée alors, et forme aujourd'hui un des plus beaux hospices du royaume et un des plus splendides monuments publics de la ville de Caen et de la Normandie.

Charlotte avait treize ans. Ces couvents étaient alors de véritables gynécées chrétiens où les femmes vivaient à l'écart du monde, mais en écoutant tous ses bruits et en participant à tous ses mouvements. La vie monastique, pleine de pratiques douces, d'amitiés intimes, séduisit quelque temps la jeune fille. Son âme ardente et son imagination passionnée la jetèrent dans cette contemplation rêveuse au fond de laquelle on croit apercevoir Dieu, état de l'âme que l'obsession affectueuse d'une supérieure et la puissance de l'imitation changent si aisément dans l'enfance en foi et en exercices de dévotion. La caractère de fer de madame Roland elle-même s'était allumé et amolli à ce feu du ciel. Charlotte, plus tendre, y céda plus facilement encore. Elle fut quelques années un modèle de piété. Elle rêvait de

fermer sa vie à peine ouverte à cette première page, et de s'ensevelir dans ce sépulcre où, au lieu de la mort, elle trouvait le repos, l'amitié et le bonheur.

Mais plus son âme était forte, plus elle creusait vite et
5 arrivait à l'extrémité de ses pensées. Elle descendit promptement au fond de sa foi d'enfant. Elle entrevit au delà de ces dogmes domestiques d'autres dogmes nouveaux, lumineux, sublimes. Elle n'abandonna ni Dieu ni la vertu, ces deux premières passions de son
10 âme ; mais elle leur donna d'autres noms et d'autres formes. La philosophie, qui inondait alors la France de ses lueurs, franchissait avec les livres en vogue les grilles des monastères. C'est là que, plus profondément méditée dans le recueillement du cloître et en opposition
15 avec les petitesses monastiques, la philosophie formait ses plus ardents adeptes. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, dans le triomphe de la raison générale, voyaient surtout leurs chaînes brisées et adoraient leur liberté reconquise.

20 Charlotte noua au couvent ces tendres prédilections d'enfance semblables à des parentés de cœur. Ses amies étaient deux jeunes filles de nobles maisons et d'humble fortune comme elle, mesdemoiselles de Faudoas et de Forbin. L'abbesse, madame de Belzunce, et la
25 coadjutrice, madame Doulcet de Pontécoulant, avaient distingué Charlotte. Elles l'admettaient dans ces sociétés un peu mondaines que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors, dans l'enceinte même de leurs couvents. Charlotte avait
30 connu ainsi deux jeunes gens, neveux de ces deux dames : M. de Belzunce, colonel d'un régiment de cavalerie en garnison à Caen, et M. Doulcet de Pontécoulant, officier des gardes du corps du roi ; l'un qui devait être massacré bientôt dans une émeute par la populace de Caen,
35 l'autre qui allait accepter avec une constance modérée la Révolution, entrer à l'Assemblée législative et à la Convention, et subir l'exil et la persécution pour la cause des Girondins. On a prétendu depuis que le souvenir trop tendre du jeune Belzunce, immolé à Caen par le

peuple, avait fait jurer à Charlotte, veuve de son premier amour, une vengeance qui avait attendu et frappé Marat. Rien ne confirme cette supposition et tout la réfute. Si la Révolution n'avait jeté dans le cœur de Charlotte que l'horreur et le ressentiment du meurtre d'un amant, elle aurait confondu dans la même haine tous les partis de la République ; elle n'aurait pas embrassé jusqu'au fanatisme et jusqu'à la mort une cause qui avait ensanglanté ses souvenirs et couvert son avenir de deuil.

Au moment de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. La détresse de la maison paternelle s'était accrue avec les années. Ses deux frères, engagés au service du roi, avaient émigré. Une de ses sœurs était morte. L'autre gouvernait à Argentan le pauvre ménage de leur père. La vieille tante, madame de Bretteville, recueillit Charlotte dans sa maison de Caen. Cette tante était sans fortune, comme toute sa famille. Elle vivait dans cette obscurité et dans ce silence qui laissent à peine connaître des plus proches voisins le nom et l'existence d'une pauvre veuve. Son âge et ses infirmités épaissaient encore l'ombre que sa condition jetait sur sa vie. Une seule femme la servait. Charlotte assistait cette femme dans les soins domestiques. Elle recevait avec grâce les vieilles amies de la maison. Elle accompagnait, le soir, sa tante dans ces sociétés nobles de la ville que les fureurs du peuple n'avaient pas encore toutes dispersées, et où l'on permettait à quelques vieux débris de l'ancien régime de se resserrer, pour se consoler ou pour gémir. Charlotte, respectueuse envers ces regrets et ces superstitions du passé, ne les contrariait jamais par des paroles cruelles ; mais elle en souriait intérieurement, et nourrissait dans son âme le foyer d'opinions bien différentes. Ce foyer devenait en elle de jour en jour plus ardent. Mais la tendresse de son âme, la grâce de ses traits, la puérilité enfantine de ses manières, ne laissaient soupçonner aucune arrière-pensée sous son enjouement. Sa gaieté douce rayonnait sur la maison de sa tante, comme le

rayon du matin d'un jour d'orage, d'autant plus éclatant que le soir sera plus ténébreux.

Ces soins domestiques remplis, sa tante accompagnée à l'église et ramenée à la maison, Charlotte était libre de toutes ses pensées et de toutes ses heures. Elle passait ses jours à folâtrer dans la cour et dans le jardin, à rêver et à lire. On ne la gênait, on ne la dirigeait en rien, dans sa liberté, dans ses opinions, dans ses lectures. Les opinions religieuses et politiques de madame de Bretteville étaient des habitudes plutôt que des convictions. Elle les gardait comme le costume de son âge et de son temps, mais elle ne les imposait pas. D'ailleurs la philosophie avait sapé à cette époque le fond des croyances dans l'esprit même de la vieille noblesse. La Révolution remettait tout en doute. On tenait peu à des idées qu'on voyait tous les jours chanceler et crouler. Et puis les opinions républicaines du père de Charlotte s'étaient infiltrées plus ou moins dans ses proches. La famille de Corday penchait pour les idées nouvelles. Madame de Bretteville elle-même cachait sous la décence de ses regrets pour l'ancien régime une faveur secrète pour la Révolution. Elle laissait sa nièce se nourrir des ouvrages, des opinions, des journaux de son choix. L'âge de Charlotte la portait à la lecture des romans, qui fournissaient des rêves tout faits à l'imagination des âmes oisives. Son esprit la portait à la lecture des œuvres de philosophie, qui transforment les instincts vagues de l'humanité en théories sublimes de gouvernement, et des livres d'histoire, qui changent les théories en actions et les idées en hommes.

Elle trouvait ce double besoin de son esprit et de son cœur satisfait dans Jean-Jacques Rousseau, ce philosophe de l'amour, ce poète de la politique ; dans Raynal, ce fanatique d'humanité ; dans Plutarque, enfin, ce personnificateur de l'histoire, qui peint plus qu'il ne raconte, et qui vivifie les évènements et les caractères de ses héros. Ces trois livres se succédaient sans cesse dans ses mains. Les livres passionnés ou légers de l'époque, tels que l'*Héloïse*, étaient aussi feuilletés par elle. Dévorée

du besoin d'aimer, inspirant et ressentant quelquefois les premiers symptômes de l'amour, sa réserve, sa dépendance et sa misère la retinrent toujours aux derniers aveux de ses sentiments. Elle déchirait son cœur pour emporter violemment le premier lien qui s'y attachait. Son amour, refoulé ainsi par la volonté et par le sort, changea non de nature, mais d'idéal. Il se transforma en vague et sublime dévouement à un rêve de bonheur public. Ce cœur était trop vaste pour ne contenir que sa propre félicité. Elle voulut y contenir la félicité de tout un peuple. Le feu dont elle aurait brûlé pour un seul homme, elle s'en consuma pour sa patrie. Elle se concentra de plus en plus dans ses idées, cherchant sans cesse en elle quel service elle pourrait rendre à l'humanité. La soif du sacrifice de soi-même était devenue sa démence, son amour ou sa vertu. Ce sacrifice dût-il être sanglant, elle était résolue à l'accomplir. Elle était arrivée à cet état désespéré de l'âme, qui est le suicide du bonheur, non au profit de la gloire ou de l'ambition, comme madame Roland, mais au profit de la liberté et de l'humanité comme Judith ou Épicharis. Il ne lui manquait plus qu'une occasion ; elle l'épiait, elle crut la saisir.

C'était le temps où les Girondins luttaient avec un retentissement de courage et d'éloquence prodigieux contre leurs ennemis à la Convention. Les Jacobins ne voulaient, croyait-on, arracher la République à la Gironde que pour précipiter la France dans une sanglante anarchie. Les suprêmes dangers de la liberté, la tyrannie odieuse de la populace de Paris substituée à la souveraineté légale de la nation représentée par ses députés ; les emprisonnements arbitraires, les assassinats de septembre, la conjuration du 10 mars, l'insurrection des 30 et 31 mai, l'expulsion et la proscription de la partie la plus pure de l'Assemblée, leur échafaud dans le lointain, où la liberté monterait avec eux ; la vertu de Roland, la jeunesse de Fonfrède et de Barbaroux, le cri de désespoir d'Isnard, la constance de Buzot, l'intégrité de Pétion, d'idole devenu victime ; le martyre de tribune

de Lanjuinais, auquel il n'avait manqué, pour égaler le sort de Cicéron, que la langue de l'orateur clouée sur les rostres ; enfin l'éloquence de Vergniaud, cet espoir des bons citoyens, ce remords des pervers, devenue tout à
5 coup muette et abandonnant les honnêtes gens à leur découragement, les méchants à leur scélératesse ; à la place de ces hommes ou intéressants ou sublimes, qui paraissaient défendre sur la brèche les derniers remparts de la société et les foyers sacrés de chaque citoyen, un
10 Marat, la lie et la lèpre du peuple, triomphant des lois par la sédition, couronné par l'impunité, rapporté dans les bras des faubourgs sur la tribune, prenant la dictature de l'anarchie, de la spoliation, de l'assassinat, et menaçant toute indépendance, toute propriété, toute liberté,
15 toute vie dans les départements : toutes ces convulsions, tous ces excès, toutes ces terreurs avaient fortement ému les provinces de la Normandie.

La présence dans le Calvados de ces députés, proscrits et fugitifs, venant faire appel à la liberté contre l'oppres-
20 sion et embraser les foyers des départements pour y susciter des vengeurs à la patrie, avait porté jusqu'à l'adoration l'attachement de la ville de Caen pour les Girondins et l'exécration contre Marat. Le nom de Marat était devenu un des noms du crime. Les opinions
25 plus anglaises que romaines, le républicanisme attique et modéré de la Gironde, contrastaient avec le cynisme des Maratistes. Ce qu'on avait désiré en Normandie avant le 10 août, c'était bien moins le renversement du trône qu'une constitution égalitaire de la monarchie.
30 La ville de Rouen, capitale de cette province, était attachée à la personne de Louis XVI, et lui avait offert un asile avant sa chute. L'échafaud de ce prince avait attristé et humilié les bons citoyens. Les autres villes de cette partie de la France étaient riches, industrielles,
35 agricoles. La paix et la marine étaient nécessaires à leur prospérité. L'amour du roi pour l'agriculture, sa prédilection éclairée pour la navigation, les forces navales de la France qu'il s'efforçait de reconstituer, les constructions de vaisseaux qu'il ordonnait dans la rade de Brest,

les travaux merveilleux du port de Cherbourg, les voyages qu'il avait faits dans l'intérieur et sur le littoral de nos côtes pour visiter et vivifier toutes nos rades sur l'Océan, ses études avec Turgot pour favoriser les industries et affranchir le commerce, avaient laissé dans le cœur des Normands de l'estime pour son nom, de l'attendrissement sur ses infortunes, de l'horreur contre ses meurtriers et une disposition secrète au rétablissement d'un régime qui unirait les garanties de la monarchie aux libertés de la République. De là l'enthousiasme pour ces Girondins, hommes de la constitution de 1791 ; de là aussi l'espérance qui s'attachait à leur réintégration et à leur vengeance. Tout patriotisme se sentait frappé, toute vertu se sentait flétrir, toute liberté se sentait mourir en eux.

Le cœur déjà blessé de Charlotte Corday sentit tous ces coups portés à la patrie se résumer en douleurs, en désespoir et en courage dans un seul cœur. Elle vit la perte de la France, elle vit les victimes, elle crut voir le tyran. Elle se jura à elle-même de venger les unes, de punir l'autre, de sauver tout. Elle couva quelques jours sa résolution vague dans son âme, sans savoir quel acte la patrie demandait d'elle, et quel nœud du crime il était le plus urgent de trancher. Elle étudia les choses, les hommes, les circonstances, pour que son courage ne fût pas trompé et que son sang ne fût pas vain.

Les Girondins Buzot, Salles, Pétion, Valady, Gorsas, Kervélégan, Mollevault, Barbaroux, Louvet, Giroux, Cussy, Bergoing, Lesage (d'Eure-et-Loir), Meilhan, Henri Larivière, Du Chastel, étaient, comme on l'a vu, depuis quelques semaines assemblés à Caen. Ils s'occupaient à fomenter l'insurrection générale des départements du Nord, à la combiner avec l'insurrection républicaine de la Bretagne, à recruter les bataillons de volontaires, à les diriger sur l'armée de Puisaye et de Wimpfen, qui allait marcher sur Paris, et à entretenir dans les administrations locales le feu de l'indignation des départements qui devait consumer leurs ennemis. Ces députés, si souvent insultés par Marat, plaçaient

naturellement la Montagne et la Commune sous l'horreur du nom de leur ennemi. Ce nom odieux leur suscitait des vengeurs et leur valait une armée. En se soulevant contre l'omnipotence de Paris et contre la dictature de la Convention, la jeunesse des départements croyait se soulever contre le seul Marat. Danton et Robespierre, moins signalés dans les derniers mouvements contre la Gironde, n'avaient aux yeux des insurgés ni l'importance, ni l'autorité sur le peuple, ni le délire sanguinaire de Marat. On laissait ces noms des deux grands Montagnards dans l'ombre, pour ne pas froisser l'estime que ces deux popularités plus sérieuses conservaient chez les Jacobins des départements. La masse s'y trompait, et ne voyait la tyrannie et l'affranchissement que dans un seul homme. Charlotte s'y trompa comme l'opinion. L'ombre de Marat lui offusqua toute la République.

Les Girondins que la ville de Caen avait pris sous sa garde étaient logés tous ensemble au palais de l'ancienne intendance. Le siège du gouvernement fédéraliste y était transporté avec la commission insurrectionnelle ; on y tenait des assemblées du peuple, où les citoyens et les femmes même s'empressaient d'accourir pour contempler et pour entendre ces premières victimes de l'anarchie, ces derniers vengeurs de la liberté. Les noms si longtemps dominants de Pétion, de Buzot, de Louvet, de Barbaroux, parlaient plus haut que leurs discours à l'imagination du Calvados. La vicissitude des révolutions, qui montrait exilés et suppliants, à une ville de la République, ces orateurs qui avaient renversé la monarchie, soulevé le peuple de Paris, rempli la tribune et la nation de leur voix, attendrissait les spectateurs et les rendait fiers de venger bientôt de si illustres hôtes. On s'enivrait des accents de ces hommes ; on se les nommait, on se montrait du doigt ce Pétion, roi de Paris, et ce Barbaroux, héros de Marseille, dont la jeunesse et la beauté relevaient l'éloquence, le courage et les malheurs. On sortait en criant aux armes et en provoquant les fils, les époux, les frères, à s'enrôler dans les bataillons. Charlotte Corday, surmontant les pré-

jugés de son rang et la timidité de son sexe et de son âge, osa plusieurs fois assister avec quelques amies à ces séances. Elle s'y fit remarquer par un enthousiasme silencieux qui relevait sa beauté féminine et qui ne se trahissait que par des larmes. Elle voulait avoir vu ceux qu'elle voulait sauver. La situation, les paroles, les visages de ces premiers apôtres de la liberté, presque tous jeunes, se gravèrent dans son âme et donnèrent quelque chose de plus personnel et de plus passionné à son dévouement à leur cause.

Le général Wimpfen, sommé par la Convention de se replier sur Paris, venait de répondre qu'il n'y marcherait qu'à la tête de soixante mille hommes, non pour obéir à un pouvoir usurpateur, mais pour rétablir l'intégrité de la représentation nationale et venger les départements. Louvet adressait des proclamations brûlantes aux villes et aux villages du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Finistère, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados : 'La force départementale qui s'achemine vers Paris, disait-il, ne va pas chercher des ennemis pour les combattre, elle va fraterniser avec les Parisiens, elle va raffermir la statue chancelante de la Liberté ! Citoyens, qui verrez passer dans vos routes, dans vos villes, dans vos hameaux, ces phalanges amies, fraternisez avec elles. Ne souffrez pas que des monstres altérés de sang s'établissent parmi vous pour les arrêter dans leur marche.' Ces paroles enfantaient des milliers de volontaires. Plus de six mille étaient déjà rassemblés dans la ville de Caen. Le dimanche 7 juillet, ils furent passés en revue par les députés girondins et par les autorités du Calvados avec tout l'appareil propre à électriser leur courage. Ce rassemblement spontané, se levant, les armes à la main, pour aller mourir et venger la liberté des insultes de l'anarchie, rappelait l'insurrection patriotique de 1792, entraînant aux frontières tout ce qui ne voulait plus vivre s'il n'y avait plus de patrie.

Charlotte Corday assistait du haut d'un balcon à cet enrôlement et à ce départ. L'enthousiasme de ces

jeunes citoyens, abandonnant leurs foyers pour aller couvrir le foyer violé de la représentation nationale et braver les balles ou la guillotine, répondait à peine au sien. Elle le trouvait encore trop froid. Elle s'indignait du petit nombre d'enrôlements que cette revue avait ajouté aux régiments et aux bataillons de Wimpfen. Il n'y en eut, en effet, qu'une vingtaine ce jour-là.

Cet enthousiasme était, dit-on, attendri en elle par le sentiment mystérieux, mais pur, que lui portait un de ces jeunes volontaires qui s'arrachaient ainsi à leur famille, à leurs amours, peut-être à la vie. Charlotte Corday n'avait pu rester insensible à ce culte caché, mais elle immolait cet attachement de pure reconnaissance à un attachement plus sublime.

Ce jeune homme se nommait Franquelin. Il adorait en silence la belle républicaine. Il entretenait avec elle une correspondance pleine de réserve et de respect. Elle y répondait avec la triste et tendre réserve d'une jeune fille qui n'a que des infortunes à apporter en dot. Elle avait donné son portrait au jeune volontaire et lui permettait de l'aimer, du moins dans son image. M. de Franquelin, emporté par l'élan général, et sûr d'obtenir un regard et une approbation en s'armant pour la liberté, s'était enrôlé dans le bataillon de Caen. Charlotte ne put s'empêcher de faiblir et de pâlir en voyant ce bataillon défiler pour le départ. Des larmes roulèrent dans ses yeux. Pétion, qui passait sous le balcon et qui connaissait Charlotte, s'étonna de cette faiblesse et lui adressa la parole : 'Est-ce que vous seriez contente, lui dit-il, s'ils ne partaient pas?' La jeune fille rougit, retint sa réponse dans son cœur et se retira. Pétion n'avait pas compris ce trouble. L'avenir le révéla. Le jeune Franquelin, après l'acte et le supplice de Charlotte Corday, se retira dans un village de Normandie, frappé lui-même à mort par le contre-coup de la hache qui avait tranché la tête de celle qu'il adorait. Là, seul avec sa mère, il languit quelques mois, et mourut en demandant que le portrait et les lettres de Charlotte

fussent ensevelis avec lui. Cette image et ce secret reposent dans ce cercueil.

Depuis ce départ des volontaires, Charlotte n'eut qu'une pensée : prévenir leur arrivée à Paris, épargner leur généreuse vie et rendre leur patriotisme inutile, en délivrant avant eux la France de la tyrannie. Cet attachement, souffert plutôt qu'éprouvé, fut une des tristesses de son dévouement, mais n'en fut pas la cause.

La vraie cause était son patriotisme. Un pressentiment de la terreur courait déjà sur la France en ce moment. L'échafaud était dressé à Paris. On parlait de le promener bientôt dans toute la République. La puissance de la Montagne et de Marat, si elle triomphait, ne devait se défendre que par la main des bourreaux. Le monstre, disait-on, avait déjà écrit les listes de proscription et compté le nombre de têtes qu'il fallait à ses soupçons ou à sa vengeance. Deux mille cinq cents victimes étaient désignées à Lyon, trois mille à Marseille, vingt-huit mille à Paris, trois cent mille dans la Bretagne et dans le Calvados. Le nom de Marat donnait le frisson comme le nom de la mort. Contre tant de sang Charlotte voulait donner le sien. Plus elle rompait de liens sur la terre, plus la victime volontaire serait agréable à la liberté qu'elle voulait apaiser.

Telle était la secrète disposition de son esprit ; mais Charlotte voulait bien voir avant de frapper.

Elle ne pouvait mieux s'éclairer sur l'état de Paris, sur les choses et sur les hommes, qu'auprès des Girondins, principaux intéressés dans cette cause. Elle voulut les sonder sans se découvrir à eux. Elle les respectait assez pour ne pas leur révéler un projet qu'ils auraient pu prendre pour un crime ou prévenir comme une généreuse témérité. Elle eut la constance de cacher à ses amis la pensée qui allait la perdre elle-même pour les sauver. Elle se présenta sous des prétextes spécieux à l'hôtel de l'intendance, où les citoyens qui avaient affaire à eux pouvaient approcher les députés. Elle vit Buzot, Pétion, Louvet. Elle s'entretint deux fois avec

Barbaroux. Les entretiens d'une jeune fille belle et enthousiaste avec le plus jeune et le plus beau des Girondins, sous couleur de politique, pouvaient motiver la calomnie, ou du moins exciter le sourire de l'incrédulité sur quelques lèvres. Il en fut ainsi au premier moment. Louvet, qui depuis écrivit un hymne à la pureté et à la gloire de la jeune héroïne, crut d'abord à une de ces vulgaires séductions des sens dont il avait accumulé les tableaux dans un de ses romans. Buzot, tout rempli d'une autre image, abaissa à peine un coup d'œil sur Charlotte. Pétion, en traversant la salle commune de l'intendance où Charlotte attendait Barbaroux, la railla gracieusement de son assiduité, et faisant ressortir le contraste de sa démarche avec sa naissance : 'Voilà donc, lui dit-il en souriant, la belle aristocrate qui vient voir les républicains !' La jeune fille comprit le sourire et l'insinuation blessante pour sa pureté. Elle rougit, puis s'indigna de rougir, et d'un ton de reproche sérieux et tendre : 'Citoyen Pétion, répondit-elle, vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, un jour vous saurez qui je suis.'

Dans ces audiences qu'elle obtint de Barbaroux et qu'elle prolongea à dessein, pour se nourrir, dans ses discours, du républicanisme, de l'enthousiasme et des projets de la Gironde, elle prit l'humble rôle de solliciteuse ; elle demanda au jeune Marseillais une lettre d'introduction auprès d'un de ses collègues de la Convention, qui pût la présenter au ministre de l'intérieur. Elle avait, disait-elle, des réclamations à présenter au gouvernement en faveur de mademoiselle de Forbin, son amie d'enfance. Mademoiselle de Forbin avait été entraînée en émigration par ses parents, et souffrait l'indigence en Suisse. Barbaroux donna une lettre pour Lauze Duperret, un des soixante-treize députés du parti de la Gironde, oublié dans la première proscription.

Cette lettre de Barbaroux, qui fut plus tard pour Lauze Duperret une cédule d'échafaud, ne contenait aucun mot qui pût être imputé à crime au député qui la recevrait. Barbaroux se bornait à recommander une

jeune citoyenne de Caen aux égards et à la protection de Lauze Duperret. Il lui annonçait un écrit de leur ami commun, Salles, sur la constitution. Munie de cette lettre et d'un passeport, qu'elle avait pris quelques jours avant, pour Argentan, Charlotte adressa à Barbaroux des remercîments et des adieux. Le son de sa voix frappa Barbaroux d'un pressentiment qu'il ne put comprendre alors. 'Si nous avions su son dessein, dit-il plus tard, et si nous eussions été capables d'un crime par une telle main, ce n'est pas Marat que nous aurions désigné à sa vengeance.'

La gaieté que Charlotte avait constamment mêlée au sérieux des conversations patriotiques s'évanouit de son front en quittant pour jamais la demeure des Girondins. Le dernier combat se livrait en elle entre la pensée et l'exécution. Elle couvrit ce combat intérieur d'une prévoyante et minutieuse dissimulation. La gravité seule de son visage et quelques larmes mal dérobées à l'œil de ses proches révélaient l'agonie volontaire de son suicide. Interrogée par sa tante : 'Je pleure, répondit-elle, sur les malheurs de mon pays, sur ceux de mes parents et sur les vôtres ; tant que Marat vivra, personne ne sera sûr d'un jour de sa vie.'

Madame de Bretteville se souvint depuis qu'en entrant dans la chambre de Charlotte pour la réveiller, elle avait trouvé sur son lit une vieille Bible ouverte au livre de Judith, et qu'elle y avait lu ce verset souligné au crayon : 'Judith sortit de la ville parée d'une merveilleuse beauté dont le Seigneur lui avait fait don pour délivrer Israël.'

Le même jour, Charlotte étant sortie pour faire ses préparatifs de départ, elle rencontra dans la rue des bourgeois de Caen qui jouaient aux cartes devant leur porte : 'Vous jouez, leur dit-elle avec un accent d'amère ironie, et la patrie se meurt !'

Sa démarche et ses paroles avaient l'impatience et la précipitation d'un départ. Elle partit, en effet, le 8 juillet, pour Argentan. Là, elle fit ses derniers adieux à son père et à sa sœur. Elle leur dit qu'elle allait cher-

cher contre la Révolution et contre la misère un refuge et une existence en Angleterre, et qu'elle avait voulu recevoir la bénédiction paternelle avant cette longue séparation.

5 Son père approuva cet éloignement.

La tristesse et la nudité de la maison paternelle, la tombe prématurée de sa mère, l'exil de ses frères, le découragement de toutes les espérances, le déchirement de tous les liens d'enfance, confirmèrent la résolution de 10 la jeune fille, au lieu de l'affaiblir. Elle ne laissait derrière elle aucune félicité à regretter, aucune vie à compromettre, aucune dépouille à livrer. En embrassant son père et sa sœur, elle pleura plus sur le passé que sur l'avenir. Elle revint le même jour à Caen. Elle y 15 trompa la tendresse de sa tante par la même ruse qui avait trompé son père. Elle lui dit qu'elle partait bientôt pour l'Angleterre, où des amis émigrés lui avaient préparé un asile et un sort qu'elle ne pouvait espérer dans sa patrie. Ce prétexte couvrit l'attendrissement 20 des adieux et les arrangements intérieurs de son départ. Elle l'avait arrêté en secret pour le lendemain, 9 juillet, par la diligence de Paris.

Charlotte combla ces dernières heures de reconnaissance, de prévoyance et de tendresse pour cette tante, 25 à qui elle avait dû une si longue et si douce hospitalité ; elle pourvut par une de ses amies au sort de la vieille servante qui avait eu soin de sa jeunesse. Elle commanda et paya d'avance, chez des ouvrières de Caen, de petits présents de robes et de broderies destinés à être 30 portés après son départ, en souvenir, à quelques jeunes compagnes de son enfance. Elle distribua ses livres de prédilection entre les personnes de son intimité ; elle ne réserva pour l'emporter qu'un volume de Plutarque, comme si elle eût voulu ne pas se séparer, dans la crise 35 de sa vie, de la société de ces grands hommes avec lesquels elle avait vécu et voulait mourir.

Enfin, le 9 juillet, de très-bonne heure, elle prit sous son bras un petit paquet de ses vêtements les plus indispensables ; elle embrassa sa tante, elle lui dit qu'elle

allait dessiner les faneuses dans les prairies voisines. Un carton de dessin à la main, elle sortit pour ne plus rentrer.

Au pied de l'escalier elle rencontra l'enfant d'un pauvre ouvrier, nommé Robert, qui logeait dans la maison, sur la rue. L'enfant jouait habituellement dans la cour. Elle lui donnait quelquefois des images. 'Tiens, Robert,' lui dit-elle en lui remettant son carton de dessin, dont elle n'avait plus besoin, pour lui servir de contenance, 'voilà pour toi ; sois bien sage et embrasse-moi, tu ne me reverras jamais.' Et elle embrassa l'enfant en lui laissant une larme sur la joue. Ce fut sa dernière larme sur le seuil de la maison de sa jeunesse. Elle n'avait plus à donner que son sang.

Son départ, dont on ignorait la cause, fut révélé à ses voisins de la rue Saint-Jean par une circonstance qui achève de peindre la calme sérénité de son âme jusqu'à l'extrémité de sa résolution.

En face de la maison de madame de Bretteville, de l'autre côté de la rue Saint-Jean, habitait une respectable famille de Caen, nommée Lacouture. Le fils de la maison, passionné pour la musique, consacrait régulièrement chaque jour quelques heures de la matinée à son instrument. Ses fenêtres, ouvertes en été, laissaient les notes s'évaporer et retentir jusque dans les maisons voisines. Charlotte, comme pour laisser entrer plus librement ces mélodies dans sa chambre, entr'ouvrait aussi ses abat-jour à l'heure où commençait le concert, et s'accoudait quelquefois, la tête à demi cachée dans ses rideaux, sur la pierre de la croisée, écoutant et rêvant aux sons. Le jeune musicien, encouragé par cette apparition de jeune fille attentive, ne manquait pas un jour de s'asseoir devant son clavier à la même heure ; Charlotte, pas un jour d'ouvrir ses volets. Le goût du même art semblait avoir établi une muette intelligence entre ces deux âmes, qui ne se connaissaient que dans ce retentissement.

La veille du jour où Charlotte, déjà affermie dans sa résolution, se préparait à partir pour l'accomplir et

mourir, le piano se fit entendre à l'heure accoutumée. Charlotte, arrachée sans doute à la fixité de ses pensées par la puissance de l'habitude et par l'attrait de l'art qu'elle aimait, ouvrit sa fenêtre comme à l'ordinaire, et parut écouter les notes avec une attention aussi calme et plus rêveuse encore que les autres jours. Cependant elle referma la croisée avec une sorte de précipitation inusitée avant que le musicien eût refermé son clavier, comme si elle eût voulu s'arracher violemment elle-même, dans un adieu pénible, au dernier plaisir qui la captivait.

Le lendemain, le jeune voisin, s'étant assis de nouveau devant son instrument, regarda au fond de la cour du *Grand Manoir* en face, si les premiers préludes feraient ouvrir les volets de la nièce de madame de Bretteville. La fenêtre fermée ne s'ouvrit plus ! Ce fut ainsi qu'il apprit le départ de Charlotte. L'instrument résonnait encore, l'âme de la jeune fille n'écoutait plus que l'orageuse obsession de son idée, l'appel de la mort et les éloges de la postérité.

La liberté et la sécurité de sa conversation dans la voiture qui l'emportait vers Paris n'inspiraient à ses compagnons de voyage d'autre sentiment que celui de l'admiration, de la bienveillance et de cette curiosité naturelle qui s'attache au nom et au sort d'une inconnue éblouissante de jeunesse et de beauté. Elle ne cessa de jouer, pendant la première journée, avec une petite fille que le hasard avait placé à côté d'elle dans la voiture : soit que son amour pour les enfants l'emportât sur sa préoccupation, soit qu'elle eût déposé déjà le fardeau de ses peines, et qu'elle voulût jouir de ces dernières heures d'enjouement avec l'innocence et avec la vie.

Les autres voyageurs étaient des Montagnards exaltés qui fuyaient le soupçon de fédéralisme à Paris, et qui se répandaient en imprécations contre la Gironde et en adoration pour Marat. Éblouis des grâces de la jeune fille, ils s'efforcèrent de lui arracher son nom, l'objet de son voyage, son adresse à Paris. Son isolement à cet âge les encourageait à des familiarités qu'elle réprima

par la décence de ses manières, par la brièveté évasive de ses réponses, et auxquelles elle parvint à se soustraire tout à fait en feignant le sommeil. Un jeune homme plus réservé, séduit par tant de pudeur et de charmes, osa lui déclarer une respectueuse admiration. Il la supplia de l'autoriser à demander sa main à ses parents. Elle tourna en raillerie douce et en enjouement cet amour soudain. Elle promit à ce jeune homme de lui faire connaître plus tard son nom et ses dispositions à son égard. Elle charma jusqu'à la fin du voyage ses compagnons de route par cette apparition ravissante, dont tous regrettèrent de se séparer.

Elle entra dans Paris le jeudi 11 juillet, à midi. Elle se fit conduire dans une hôtellerie qu'on lui avait indiquée à Caen, rue des Vieux-Augustins, n° 17, à l'hôtel de la Providence. Elle se coucha à cinq heures du soir, et s'endormit d'un profond sommeil jusqu'au lendemain. Sans confidente et sans témoin, pendant ces longues heures de solitude et d'agitation, dans une maison publique et au bruit de cette capitale dont l'immensité et le tumulte engloutissent les idées et troublent les sens, nul ne sait ce qui se passa dans cette âme, à son réveil, en retrouvant devant soi une résolution qui la sommait de l'accomplir. Qui peut mesurer la force de la pensée et la résistance de la nature ? La pensée l'emporta.

Elle se leva, s'habilla d'une robe simple, mais décente, et se rendit chez Lauze Duperret. L'ami de Barbaroux était à la Convention. Ses filles, en l'absence de leur père, reçurent de la jeune étrangère la lettre d'introduction de Barbaroux. Lauze Duperret ne devait revenir que le soir. Charlotte rentra et passa la journée entière dans sa chambre, à lire, à réfléchir et à prier. A six heures, elle retourna de nouveau chez Lauze Duperret. Le député était à table et soupait avec sa famille et ses amis. Il se leva et la reçut dans son salon, sans témoin. Charlotte lui expliqua le service qu'elle attendait de son obligeance, et le pria de la conduire chez le ministre de l'intérieur, Garat, pour appuyer de sa présence et de son crédit les réclamations qu'elle avait à faire valoir.

Cette requête n'était dans l'esprit de mademoiselle de Corday qu'un prétexte pour aborder un de ces Girondins à la cause desquels elle venait se sacrifier, et pour tirer de son entretien avec lui des renseignements et des in-
5 dices propres à mieux assurer ses pas et sa main.

Lauze Duperret, pressé par l'heure et rappelé par ses convives, lui dit qu'il ne pouvait la conduire ce jour-là chez Garat, mais qu'il irait la prendre chez elle, le lendemain matin, pour l'accompagner dans les bureaux. Elle
10 lui laissa son nom et son adresse, et fit quelques pas pour se retirer ; puis, comme vaincue par l'intérêt que la figure honnête de cet homme de bien et l'enfance de ses filles lui avaient inspiré : 'Permettez-moi un conseil, citoyen, lui dit-elle d'une voix pleine de mystère et
15 d'intimité : quittez la Convention, vous ne pouvez plus y faire de bien ; allez à Caen rejoindre vos collègues et vos frères.—Mon poste est à Paris, répondit le représentant, je ne le quitterai pas.—Vous faites une faute, répliqua Charlotte avec une insistance significative et
20 presque suppliante. Croyez-moi, ajouta-t-elle d'une voix plus basse et d'un accent plus rapide, fuyez, fuyez avant demain soir !' Et elle sortit sans attendre la réponse.

Ces mots, dont le sens n'était connu que de l'étrangère, furent interprétés par Lauze Duperret comme une
25 simple allusion à l'urgence des périls qui menaçaient les hommes de son opinion à Paris. Il vint se rasseoir avec ses amis. Il leur dit que la jeune fille qu'il venait d'entendre avait dans l'attitude et dans les paroles je ne sais quoi d'étrange et de mystérieux dont il était
30 frappé, et qui lui commandait la réserve et la circonspection. Dans la soirée, un décret de la Convention ordonna de mettre les scellés chez les députés suspects d'attachement aux vingt-deux. Lauze Duperret était du nombre. Il alla cependant, le lendemain 12, de très-
35 grand matin, prendre Charlotte à son logement et la conduisit chez Garat. Garat ne les reçut pas. Le ministre ne pouvait donner audience avant huit heures du soir. Ce contre-temps sembla décourager Lauze Duperret. Il représenta à la jeune fille que sa qualité de

suspect et la mesure prise contre lui, cette nuit même, par la Convention, rendaient désormais son patronage plus nuisible qu'utile à ses clients ; que d'ailleurs elle ne s'était pas munie d'une procuration de mademoiselle de Forbin pour agir en son nom, et qu'à défaut de cette formalité ses démarches seraient vaines.

L'étrangère insista peu, comme une personne qui n'a plus besoin du prétexte dont elle a coloré une action, et qui se contente du premier raisonnement pour abandonner sa pensée. Lauze Duperret la quitta à la porte de l'hôtel de la Providence. Elle feignit d'y rentrer. Elle en sortit aussitôt, et se fit indiquer, de rue en rue, le chemin du Palais-Royal.

Elle entra dans le jardin, non comme une étrangère qui veut satisfaire sa curiosité par la contemplation des monuments et des jardins publics, mais comme une voyageuse qui n'a qu'une affaire dans une ville, et qui ne veut perdre ni un pas ni un jour. Elle chercha de l'œil, sous les galeries, le magasin d'un coutelier. Elle y entra, choisit un couteau-poignard à manche d'ébène, le paya trois francs, le cacha sous son fichu, et rentra à pas lents dans le jardin. Elle s'assit un moment sur un des bancs de pierre adossés aux arcades.

Là, quoique plongée dans ses réflexions, elle s'en laissa distraire par les jeux des enfants, dont quelques-uns folâtraient à ses pieds et s'appuyaient avec confiance sur ses genoux. Elle eut un dernier sourire de femme pour ces visages et pour ces jeux. Ses indécisions l'oppressaient, non pas sur l'acte lui-même, pour lequel elle était déjà armée, mais sur la manière dont elle l'accomplirait. Elle voulait faire du meurtre une immolation solennelle qui jetât la terreur dans l'âme des imitateurs du tyran. Sa première pensée avait été d'aborder Marat et de le sacrifier au Champ de Mars, à la grande cérémonie de la fédération qui devait avoir lieu le 14 juillet, en commémoration de la liberté conquise. L'ajournement de cette solennité jusqu'au triomphe de la République sur les Vendéens et les insurgés lui enlevait le théâtre et la victime. Sa seconde pensée

avait été jusqu'à ce dernier moment de frapper Marat au sommet de la Montagne, au milieu de la Convention, sous les yeux de ses adorateurs et de ses complices. Son espoir, en ce cas, était d'être immolée elle-même aussitôt
5 après, et mise en pièces par la fureur du peuple, sans laisser d'autres traces et d'autre mémoire que deux cadavres et la tyrannie renversée dans son sang. Ensevelir son nom dans l'oubli, et ne chercher sa récompense que dans son acte même, en ne demandant sa honte ou
10 sa renommée qu'à sa conscience, à Dieu et au bien qu'elle aurait accompli : telle était jusqu'à la fin la seule ambition de son âme. La honte ? elle n'en voulait pas pour sa famille. La renommée ? elle n'en voulait pas pour elle-même. La gloire lui semblait un salaire humain,
15 indigne du désintéressement de son action, ou propre seulement à ravaler sa vertu.

Mais les entretiens qu'elle avait eus, depuis son arrivée à Paris, avec Lauze Duperret et avec ses hôtes, lui avaient appris que Marat ne paraissait plus à la Conven-
20 tion. Il fallait donc trouver sa victime ailleurs, et pour l'aborder, il fallait la tromper.

Elle s'y résolut. Cette dissimulation, qui froissait la loyauté naturelle de son âme, qui changeait le poignard en piège, le courage en ruse et l'immolation en assassinat,
25 fut le premier remords de sa conscience et sa première punition. On distingue un acte criminel d'un acte héroïque, avant même que ces actes soient accomplis, et par les moyens dont il faut se servir pour leur accomplissement. Le crime est toujours obligé de mentir, la
30 vertu jamais. C'est que l'un est le mensonge, l'autre la vérité dans l'action. L'un a besoin des ténèbres, l'autre ne veut que la lumière. Charlotte se décida à tromper. Il lui en coûta plus que de frapper. Elle l'avoua elle-même. La conscience est juste avant la postérité.

35 Elle entra dans sa chambre, écrivit à Marat un billet qu'elle remit à la porte de l'*Ami du peuple*. 'J'arrive de Caen, lui disait-elle ; votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux évènements de cette partie de la République.

Je me présenterai chez vous vers une heure, ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien. Je vous mettrai dans le cas de rendre un grand service à la France.'

Charlotte, comptant sur l'effet de ce billet, se rendit, à l'heure qu'elle avait indiquée, à la porte de Marat; mais elle ne put être introduite auprès de lui. Elle laissa alors à sa portière un second billet plus pressant et plus insidieux que le premier. Elle y faisait appel non plus seulement au patriotisme, mais à la pitié de l'*Ami du peuple*, et lui tendait un piège par la générosité même qu'elle lui supposait. 'Je vous ai écrit ce matin, Marat, lui disait-elle; avez-vous reçu ma lettre? Je ne puis le croire, puisqu'on me refuse votre porte. J'espère que demain vous m'accorderez une entrevue. Je vous le répète, j'arrive de Caen; j'ai à vous révéler les secrets les plus importants pour le salut de la République. D'ailleurs je suis persécutée pour la cause de la liberté. Je suis malheureuse; il suffit que je le sois pour avoir droit à votre patriotisme.'

Sans attendre la réponse, Charlotte sortit de sa chambre à sept heures du soir, vêtue avec plus de recherche qu'à l'ordinaire, pour séduire par une apparence plus décente les yeux des personnes qui surveillaient Marat. Sa robe blanche était recouverte aux épaules par un fichu de soie. Ce fichu, qui voilait sa poitrine, se repliait plus bas en ceinture et se renouait derrière la taille. Ses cheveux étaient renfermés dans une coiffe normande dont les dentelles flottantes battaient les deux joues. Un large ruban de soie verte pressait cette coiffe autour des tempes. Ses cheveux s'en échappaient sur la nuque; quelques boucles seulement se répandaient sur le cou. Aucune pâleur du teint, aucun égarement du regard, aucune émotion de la voix ne révélaient en elle la mort qu'elle portait. Elle se présenta sous ces traits séduisants à la demeure de Marat.

Marat habitait le premier étage d'une maison délabrée de la rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École de Médecine, numéro 18. Son logement se composait

d'une antichambre et d'un cabinet de travail prenant jour sur une cour étroite, d'une petite pièce adjacente où était sa baignoire, d'une chambre à coucher et d'un salon dont les fenêtres recevaient le jour de la rue. Ce logement était presque nu. Les nombreux ouvrages de Marat entassés sur le plancher, les feuilles publiques encore humides d'encre, éparses sur les chaises et sur les tables, des protes d'imprimerie entrant et sortant sans cesse, des femmes employées à plier et à adresser les brochures et les journaux, les marches usées de l'escalier, le seuil mal balayé des portes, tout attestait ce mouvement et ce désordre habituels autour d'un homme affairé et la perpétuelle affluence des citoyens dans la maison d'un journaliste et d'un coryphée du peuple.

Cette demeure étalait, pour ainsi dire, l'orgueil de son indigence. Il semblait que son maître, tout-puissant alors sur la nation, voulut faire dire aux visiteurs, à l'aspect de sa misère et de son travail : 'Regardez l'ami et le modèle du peuple ! il n'en a dépouillé ni le logement, ni les mœurs, ni l'habit.'

Cette misère était l'enseigne du tribun ; mais, quoique affectée, elle était réelle. Le ménage de Marat était celui d'un humble artisan. On connaît la femme qui gouvernait sa maison. Elle se nommait naguère Catherine Evrard ; mais on l'appelait Albertine Marat depuis que l'*Ami du peuple* lui avait donné son nom. Une seule servante assistait cette femme dans les soins de la domesticité. Un commissionnaire, nommé Laurent Basse, faisait les messages et les travaux du dehors. Dans ses moments de liberté, cet homme de peine s'occupait dans l'antichambre aux travaux manuels nécessités par l'envoi des feuilles et des affiches de l'*Ami du peuple*.

L'activité dévorante de l'écrivain n'avait pas été ralentie par la maladie lente qui le dévorait. L'inflammation de son sang semblait allumer son âme. Tantôt de son lit, tantôt de son bain, il ne cessait d'écrire, d'apostropher, d'invectiver ses ennemis, d'inciter la Convention

et les Cordeliers. Offensé du silence de l'Assemblée à la réception de ses messages, il venait de lui adresser une nouvelle lettre dans laquelle il menaçait la Convention de se faire porter mourant à la tribune, pour faire honte aux représentants de leur mollesse, et pour leur dicter les meurtres nécessaires. Il ne laissait aucun repos ni aux autres ni à lui-même. Plein du pressentiment de la mort, il semblait craindre seulement que l'heure suprême trop rapide ne lui laissât pas le temps d'immoler assez de coupables. Plus pressé de tuer que de vivre, il se hâtait d'envoyer devant lui le plus de victimes possible, comme autant d'otages donnés par le glaive à la révolution complète qu'il voulait laisser sans ennemis après lui. La terreur qui sortait de la maison de Marat y rentrait sous une autre forme : la crainte perpétuelle d'un assassinat. Sa compagne et ses affidés croyaient voir autant de poignards levés sur lui qu'il en levait lui-même sur les têtes de trois cent mille citoyens. L'accès de sa demeure était interdit comme du palais de la tyrannie. On ne laissait approcher de sa personne que des amis sûrs ou des dénonciateurs recommandés d'avance et soumis à des interrogatoires et à de sévères confrontations. L'amour, la défiance et le fanatisme veillaient à la fois sur ses jours.

Charlotte ignorait ces obstacles, mais elle les soupçonnait. Elle descendit de voiture du côté de la rue, en face de la demeure de Marat. Le jour commençait à baisser, surtout dans ce quartier assombri par des maisons hautes et par des rues étroites. La portière refusa d'abord de laisser pénétrer la jeune inconnue dans la cour. Celle-ci insista néanmoins et franchit quelques degrés de l'escalier, rappelée en vain par la voix de la concierge. A ce bruit, la maîtresse de Marat entr'ouvrit la porte, et refusa l'entrée de l'appartement à l'étrangère. La sourde altercation entre ces femmes, dont l'une supplait qu'on la laissât parler à l'*Ami du peuple*, dont l'autre s'obstinait à barrer la porte, arriva jusqu'aux oreilles de Marat. Il comprit, à ces explications entrecoupées, que la visiteuse était l'étrangère dont il avait

reçu deux lettres dans la journée. D'une voix impérative et forte, il ordonna qu'on la laissât pénétrer.

Soit jalousie, soit défiance, Albertine obéit avec répugnance et en grondant. Elle introduisit la jeune fille dans la petite pièce où se tenait Marat, et laissa, en se retirant, la porte du corridor entr'ouverte, pour entendre le moindre mot ou le moindre mouvement du malade.

Cette pièce était faiblement éclairée. Marat était dans son bain. Dans ce repos forcé de son corps, il ne laissait pas reposer son âme. Une planche mal rabotée, posée sur la baignoire, était couverte de papiers, de lettres ouvertes et de feuilles commencées. Il tenait de la main droite la plume que l'arrivée de l'étrangère avait suspendue sur la page. Cette feuille de papier était une lettre à la Convention, pour lui demander le jugement et la proscription des derniers Bourbons tolérés en France. A côté de la baignoire, un lourd billot de chêne, semblable à une bûche posée debout, portait une écritoire de plomb du plus grossier travail : source impure d'où avaient coulé depuis trois ans tant de délires, tant de dénonciations, tant de sang. Marat, recouvert dans sa baignoire d'un drap sale et taché d'encre, n'avait hors de l'eau que la tête, les épaules, le haut du buste et le bras droit. Rien dans les traits de cet homme n'était de nature à attendrir le regard d'une femme et à faire hésiter le coup. Les cheveux gras, entourés d'un mouchoir sale, le front fuyant, les yeux effrontés, les pommettes saillantes, la bouche immense et ricaneuse, la poitrine velue, les membres grêles, la peau livide : tel était Marat.

Charlotte évita d'arrêter son regard sur lui, de peur de trahir l'horreur de son âme à cet aspect. Debout, les yeux baissés, les mains pendantes auprès de la baignoire, elle attend que Marat l'interroge sur la situation de la Normandie. Elle répond brièvement, en donnant à ses réponses le sens et la couleur propres à flatter les dispositions présumées du démagogue. Il lui demande ensuite les noms des députés réfugiés à Caen. Elle les

lui dicte. Il les note ; puis, quand il a fini d'écrire ces noms : 'C'est bien! dit-il de l'accent d'un homme sûr de sa vengeance ; avant huit jours ils iront tous à la guillotine !'

A ces mots, comme si l'âme de Charlotte eût attendu un dernier forfait pour se résoudre à frapper le coup, elle tire de son sein le couteau et le plonge, avec une force surnaturelle, jusqu'au manche dans le cœur de Marat. Charlotte retire du même mouvement le couteau ensanglanté du corps de la victime et le laisse glisser à ses pieds. 'A moi, ma chère amie ! à moi!' s'écrie Marat, et il expire sous le coup.

Au cri de détresse de la victime, Albertine, la servante et Laurent Basse se précipitent dans la chambre ; ils reçoivent dans leur bras la tête évanouie de Marat. Charlotte, immobile et comme pétrifiée de son crime, était debout derrière le rideau de la fenêtre. La transparence de l'étoffe, aux derniers rayons du jour, laissait apercevoir l'ombre de son corps. Le commissionnaire Laurent s'arme d'une chaise, lui assène un coup mal assuré sur la tête et la précipite sur le carreau. La maîtresse de Marat la foule, en trépignant de rage, sous ses pieds. Au tumulte de la scène, aux cris des deux femmes, les habitants de la maison accourent, les voisins et les passants s'arrêtent dans la rue, montent l'escalier, inondent l'appartement, la cour et bientôt le quartier, et demandent avec des vociférations forcenées qu'on leur jette l'assassin, pour venger sur son cadavre encore chaud la mort de l'idole du peuple. Les soldats des postes voisins et les gardes nationaux accourent. L'ordre se rétablit dans le tumulte. Les chirurgiens arrivent, s'efforcent d'étancher la blessure. L'eau rougie donne à l'homme sanguinaire l'apparence d'expirer dans un bain de sang. On ne transporte qu'un mort sur son lit.

Charlotte s'était relevée d'elle-même. Deux soldats lui tenaient les bras fixés en croix l'un sur l'autre comme dans des menottes, en attendant qu'on apportât des cordes pour lier ses mains. La haie de baïonnettes qui

l'entourait avait peine à contenir la foule, qui se précipitait sans cesse sur elle pour la déchirer. Les gestes, les poings levés, les bâtons, les sabres brandissaient mille morts sur sa tête. La concubine de Marat, échappant aux femmes qui la consolaient, s'élançait par intervalles sur Charlotte et retombait dans les larmes et dans les évanouissements. Un cordelier fanatique, nommé Langlois, perruquier de la rue Dauphine, avait ramassé le couteau ensanglanté. Il faisait le discours funèbre sur le cadavre de la victime. Il entrecoupait ses lamentations et ses éloges de gestes vengeurs, par lesquels il semblait enfoncer autant de fois le fer dans le cœur de l'assassin. Charlotte, qui avait accepté d'avance toutes ces morts, contemplait d'un regard fixe et pétrifié ce mouvement, ces gestes, ces mains, ces armes dirigées de si près contre elle. Elle ne paraissait émue que des cris déchirants de la maîtresse de Marat. Sa physionomie semblait exprimer devant cette femme l'étonnement de n'avoir pas pensé qu'un tel homme pût être aimé, et le regret d'avoir été forcée de percer deux cœurs pour en atteindre un. Excepté l'impression de pitié que les reproches d'Albertine donnaient par moments à sa bouche, on n'apercevait aucune altération ni dans ses traits ni dans sa couleur. Seulement, aux invectives de l'orateur et aux gémissements du peuple sur la perte de son idole, on voyait se dessiner sur ses lèvres le sourire amer du mépris. 'Pauvres gens, dit-elle une fois, vous voulez ma mort, et vous me devriez un autel pour vous avoir délivrés d'un monstre. Jetez-moi à ces forcenés, dit-elle une autre fois aux soldats qui la protégeaient; puisqu'ils le regrettent, ils sont dignes d'être mes bourreaux!'

Ce sourire, comme un défi au fanatisme de la multitude, soulevait de plus furieuses imprécations et des gestes plus menaçants. Le commissaire de la section du Théâtre-Français, Guillard, entra escorté d'un renfort de baïonnettes. Il dressa le procès-verbal du meurtre et fit conduire Charlotte dans le salon de Marat pour commencer à l'interroger. Il écrivait ses réponses. Elle

les faisait calmes, lucides, réfléchies, d'une voix ferme et sonore, où l'on ne sentait d'autre accent que celui d'une satisfaction fière de l'acte qu'elle avait commis. Elle dictait ses aveux comme des éloges. Les administrateurs de la police départementale, Louvet et Marion, ceints de l'écharpe tricolore, assistaient à l'interrogatoire. Ils avaient envoyé prévenir le conseil de la Commune, le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale. Le bruit de la mort de l' 'Ami du peuple' était répandu avec la rapidité d'une commotion électrique par des hommes qui couraient éperdus de quartier en quartier. Tout Paris s'arrêta comme frappé de stupeur au récit de cet attentat. Il sembla que la République eût tremblé ou que des évènements inconnus dussent éclore du meurtre de Marat. Des députés, pâles et frémissants, entrant à la Convention et interrompant la séance, jetèrent les premières rumeurs de l'évènement dans la salle. On se refusa à les croire comme on se refuse à croire à un sacrilège. Le commandant général de la garde nationale, Henriot, vint bientôt confirmer la nouvelle. 'Oui, tremblez tous, dit-il, Marat est mort assassiné par une jeune fille qui se glorifie du coup qu'elle a porté. Redoublez de vigilance sur vos propres vies. Les mêmes dangers nous environnent tous. Méfiez-vous des rubans verts, et jurons de venger la mort de ce grand homme !'

Les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, membres des comités de gouvernement, sortirent à l'instant de la salle et coururent sur le théâtre du crime. Ils y trouvèrent la foule grossissante et Charlotte répondant aux premiers interrogatoires. Ils restèrent confondus et muets à l'aspect de tant de jeunesse et de beauté sur le visage, de tant de calme et de résolution dans les paroles. Jamais le crime n'avait apparu sous de pareils traits à l'esprit des hommes. Elle semblait le transfigurer tellement à leurs yeux, que même à côté du cadavre ils furent attendris sur l'assassin.

Le procès-verbal terminé et les premières réponses de Charlotte écrites, les députés Chabot, Drouet, Legendre

et Maure ordonnèrent qu'elle fût transportée à l'Abbaye, prison, la plus voisine de la maison de Marat. On fit approcher la même voiture de place qui l'avait amenée. La foule remplissait la rue des Cordeliers. Sa rumeur sourde, interrompue de vociférations et d'accès de rage, annonçait la vengeance et rendait la translation difficile. Les détachements de fusiliers successivement accourus, l'écharpe des commissaires, le respect pour les membres de la Convention, refoulèrent et continrent mal la multitude. Le cortège se fraya avec peine un passage. Au moment où Charlotte, les bras liés de cordes, et soutenue par les mains des deux gardes nationaux qui lui tenaient les coudes, franchit le seuil de la maison pour monter le marchepied de la voiture, le peuple afflua autour des roues avec de tels gestes et de tels hurlements, qu'elle crut sentir ses membres déchirés par ces milliers de mains et qu'elle s'évanouit.

En revenant à elle, elle s'étonna et elle s'affligea de respirer encore. Cette mort était celle qu'elle avait rêvée. La nature avait jeté le voile de l'évanouissement sur son supplice. Elle regretta de n'avoir pas disparu ainsi dans la tempête qu'elle avait soulevée, et d'avoir à livrer son nom à la terre avant une autre mort ; et cependant elle remercia avec émotion ceux qui l'avaient protégée contre les mutilations de la foule.

Chabot, Drouet, Legendre la suivirent à l'Abbaye et lui firent subir une seconde enquête. Elle se prolongea longtemps dans la nuit. Quelques membres des comités, et entre autres Harmand (de la Meuse), attirés par la curiosité, s'étaient introduits avec leurs collègues et assistaient à l'interrogatoire, souvent interrompu par des repos et des conversations. Legendre, fier de son importance révolutionnaire et jaloux d'avoir été réputé digne aussi du martyre des patriotes, crut, ou feignit de croire, qu'il reconnaissait dans Charlotte une jeune fille qui était venue chez lui la veille, sous le costume d'une religieuse, et qu'il avait repoussée. 'Le citoyen Legendre se trompe, dit Charlotte avec un sourire qui déconcertait l'orgueil du député, je ne l'ai jamais vu.

Je n'estimais pas la vie ou la mort d'un tel homme si importante au salut de la République.'

On la fouilla. On ne trouva en ce moment dans ses poches que la clef de sa malle, son dé en argent, un peloton de fil, instruments de travaux d'aiguille, tout à l'heure si près du poignard de Brutus; deux cents francs en assignats et en monnaie, une montre d'or faite par un horloger de Caen, et son passeport. Sous son fichu elle cachait encore l'étui du couteau avec lequel elle avait frappé Marat. 'Reconnaissez-vous ce couteau? lui demanda-t-on.—Oui.—Qui vous a portée à ce crime?—J'ai vu, répondit-elle, la guerre civile prête à déchirer la France; persuadée que Marat était la cause principale des périls et des calamités de la patrie, j'ai fait le sacrifice de ma vie contre la sienne pour sauver mon pays.—Nommez-nous les personnes qui vous ont conseillé cet exécrable forfait, que vous n'auriez pas conçu de vous-même.—Personne n'a connu mon dessein. J'ai trompé sur l'objet de mon voyage la tante chez qui j'habitais. J'ai trompé mon père. Peu de personnes fréquentent la maison de cette parente. Aucun n'a pu seulement soupçonner en moi ma pensée.—N'avez-vous pas quitté la ville de Caen avec le projet formé d'assassiner Marat?—Je ne suis partie que pour cela.—Où vous êtes-vous procurée l'arme? Quelles personnes avez-vous vues à Paris? Qu'avez-vous fait depuis jeudi, jour où vous y êtes arrivée?' A ces questions, elle raconta avec une sincérité littérale toutes les circonstances déjà connues de son séjour à Paris et de son action. 'N'avez-vous pas cherché à fuir après le meurtre?—Je me serais évadée par la porte, si on ne s'y était pas opposé.—Êtes-vous fille, et n'avez-vous jamais aimé d'homme?—Jamais!'

Ces réponses précises, fières, dédaigneuses tour à tour, faites d'une voix dont le timbre rappelait l'enfance en annonçant des pensées viriles, firent réfléchir plusieurs fois les interrogateurs sur la puissance d'un fanatisme qui empruntait et qui affermissait une si faible main. Ils espéraient toujours découvrir un instigateur derrière

cette candeur et cette beauté. Ils ne trouvèrent que l'inspiration d'un cœur intrépide.

L'interrogatoire terminé, Chabot, mécontent du résultat, dévorait de l'œil les cheveux, le visage, la taille, 5 toute la personne de la jeune fille garrottée devant lui. Il crut apercevoir un papier plié et attaché par une épingle sur son sein ; il tendit la main pour le saisir. Charlotte avait oublié le papier qu'entrevoyait Chabot, et qui contenait une adresse aux Français, rédigée par 10 elle, pour inviter les citoyens à la punition des tyrans et à la concorde.

Voici les principaux passages textuels de cette adresse aux Français, dérobée jusqu'ici aux recherches curieuses de l'histoire, et qui nous a été communiquée, depuis le 15 commencement de la publication de ce livre, par le zèle obligeant pour la vérité de la personne qui la possède, M. Paillet. Elle est écrite de la main de Charlotte Corday, d'une écriture à grands traits, mâle, ferme, fortement tracée, et comme destinée à frapper de loin 20 les regards. La feuille de papier est pliée en huit pour occuper moins de place sous le vêtement ; elle est percée de huit piqûres encore visibles par l'épingle qui l'attachait sur le sein de Charlotte.

Adresse aux Français amis des lois et de la paix.

25 'Jusqu'à quand, O malheureux Français, vous plairez-vous dans le trouble et dans les divisions ? Assez et trop longtemps des factieux, des scélérats, ont mis l'intérêt de leur ambition à la place de l'intérêt général ; pourquoi, victimes de leur fureur, vous anéantir vous-mêmes, 30 pour établir le désir de leur tyrannie sur les ruines de la France ?

'Les factions éclatant de toutes parts, la Montagne triomphe par le crime et l'oppression, quelques monstres abreuvés de notre sang conduisent ces détestables 35 complots. . . . Nous travaillons à notre propre perte avec plus de zèle et d'énergie que l'on n'en mit jamais à conquérir la liberté ! O Français, encore un peu de

temps, et il ne restera de vous que le souvenir de votre existence !

'Déjà les départements indignés marchent sur Paris, déjà le feu de la discorde et de la guerre civile embrase la moitié de ce vaste empire ; il est encore un moyen de l'éteindre, mais ce moyen doit être prompt. Déjà le plus vil des scélérats, Marat, dont le nom seul présente l'image de tous les crimes, en tombant sous le fer vengeur, ébranle la Montagne et fait pâlir Danton, Robespierre, ces autres brigands assis sur ce trône sanglant, environnés de la foudre, que les dieux vengeurs de l'humanité ne suspendent sans doute que pour rendre leur chute plus éclatante, et pour effrayer tous ceux qui seraient tentés d'établir leur fortune sur les ruines des peuples abusés !

'Français ! vous connaissez vos ennemis, levez-vous ! marchez ! que la Montagne anéantie ne laisse plus que des frères, des amis. J'ignore si le ciel nous réserve un gouvernement républicain, mais il ne peut nous donner un Montagnard pour maître que dans l'excès de ses vengeances. . . . O France ! ton repos dépend de l'exécution des lois ; je n'y porte pas atteinte en tuant Marat : condamné par l'univers, il est hors la loi. Quel tribunal me jugera ? Si je suis coupable, Alcide l'était donc lorsqu'il détruisait les monstres ? . . .

'O ma patrie ! tes infortunes déchirent mon cœur ; je ne puis t'offrir que ma vie ! et je rends grâce au ciel de la liberté que j'ai d'en disposer ; personne ne perdra par ma mort ; je n'imiterai point Paris (le meurtrier de Lepelletier de Saint-Fargeau) en me tuant. Je veux que mon dernier soupir soit utile à mes concitoyens, que ma tête portée dans Paris soit un signe de ralliement pour tous les amis des lois ! que la Montagne chancelante voit sa perte écrite avec mon sang ! que je sois leur dernière victime, et que l'univers vengé déclare que j'ai bien mérité de l'humanité ! Au reste, si l'on voyait ma conduite d'un autre œil, je m'en inquiète peu.

Qu'à l'univers surpris cette grande action
Soit un objet d'horreur ou d'admiration.
Mon esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire,
Ne considère point le reproche ou la gloire.
5 Toujours indépendant et toujours citoyen,
Mon devoir me suffit, tout le reste n'est rien.
Allez, ne songez plus qu'à sortir d'esclavage ! . . .

'Mes parents et amis ne doivent point être inquiétés, personne ne savait mes projets. Je joins mon extrait 10 de baptême à cette adresse, pour montrer ce que peut la plus faible main conduite par un entier dévouement. Si je ne réussis pas dans mon entreprise, Français ! je vous ai montré le chemin, vous connaissez vos ennemis ; levez-vous ! marchez ! frappez !'

15 En lisant ces vers, insérés par la main de la petite-fille de Corneille à la fin de cette adresse, comme un cachet antique sur une page du temps, on pourrait croire au premier regard que ces vers sont de son aïeul et qu'elle a ainsi invoqué le patriotisme romain du grand 20 tragique de sa race. On se tromperait : ces vers sont de Voltaire, dans la tragédie *La mort de César*.

L'authenticité de cette adresse est attestée par une lettre de Fouquier-Tinville annexée au même dossier. Cette lettre de l'accusateur public est adressée au Comité, 25 de Sûreté générale de la Convention ; la voici :

'Citoyens, je vous fais passer ci-inclus l'interrogatoire subi par la fille Charlotte Corday et les deux lettres par elle écrites dans la maison d'arrêt, dont l'une est destinée à Barbaroux. Ces lettres courent les rues d'une 30 manière tellement tronquée qu'il serait peut-être nécessaire de les faire imprimer telles qu'elles sont. Au surplus, citoyens, quand vous en aurez pris lecture, si vous jugez qu'il n'y ait pas d'inconvénient à les imprimer, vous m'obligerez de m'en donner avis.

35 'Je vous observe que je viens d'être informé que cet assassin femelle était l'amie de Belzunce, colonel tué à Caen dans une insurrection, et que depuis cette époque

elle a conçu une haine implacable contre Marat, et que cette haine paraît s'être ranimée chez elle au moment où Marat a dénoncé Biron, qui était parent de Belzunce, et que Barbaroux paraît avoir profité des dispositions criminelles où était cette fille contre Marat, pour l'amener à exécuter cet horrible assassinat.

FOUQUIER-TINVILLE.'

On voit à ces hésitations et à ces conjectures que l'opinion s'égarait d'hypothèse en hypothèse, au premier moment cherchant le motif du crime tantôt dans l'amour, tantôt dans le ressentiment, et se refusant à le voir où il était, dans l'égarement du patriotisme.

On consigna Charlotte Corday au cachot. Gardée à vue, même pendant la nuit, par deux gendarmes, elle réclama en vain contre cette profanation de son sexe. Le Comité de Sûreté générale pressait son jugement et son supplice. Elle entendait de son grabat les crieurs publics qui colportaient le récit du meurtre dans les rues, et les hurlements de la foule qui souhaitait mille morts à l'assassin. Charlotte ne prenait pas cette voix du peuple pour l'arrêt de la postérité. A travers l'horreur qu'elle inspirait, elle pressentait l'apothéose. Dans cette pensée, elle écrivit au Comité de Sûreté générale : 'Puisque j'ai encore quelques instants à vivre, pourrais-je espérer, citoyens, que vous me permettrez de me faire peindre. Je voudrais laisser ce souvenir de moi à mes amis. D'ailleurs, comme on chérit l'image des bons citoyens, la curiosité fait quelquefois rechercher celle des grands criminels, pour perpétuer l'horreur de leur crime. Si vous daignez acquiescer à ma demande, je vous prie de m'envoyer demain un peintre en miniature. Je vous renouvelle la prière de me laisser dormir seule. J'entends sans cesse crier dans la rue, ajoute-t-elle, l'arrestation de Fauchet, mon complice. Je ne l'ai jamais vu que de ma fenêtre, il y a deux ans. Je ne l'aime ni ne l'estime. C'est l'homme du monde à qui j'aurais le moins volontiers confié mon projet. Si cette déclaration peut lui servir, j'en certifie la vérité.'

Le président du tribunal révolutionnaire, Montané, vint, le lendemain 16, interroger l'accusée. Touché de tant de beauté de jeunesse, et convaincu de la sincérité d'un fanatisme qui innocentait presque l'assassin aux yeux de la justice humaine, il voulut sauver la vie de l'accusée. Il dirigea les questions et insinua tacitement les réponses de manière à faire conclure plutôt la démence que le crime aux juges. Charlotte trompa obstinément cette miséricordieuse intention du président. Elle revendiqua son acte comme sa gloire. On la transporta à la Conciergerie. Madame Richard, femme du concierge de cette prison, l'y reçut avec la compassion qu'inspirait ce rapprochement de la jeunesse et de l'échafaud.

Grâce à l'indulgence de ses geôliers, Charlotte obtint de l'encre, du papier, de la solitude. Elle en profita pour écrire à Barbaroux une lettre tronquée. Cette lettre racontait toutes les circonstances de son séjour à Paris, dans un style où le patriotisme, la mort et l'enjouement se mêlaient, comme l'amertume et la douceur, dans la dernière coupe d'un banquet d'adieu. Après avoir décrit les détails presque facétieux de son voyage en compagnie de Montagnards et l'amour dont un jeune voyageur s'était soudainement épris à son aspect : 'J'ignorais, poursuivait-elle, que le Comité de Salut public avait interrogé les voyageurs. Je soutins d'abord que je ne les connaissais pas, afin de leur éviter le désagrément de s'expliquer. Je suivais en cela mon oracle Raynal, qui dit qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. C'est par la voyageuse qui était avec moi qu'ils ont appris que je vous connais et que j'avais vu Duperret. Vous connaissez l'âme ferme de Duperret. Il leur a répondu l'exacte vérité. Il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je me repentis trop tard de lui avoir parlé. Je voulus réparer mon tort, en le suppliant de fuir et d'aller vous rejoindre. Il est trop résolu pour se laisser influencer. . . . Le croiriez-vous ? Fauchet est emprisonné comme mon complice, lui qui ignorait mon existence ! Mais on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux

mânes de ce grand homme ! Pardon ! ô hommes ! ce nom de Marat déshonore votre espèce. C'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile. Grâce au ciel, il n'est pas né Français. . . . A mon premier interrogatoire, Chabot avait l'air d'un fou. Legendre a voulu m'avoir vue le matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé à cet homme. Je ne le crois pas de taille à être le tyran de son pays, et je ne prétends pas punir tout le monde. . . . Je crois qu'on a imprimé les dernières paroles de Marat. Je doute qu'il en ait proféré. Mais voici les dernières qu'il m'avait dites à moi : après avoir reçu vos noms à tous et ceux des administrateurs du département du Calvados, qui sont à Évreux, il me dit pour me consoler que dans peu de jours il les ferait tous guillotiner à Paris. Ces derniers mots décidèrent de son sort. J'avoue que ce qui m'a décidée tout à fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés le dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez que je me promettais de faire repentir Pétion des soupçons qu'il manifestait sur mes sentiments. J'ai considéré que, tant de braves gens marchant pour avoir la tête d'un seul homme, qu'ils auraient manqué ou qui aurait entraîné dans sa perte beaucoup de bons citoyens, cet homme ne méritait pas tant d'honneur, et qu'il lui suffisait de la main d'une femme. J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour l'engager à me recevoir. . . . Je comptais en partant le sacrifier sur la cime de la Montagne, mais il n'allait plus à la Convention. On est si bon citoyen à Paris, que l'on n'y conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour son pays ! . . . Comme j'étais vraiment de sang-froid en sortant de chez Marat pour être conduite à l'Abbaye, je souffris des cris de quelques femmes. Mais qui sauve la patrie ne s'aperçoit point de ce qu'il en coûte. Puisse la paix s'établir aussitôt que je le désire ! Voici un grand préliminaire. Je jouis délicieusement de la paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien. Il n'est point de

dévouement dont on ne tire plus de jouissance qu'il n'en coûte à s'y décider. Une imagination vive, un cœur sensible, promettaient une vie bien orageuse. Je prie ceux qui me regretteraient de le considérer et de se
5 réjouir. Chez les modernes il y a peu de patriotes qui sachent s'immoler pour leur pays. Presque tout est égoïsme. Quel triste peuple pour former une république ! . . .'

Cette lettre fut interrompue à ces mots par la trans-
10 lation de la captive à la Conciergerie. Elle la continua en ces termes dans sa nouvelle prison : 'Je continue. J'avais eu hier l'idée de faire hommage de mon portrait au département du Calvados. Le Comité de Salut public ne m'a pas répondu, et maintenant il est trop
15 tard. Il faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le mien sur la Montagne. J'ai pensé demander Robespierre ou Chabot. . . . C'est demain à huit heures que l'on me juge. Probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. J'ignore comment se passe-
20 ront les derniers moments. C'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter l'insensibilité, car jusqu'à ce moment je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'ai jamais estimé la vie que par l'utilité dont elle pouvait être. Marat n'ira point au Panthéon.
25 Il le méritait pourtant bien. . . . Souvenez-vous de l'affaire de mademoiselle de Forbin. Voici son adresse en Suisse. Dites-lui que je l'aime de tout mon cœur. Je vais écrire à mon père. Je ne dis rien à mes autres amis. Je ne leur demande qu'un prompt oubli : leur
30 affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen que je crois lui avoir aidé à gagner plus qu'une bataille en facilitant la paix. Adieu, citoyen. Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme le peuple dans les rues, ont l'air de me plaindre. Le
35 malheur rend compatissant. C'est ma dernière réflexion.'

Sa lettre à son père, écrite la dernière, était courte et d'un accent où la nature s'attendrissait, au lieu de sourire comme à Barbaroux. 'Pardonnez-moi d'avoir

disposé de mon existence sans votre permission, disait-elle. J'ai vengé bien d'innocentes victimes. J'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple, un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais rester inconnue. J'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez pas tourmenté, en tout cas, vous avez des défenseurs à Caen. J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet de Pontécoulant. Un tel attentat ne permet nulle défense. C'est pour la forme. Adieu, mon cher papa, je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort. La cause en est belle. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud !

C'est demain à huit heures que l'on me juge. . . .'

Cette allusion à un vers de son aïeul, en rappelant à son père l'orgueil du nom et l'héroïsme du sang, semblait placer son action sous la sauvegarde du génie de sa famille. Elle défendait la faiblesse ou le reproche au cœur de son père, en lui montrant le peintre des sentiments romains applaudissant d'avance à son dévouement.

Le lendemain, à huit heures du matin, les gendarmes vinrent la prendre pour la conduire au tribunal révolutionnaire. La salle était située au-dessus des voûtes de la Conciergerie. Un escalier sombre, étroit, funèbre, rampant dans le creux des épaisses murailles du soubassement du palais de justice, conduisait les accusés au tribunal et ramenait les condamnés dans leur cachot. Avant de monter, elle arrangea ses cheveux et son costume pour paraître avec décence devant la mort, puis elle dit en souriant au concierge, qui assistait à ces préparatifs: 'Monsieur Richard, ayez soin, je vous prie, que mon déjeuner soit préparé lorsque je descendrai de là-haut : mes juges sont sans doute pressés. Je veux faire mon dernier repas avec madame Richard et avec vous.'

L'heure du jugement de Charlotte Corday était connue la veille dans Paris. La curiosité, l'horreur, l'intérêt, la pitié, avaient attiré une foule immense dans l'enceinte du tribunal et dans les salles qui la précèdent. Quand l'accusée approcha, un bruit sourd s'éleva comme une malédiction sur son nom du sein de cette multitude. Mais à peine eut-elle fendu la foule et fait rayonner sa beauté surnaturelle dans les regards, que ce murmure de colère se changea en frémissement d'intérêt et d'admiration. Toutes les physionomies passèrent de l'horreur à l'attendrissement ; ses traits, exaltés par la solennité du moment, colorés par l'émotion, troublés par la confusion de la jeune fille sous tant de regards, raffermis et ennoblis par la grandeur même d'un crime qu'elle portait dans l'âme et sur le front comme une vertu, enfin la fierté et la modestie rassemblées et confondues dans son attitude, donnaient à sa figure un charme mêlé d'effroi qui troublait toutes les âmes et tous les yeux : ses juges mêmes paraissaient des accusés devant elle. On croyait voir la justice divine ou la Némésis antique substituant la conscience aux lois, et venant demander à la justice humaine non de l'absoudre, mais de la reconnaître et de trembler !

Quand elle fut assise au banc des accusés, on lui demanda si elle avait un défenseur ; elle répondit qu'elle avait chargé un ami de ce rôle, mais que, ne le voyant pas dans l'enceinte, elle présumait qu'il avait manqué de courage. Le président lui désigna alors un défenseur d'office : c'était le jeune Chauveau-Lagarde, illustré depuis par sa défense de la reine, et déjà par son éloquence et par son courage dans les causes et dans les temps où l'avocat partageait les périls de l'accusé. Ce choix du président indiquait une arrière-pensée de salut. Chauveau-Lagarde vint se placer au barreau. Charlotte le regarda d'un œil scrutateur et inquiet, comme si elle eût craint que, pour sauver sa vie, son défenseur n'abandonnât quelque chose de son honneur.

La veuve de Marat déposa en sanglotant. Charlotte, émue de la douleur de cette femme, abrégea sa déposi-

tion en s'écriant: 'Oui, oui, c'est moi qui l'ai tué!' Elle raconta ensuite la préméditation d'un acte conçu depuis trois mois, le projet de frapper le tyran au milieu de la Convention, la ruse employée pour l'approcher. 'Je conviens, dit-elle avec humilité, que ce moyen était peu digne de moi, mais il fallait paraître estimer cet homme pour arriver jusqu'à lui. — Qui vous a inspiré tant de haine contre Marat? lui demanda-t-on. — Je n'avais pas besoin de la haine des autres, répondit-elle, j'avais assez de la mienne; d'ailleurs on exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même. — Que haïssiez-vous en lui? — Ses crimes! — En lui donnant la mort, qu'espériez-vous?—Rendre la paix à mon pays.—Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marat? —Celui-là mort, les autres trembleront peut-être.' On lui présenta le couteau pour qu'elle le reconnût. Elle le repoussa d'un geste de dégoût. 'Oui, dit-elle, je le reconnais.' Le crime refroidi lui faisait horreur dans l'instrument qui l'avait consommé. — 'Quelles personnes fréquentiez-vous à Caen? — Très-peu de monde; je voyais Larue, officier municipal, et le curé de Saint-Jean. — Était-ce à un prêtre assermenté ou non assermenté que vous vous confessiez à Caen? — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. —Depuis quand aviez-vous formé ce dessein? —Depuis la journée du 31 mai, où l'on arrêta ici les députés du peuple. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. J'étais républicaine bien avant la Révolution.'

On confronte Fauchet avec elle. 'Je ne connais Fauchet que de vue,' dit-elle avec dédain; 'je le regarde comme un homme sans mœurs et sans principes, et je le méprise.' L'accusateur, lui reprochant d'avoir porté le coup de haut en bas pour qu'il fût plus sûr, lui dit qu'il fallait sans doute qu'elle fût bien exercée au crime! A cette supposition qui bouleversait toutes ses pensées en l'assimilant aux meurtriers de profession, elle poussa une exclamation de honte: 'Oh! le monstre! s'écria-t-elle, il me prend pour un assassin!'

Fouquier-Tinville résuma les débats et conclut à la mort.

Le défenseur se leva. 'L'accusée, dit-il, avoue le crime, elle avoue la longue préméditation, elle en avoue les circonstances les plus accablantes. Citoyens, voilà sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette complète abnégation de soi-même, qui ne révèlent aucun remords en présence de la mort, ce calme et cette abnégation, sublimes sous un aspect, ne sont pas dans la nature; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main. C'est à vous de juger de quel poids un fanatisme si inébranlable doit peser dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à vos consciences.'

Les jurés portèrent à l'unanimité la peine de mort. Elle entendit l'arrêt sans pâlir. Le président lui ayant demandé si elle avait à parler sur la nature de la peine qui lui était infligée, elle dédaigna de répondre, et s'approchant de son défenseur: 'Monsieur, lui dit-elle d'une voix pénétrante et douce, vous m'avez défendue comme je voulais l'être; je vous en remercie; je vous dois un témoignage de ma reconnaissance et de mon estime, je vous l'offre digne de vous. Ces messieurs (en montrant les juges) viennent de déclarer mes biens confisqués; je dois quelque chose à la prison, je vous lègue cette dette à acquitter pour moi.'

Pendant qu'on l'interrogeait et que les jurés recueillaient ses réponses, elle avait aperçu dans l'auditoire un peintre qui dessinait ses traits. Sans s'interrompre, elle s'était tournée avec complaisance et en souriant du côté de l'artiste, pour qu'il pût mieux retracer son image. Elle pensait à l'immortalité. Elle posait déjà devant l'avenir.

Derrière le peintre, un jeune homme, dont les cheveux blonds, l'œil bleu, le teint pâle, révélaient un homme du Nord, s'élevait sur la pointe des pieds pour mieux apercevoir l'accusée. Il tenait les yeux attachés sur elle, comme un fantôme dont le regard aurait contracté l'immobilité de la mort. A chaque réponse de la jeune fille, le sens viril et le son féminin de cette voix le faisaient frissonner et changer de couleur. Il semblait boire des

yeux ses paroles et s'associer par le geste, par l'attitude et par l'enthousiasme, aux sentiments que l'accusée exprimait. Plusieurs fois, ne pouvant contenir son émotion, il provoqua par des exclamations involontaires les murmures de l'auditoire et l'attention de Charlotte Corday. Au moment où le président prononça l'arrêt de mort, ce jeune homme se leva à demi avec le geste d'un homme qui proteste dans son cœur, et se rassit aussitôt, comme si les forces lui manquaient. Charlotte, insensible à son propre sort, vit ce mouvement. Elle comprit qu'au moment où tout l'abandonnait sur la terre une âme s'attachait à la sienne, et qu'au milieu de cette foule indifférente ou ennemie elle avait un ami inconnu. Son regard le remercia. Ce fut leur seul entretien ici-bas.

Ce jeune étranger était Adam Lux, républicain allemand, envoyé à Paris par les révolutionnaires de Mayence pour concerter les mouvements de l'Allemagne avec ceux de la France dans la cause commune de la raison humaine et de la liberté des peuples. Ses yeux suivirent l'accusée jusqu'au moment où elle disparut, entre les sabres des gendarmes, sous la voûte de l'escalier. Sa pensée ne la quitta plus.

Rentrée à la Conciergerie, qui allait la livrer dans peu d'instants à l'échafaud, Charlotte Corday sourit à ses compagnons de prison, rangés dans les corridors et dans les cours pour la voir passer. Elle dit au concierge: 'J'avais espéré que nous déjeunerions encore ensemble ; mais les juges m'ont retenue là-haut si longtemps, qu'il faut me pardonner de vous avoir manqué de parole.' Le bourreau arriva. Elle lui fit demander une minute pour achever une lettre commencée. Cette lettre n'était ni une faiblesse ni un attendrissement de son âme : c'était le cri de l'amitié indignée qui veut laisser un reproche immortel à la lâcheté d'un abandon. Elle était adressée à Doulcet de Pontécoulant, qu'elle avait connu chez sa tante, et qu'elle croyait avoir invoqué en vain pour défenseur. Voici ce billet: 'Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me dé-

fendre lorsque la chose était si facile. Celui qui l'a fait s'en est acquitté avec toute la dignité possible. Je lui en conserverai ma reconnaissance jusqu'au dernier moment.' Cette vengeance frappait à faux sur celui qu'elle accusait du bord de la tombe. Le jeune Pontécoulant, absent de Paris, n'avait pas reçu la lettre : sa générosité et son courage répondaient de son acceptation. Charlotte emportait une erreur et une injustice à l'échafaud.

L'artiste qui avait ébauché les traits de Charlotte Corday devant le tribunal était M. Hauer, peintre et officier de la garde nationale de la section du Théâtre-Français. Revenue dans son cachot, elle pria le concierge de le laisser entrer pour achever son ouvrage. M. Hauer fut introduit. Charlotte le remercia de l'intérêt qu'il paraissait prendre à son sort et posa avec sérénité devant lui. On eût dit qu'en lui permettant de transmettre ses traits et sa physionomie à la postérité elle le chargeait de transmettre son âme et son patriotisme visibles aux générations à venir. Elle s'entretint avec M. Hauer de son art, de l'évènement du jour, de la paix que lui laissait l'acte qu'elle venait de consommer. Elle parla de ses jeunes amies d'enfance à Caen, et pria l'artiste de copier en petit le portrait en grand qu'il exécutait, et d'envoyer cette miniature à sa famille.

Au milieu de cet entretien, entrecoupé de silences, on entendit frapper doucement à la porte du cachot placée derrière l'accusée. On ouvrit, c'était le bourreau. Charlotte, se retournant au bruit, aperçut les ciseaux et la chemise rouge que l'exécuteur portait sur le bras. On vit sa peau pâlir et frissonner à cet appareil. 'Quoi, déjà !' s'écria-t-elle involontairement. Elle se raffermit bientôt, et, jetant un regard sur le portrait inachevé : 'Monsieur, dit-elle à l'artiste avec un sourire triste et bienveillant, je ne sais comment vous remercier du soin que vous avez pris ; je n'ai que cela à vous offrir, conservez-le en mémoire de votre bonté et de ma reconnaissance. En disant ces mots, elle prit les ciseaux de la main du bourreau, et coupant une mèche de ses longs

cheveux blond-cendré qui s'échappaient de son bonnet, elle la présenta à M. Hauer. Les gendarmes et le bourreau, à ces paroles et à ce geste, sentirent des larmes monter dans leurs yeux.

La famille de M. Hauer possède encore ce portrait interrompu par la mort. La tête seule était peinte, le buste était à peine esquissé. Mais le peintre, qui suivit de l'œil les préparatifs de l'échafaud, fut si frappé de l'effet de splendeur sinistre que la chemise rouge ajoutait à la beauté du modèle, qu'après le supplice de Charlotte il la peignit sous ce costume.

Un prêtre autorisé par l'accusateur public se présenta, selon l'usage, pour lui offrir les consolations de la religion. 'Remerciez, lui dit-elle avec une grâce affectueuse, ceux qui ont eu l'attention de vous envoyer ; mais je n'ai pas besoin de votre ministère : le sang que j'ai versé et mon sang que je vais répandre sont les seuls sacrifices que je puisse offrir à l'Éternel.' L'exécuteur lui coupa les cheveux ; elle les ramassa, les regarda une dernière fois et les donna à madame Richard. On lui lia les mains et on la revêtit de la chemise des suppliciés. 'Voilà, dit-elle en souriant, la toilette de la mort faite par des mains un peu rudes ; mais elle conduit à l'immortalité.'

Au moment où elle monta sur la charrette pour aller au supplice, un orage éclatait sur Paris. Les éclairs et la pluie ne dispersèrent pas la foule qui encombrait les places, les ponts, les rues, sur la route du cortège. Des hordes de femmes forcenées la poursuivaient de leurs malédictions. Insensible à ces outrages, elle promenait un regard rayonnant de sérénité et de pitié sur ce peuple.

Le ciel s'était éclairci. La pluie, qui collait ses vêtements sur ses membres, dessinait sous la laine humide les gracieux contours de son corps, comme ceux d'une femme sortant du bain. Ses mains, liées derrière le dos, la forçaient à relever la tête ; cette contrainte des muscles donnait plus de fixité à son attitude et faisait ressortir les courbes de sa stature. Le soleil couchant éclairait son front de rayons semblables à une auréole.

Les couleurs de ses joues, relevées par les reflets de sa chemise rouge, donnaient à son visage une splendeur dont les yeux étaient éblouis. On ne savait si c'était l'apothéose ou le supplice de la beauté que suivait ce tumultueux cortège. Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, s'étaient placés sur le passage pour l'entrevoir. Tous ceux qui avaient le pressentiment de l'assassinat étaient curieux d'étudier sur ses traits l'expression du fanatisme qui pouvait les menacer demain. Elle ressemblait à la vengeance céleste satisfaite et transfigurée. Elle paraissait par moments chercher dans ces milliers de visages un regard d'intelligence sur lequel son regard pût se reposer. Adam Lux attendait la charrette à l'entrée de la rue Saint-Honoré. Il suivit pieusement les roues jusqu'au pied de l'échafaud. Il gravait dans son cœur, dit-il lui-même, cette inaltérable douceur au milieu des hurlements barbares de la foule, ce regard si doux et si pénétrant, ces étincelles vives et humides qui s'échappaient comme des pensées enflammées de ces beaux yeux dans lesquels parlait une âme aussi intrépide que tendre. 'Yeux charmants qui auraient dû émouvoir un rocher, s'écria-t-il. Souvenirs uniques et immortels, ajoutait-il, qui brisèrent mon cœur et qui le remplirent d'émotions jusqu'alors inconnues! émotions dont la douceur égale l'amertume et qui ne mourront qu'avec moi. Qu'on sanctifie le lieu de son supplice et qu'on y élève sa statue avec ces mots : *Plus grande que Brutus!* Mourir pour elle, être souffleté comme elle par la main du bourreau, sentir en mourant le froid du même couteau qui trancha la tête angélique de Charlotte, être uni à elle dans l'héroïsme, dans la liberté, dans l'amour, dans la mort, voilà désormais mes seuls vœux! Je n'attendrai jamais cette vertu sublime; mais n'est-il pas juste que l'objet adoré soit toujours au-dessus de l'adorateur?'

Ainsi un amour enthousiaste et immatériel, éclos du dernier regard de la victime, l'accompagnait à son insu pas à pas jusqu'à l'échafaud, et se disposait à la suivre pour mériter avec son modèle et son idéal l'éternelle

union des âmes. La charrette s'arrêta. Charlotte pâlit en voyant l'instrument du supplice. Elle reprit promptement ses couleurs naturelles et monta les marches glissantes de l'échafaud d'un pas aussi ferme et aussi léger que le permettaient sa chemise traînante et ses mains liées. Quand l'exécuteur, pour lui découvrir le cou, arracha le fichu qui couvrait sa gorge, la pudeur humiliée lui donna plus d'émotion que la mort prochaine ; mais, reprenant sa sérénité et son élan presque joyeux vers l'éternité, elle plaça d'elle-même son cou sous la hache. Sa tête roula et rebondit. Un des valets du bourreau, nommé Legros, prit la tête d'une main et la souffleta de l'autre, par une vile adulation au peuple. Les joues de Charlotte rougirent, dit-on, de l'outrage, comme si la dignité et la pudeur avaient survécu un moment au sentiment de la vie. La foule irritée n'accepta pas l'hommage. Un frisson d'horreur parcourut la multitude et demanda vengeance de cette indignité.

Telle fut la fin de Marat. Telles furent la vie et la mort de Charlotte Corday. En présence du meurtre, l'histoire n'ose glorifier ; en présence de l'héroïsme, l'histoire n'ose flétrir. L'appréciation d'un tel acte place l'âme dans cette redoutable alternative de méconnaître la vertu ou de louer l'assassinat. Comme ce peintre qui, désespérant de rendre l'expression complexe d'un sentiment mixte, jeta un voile sur la figure de son modèle et laissa un problème au spectateur, il faut jeter ce mystère à débattre éternellement dans l'abîme de la conscience humaine. Il y a des choses que l'homme ne doit pas juger, et qui montent, sans intermédiaire et sans appel, au tribunal direct de Dieu. Il y a des actes humains tellement mêlés de faiblesse et de force, d'intention pure et de moyens coupables, d'erreur et de vérité, de meurtre et de martyre, qu'on ne peut les qualifier d'un seul mot, et qu'on ne sait s'il faut les appeler crime ou vertu. Le dévouement coupable de Charlotte Corday est du nombre de ces actes que l'admiration et l'horreur laisseraient éternellement dans le doute, si la morale ne les réprouvait pas. Quant à

nous, si nous avions à trouver pour cette sublime libératrice de son pays et pour cette généreuse meurtrière de la tyrannie un nom qui renfermât à la fois l'enthousiasme de notre émotion pour elle et la sévérité de notre jugement sur son acte, nous créerions un mot qui réunit les deux extrêmes de l'admiration et de l'horreur dans la langue des hommes, et nous l'appellerions l'ange de l'assassinat.

Peu de jours après le supplice, Adam Lux publiait l'apologie de Charlotte Corday, et s'associait à son attentat pour être associé à son martyre. Arrêté pour cette audacieuse provocation, il était jeté à l'Abbaye. Il s'écriait en passant le seuil de la prison: 'Je vais donc mourir pour elle!' Et il mourait en effet, en saluant comme l'autel de la liberté et de l'amour l'échafaud que le sang de son modèle avait consacré.

L'héroïsme de Charlotte fut chanté par André Chénier, qui devait bientôt mourir lui-même pour la patrie commune des grandes âmes: la pure liberté. La poésie de tous les peuples s'empara du nom de Charlotte Corday pour en faire l'effroi des tyrans. 'Quelle est cette tombe? chante le poète allemand Klopstock. C'est la tombe de Charlotte. Allons cueillir des fleurs et les effeuiller sur sa cendre, car elle est morte pour la patrie. Non, non, ne cueillez rien. Allons chercher un saule pleureur et plantons-le sur son gazon, car elle est morte pour la patrie. Non, non, ne plantez rien, mais pleurez, et que vos larmes soient de sang, car elle est morte en vain pour la patrie.'

En apprenant dans sa prison le crime, le jugement et la mort de Charlotte Corday, Vergniaud s'écria: 'Elle nous tue, mais elle nous apprend à mourir.'

SKETCH OF THE FRENCH REVOLUTION UP TO OCTOBER 31, 1794

[EXECUTION OF THE 'GIRONDINS']

THE causes which contributed to the outbreak of the French Revolution are, briefly:—

(1) The 'spirit of the age' which tended towards the overthrow of existing institutions, whether civil or ecclesiastical, and which was fostered by the writings of some of the most eminent authors of the day.

The theory of the Divine Right of Kings was attacked by Montesquieu (*Esprit des Lois*, 1748) and by Rousseau (*Contrat Social*, 1762); Voltaire (*Henriade*, 1723, and *Procès de Jean Calas*, 1762) inveighed against the spirit of intolerance in general, and Christianity in particular; the *Grande Encyclopédie* (1751–1780) inculcated a system of rational deism.

(2) The abuses which had crept into the administrative offices; so-called *lettres de cachet* were issued arbitrarily for the arrest of suspected persons. The *Lits de justice*, the *Cours plénières*, usurped some of the functions of the Parlement.

Commissions in the army, seats in the Parlement, were purchasable, but, as a rule, only by members of the nobility. The clergy and nobility were exempt from much of the direct taxation which weighed heavily upon the third estate.

(3) The enormous national debt, due in the first instance to the wars of Louis XIV, his craze for expensive building (e.g. Versailles), the luxury of his court, but increased by the extravagance of Louis XV and the cost of the North American War under Louis XVI.

Turgot's attempt at economic reform (1774–1776), Necker's administration (1776–1781), and the *Assembly of Notables* (1787), summoned on the advice of Calonne, having failed to effect any permanent improvement, the King, urged thereto by Necker, who had returned to office in 1788, summoned the *States-general*
1789. to meet at Versailles.

The Tiers-État (the commonalty) to be granted the same number of representatives as the nobles and clergy combined. Opposition of the latter. Result: the resolution, proposed by Abbé Sieyès, of the Tiers-État into the NATIONAL ASSEMBLY
1789–91. (*Assemblée constituante*).

June 20, 1789. In the court of the Jeu de Paume the members take an oath not to dissolve the assembly until they have drawn up a Constitution for France. Chief orator: Mirabeau.

Rumours of an intended dissolution of the Assembly and the dismissal of Necker lead to an attack upon the Invalides and the STORMING OF THE BASTILLE (*Camille Desmoulins*). Necker is recalled. Lafayette appointed commander of the newly formed Garde nationale, Bailly first Mayor of Paris. 1789. July 14.

These events result in what is known as the 'First Emigration of the Nobility.'

Abolition by the National Assembly of all feudal privileges, dues, and tithes. 1789. August 14.

Declaration of the *Rights of Man.* August 27.

Constitution drawn up, based upon *one* representative chamber, instead of *two*, the King having only the right of suspensive veto. September.

The 'Dames de la Halle' go to Versailles to demand the person of the King as hostage against any Royalist attack upon Paris from the provinces. October 5.

Return of the Royal family to Paris. October 6.

The removal of the Assembly to Paris follows as a matter of course. The history of the Revolution linked henceforth with the history of Paris. Meetings held in the Manège. The Second Emigration.

Mirabeau attempts to induce the king to create a responsible ministry, but fails, owing to popular opposition. Henceforth monarchy doomed.

On the anniversary of the storming of the Bastille, the King takes an oath on the Constitution. Division of France into eighty-three departments, subdivided into districts and cantons. Abolition of the Parlement; *Constitution civile* of the clergy (*prêtres insermentés* and *assermentés*).

The *Fête de la Fédération* held in the Champ-de-Mars. A National altar erected. Mirabeau advises the King to leave France. His advice neglected owing to the influence of Marie-Antoinette. Other plans made by Mirabeau with a view to saving the monarchy fail for the same reason. 1790. July 4.

The key-note of Mirabeau's policy was to unite France against Paris. He is convinced that an outbreak of civil war will lead to the declaration of enough latent monarchical feeling in France to save the Bourbons. The King's hopes are, however, fixed upon an alliance with, and the intervention of, foreign powers.

Death of Mirabeau. With him perishes the last chance of the establishment of a new constitutional monarchy in France under the Bourbons. April 1791

Flight of the King to Varennes, which arouses great popular anger, being considered a definite proof of his alliance with foreign powers. June 20, 1791.

After this event the term 'Republic' first heard in the streets of Paris.

Public opinion as to the treatment to be meted out to the King being divided, a petition demanding his dethronement and trial is drawn up and laid for signature upon the altar of the nation on the Champ-de-Mars. The so-called *Massacre of the Champ-de-Mars* ensues.

Sept. 1791. A revision of the Constitution accepted by the King.

Oct. 1791. The Legislative Assembly.

Sept. 1792. No member of the National Assembly eligible for the new Assembly.

Political parties, the first traces of which were discernible during the debate on the Constitution, become more pronounced.

The Right (Constitutionals, Royalists, Feuillants) gradually decreases in power. The Left is divided into two chief sections:

(1) Moderate Republicans (*la plaine*), amongst whom the Girondins preponderate (Federalists);

(2) The Radical party (*la montagne*), who demand that the *république* shall be *une et indivisible!*

Aug. 1791. Meeting at Pillnitz between Frederick William II (r. 1786–1797), King of Prussia, and Leopold II (r. 1790–1792), Emperor of Germany, for the discussion of French affairs.

Feb. 1792. Coalition between Austria and Prussia.

1792–97. War of the First Coalition, precipitated by the Girondin Ministry under Roland and Dumouriez, and declared by France, April 20. Opening campaign disastrous for France, and, in consequence, increased revolutionary excitement.

Aug. 10, 1792. Taking of the Tuileries—suspension of the King—imprisonment in the Temple.

Sept. 2, &c. Massacres in the prisons, ordered by the Commune and Danton.

Sept. 1792 to Oct. '95. National Convention—Contending parties are the Girondins and the Montagnards.

Sept. 21, 1792. Abolition of monarchy (*déchéance de la monarchie*) and declaration of the Republic.

Dec. 1792 to Jan. '93. Trial of the King, who is condemned by a majority of one, and executed on January 21, 1793.

April 6, 1793. The *Comité de Salut public*, headed by Danton, and later by Robespierre, assumes the dictatorship.

June 2. *Coup d'état*:—Twenty-two members of the Gironde (the Committee of Twelve including Clavière and Lebrun) arrested by command of the Commune.

July 13. Marat murdered by Charlotte Corday.

1793–94. The Reign of Terror. The guillotine. Marie-Antoinette executed October 16, the chief members of the Gironde on October 31.

NOTES

MADAME ROLAND

THE opening passage of Book VIII of *Les Girondins* summarises the state of political affairs in France in the early part of 1791. For the causes which led to this isolation of the King cf. Sketch of the French Revolution, p. 130.

PAGE 1. l. 2. *le roi . . . cherchait son aplomb.* *Aplomb* means, literally, the perpendicular indicated by the lead, hence, equilibrium or balance, self possession, assurance, here, 'tried to hold his own.'

l. 2. *de dangereuses négociations avec l'étranger.* The King had persistently, and in spite of the warnings of his minister Mirabeau, endeavoured to form an alliance with Austria and Prussia, which should, by armed force, re-establish the tottering monarchy in France.

l. 3. *d'imprudentes tentatives de corruption à l'intérieur.* This applies rather to Mirabeau acting on behalf of the King than to the King himself. The key-note of Mirabeau's policy on behalf of Louis XVI was to unite France against Paris. He suggested a direct appeal to the provinces on behalf of the King, and when he realized that the latter would never consent to this scheme, elaborated a vast plan for disseminating Royalist principles through the provinces by means of agents, distribution of pamphlets, &c.

l. 4. *des hommes, les uns Girondins, les autres Jacobins,* &c. The development of party, as we understand the term in England, did not become marked in France until fairly late in the Revolutionary movement. A grouping together of men of similar opinions which may be described as an attempt at the formation of parties may be discerned after the removal of the Assembly to Paris (October 5, 6, 1790). The debates being public, and inflamed by public opinion fed by the journals of the day, these groups rapidly became more defined. But even the members of the Gironde were surprised to find, when denounced by Marat in December, 1792, that they were considered a *party*: 'Nous étions si peu disposés à former un parti' (Meillan). Yet, according to Aulard, the Girondins made 'une des plus sérieuses tentatives qui se soient produites alors en France, de former un parti à la mode britannique'; cf. also Lamartine, *Les Girondins*, Bk. IV.

The name 'Girondin' was applied more especially to Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, Ducos, Boyer-Fonfrède, Ber-

going, Lacaze, who were actually deputies from the department of the Gironde, but the term was afterwards extended to include deputies from other departments, more especially from the departments north of the Loire. Lamartine's book, which appeared in 1847, popularized the term, and it now denotes that section of the Legislative Assembly which hoped to establish an ideal Republic upon the basis of the new Constitution, and which, realizing by degrees that their hopes could not be fulfilled so long as a vestige of the royal power remained, pressed for war as a means of exterminating the *ancien régime.* It was Brissot who originally brought together men of allied ways of thought. They were, to their own undoing, *theoretical* politicians. Marat ironically called them *hommes d'État.*

The *Jacobins* (cf. description, Lamartine, *Les Girondins,* Bk. I, chapter xix), as a political party, grew out of the meetings of the Breton Club, which, after the transference of the Assembly to Paris, began to hold its meetings in the Jacobin Convent. The Hall of the Jacobins became the rallying ground of the radical party in the Assembly. The chief orators were Lameth, Barnave, and Laclos. The most pronounced members of this association were known as *Jacobins enragés.* Such were Robespierre and Danton. The leading characteristic of the men of this section was their knowledge that things had gone too far for compromise.

The real cleavage into Jacobins and Girondins did not take place until after the meeting of the Legislative Assembly, on October 1, 1791. Cf. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française,* and H. Morse Stephens, *The French Revolution.*

l. 8. *Pétion* was a native of Chartres and was elected to the States-General by the Tiers-État of that town.

In November, 1792, he was elected Mayor of Paris in succession to Bailly, having been nominated by the Jacobin Club in opposition to La Fayette. He was, at one time, the idol of the populace of Paris, who called him *le roi Pétion.* His early friendship with Brissot brought about his connexion with Madame Roland.

l. 8. *Robespierre.* Maximilien Robespierre (1758–1794) was educated at Arras and at the Collège Louis le Grand at Paris. Having embraced the legal profession, he was appointed criminal judge of the diocese of Arras. He made himself politically conspicuous on the occasion of the election of deputies for the States-General, thereby securing his own election as fifth deputy for the whole Tiers-État of Artois. Within the year 1790 he became the recognized leader of the Jacobin Club. He played a considerable part during the Legislative Assembly and the Convention. Under

the latter he was a member of the Committee of Public Safety. It was this position which seems to have turned his head. Originally he had hoped that the overthrow of the King might pave the way for the establishment of an ideal republic on the lines of Rousseau. But in proportion as he realized the practical futility of such a scheme, his personal ambition increased, and he devoted his position on the Committee to an attempt to establish, first, the authority of the Committee over France, and next, his own over the Committee. But though the Committee were willing that he should serve them, they had no intention of allowing him to become their master, and when he became inconvenient to them they threw him overboard. He died by the guillotine, July 27, 1794.

l. 9. *Brissot.* Brissot de Ouarville, or, as he spelt it, Warville, born 1754, has been called *le penseur de la Gironde.* It was he and his friends who imparted a flavour of humanitarianism to the Revolutionary movement. Since the Revolution was *l'affaire du genre humain* it became a duty to assert the principles of the Revolution even with the help of armed force, and thus Brissot is largely responsible for having initiated the warlike policy of the Gironde.

Brissot's publication, *Le Patriote français,* which continued to appear until June 2, 1793, was the chief organ of the Gironde. It preached a more consistent policy than any other periodical of the day, and hence the Montagnards looked upon Brissot as the *chef de parti* of the Girondins, and, though he himself resented the appellation, he formed the first Girondin ministry, in which Roland was Minister of the Interior, and certainly exercised a direct influence upon the Government until August 10. He was noted for his oratorical powers. He took part in the famous discussion on the declaration of war, October 20, 1791, and himself drafted that document, proclaimed on April 20, 1792.

Having quarrelled with Robespierre, the latter attacked him freely at the Jacobin Club, and from April 25, 1792, onwards, he was publicly denounced as *chef des conspirateurs* by the Jacobins, and finally arrested, and condemned to death. His defence of himself was one of his best speeches.

l. 9. *Buzot.* A member of the States-General for the *bailliage* of Evreux. He distinguished himself in the Constituent Assembly, and after the dissolution of that body he remained in Paris and became a frequent visitor in the *salon* of Madame Roland, with whom he fell violently in love. It was Madame Roland's influence which attached him to the Girondins.

On Madame Roland's friendship for Buzot, cf. p. 42. Also C. A. Dauban *Étude sur Madame Roland et son temps.*

l. 9. *Vergniaud* (1753–1793) was the most famous orator among the Girondins and is generally regarded as their political leader. On August 10, 1792, as President of the Legislative Assembly, it became Vergniaud's duty to proclaim the *déchéance* of the King, and as President of the Convention he pronounced sentence of death on him, but throughout the legal proceedings he had shown himself to be the opponent of Marat and the Commune, and on June 2 he was one of the twenty-two Girondin deputies arrested. He was executed on October 30, having declined to commit suicide by poisoning himself. To him is attributed the famous saying: 'La Révolution sera comme Saturne, elle dévorera ses enfants.'

l. 9. *Guadet.* He was an orator second only to Vergniaud, and has been called *l'Échine de la Gironde.* Vergniaud, Guadet, and Gensonné were the mainstay of the Girondin party, and to them the name was geographically applicable, as they were deputies for the Gironde.

l. 9. *Gensonné*, a member of the Gironde whose reputation was based chiefly on an inquiry he had made, on behalf of the Constituent Assembly, into the state of feeling with which the people in the west regarded the *prêtres insermentés.* Like Vergniaud and Guadet, he was a genuine Girondin. It was he who introduced Dumouriez to the Girondins.

l. 10. *Carra.* A journalist who, in partnership with Mercier, published the *Annales patriotiques et littéraires.*

l. 10. *Louvet de Couvray* (1760–1797), politician and man of letters. His first work, *Aventures du Chevalier de Faublas* (1788), created a public scandal. He declared himself an ardent Republican, and under the auspices of the Girondins he published a political journal called *La Sentinelle.* He became a member of the Convention, owing to the protection of Roland, and distinguished himself as the passionate and eloquent opponent of Danton, Marat, and Robespierre. Like many other Girondins, he fled, when impeached, to Caen, and did his utmost to stir up Normandy under Wimpfen. He escaped paying the extreme penalty, and ultimately returned to Paris, where he became President of the Convention.

l. 10. *Ducos* (1765–1793), one of the most ardent Girondins. Secretary of the Convention. After the proscription of the Girondins he warmly defended their cause in public, which led to his own execution.

l. 10. *Boyer-Fonfrède*, an intimate friend of Barbaroux and Vergniaud.

l. 10. *Lauze Duperret*, a member of the Convention, rendered famous by his connexion with Charlotte Corday. Cf. p. 95 ff.

l. 10. *Sillery de Genlis*, husband of the more celebrated Madame de Genlis, leader of one of the most famous Paris *salons*, and the author of several books on education. He was a landed proprietor in Champagne (cf. Arthur Young's *Travels in France*, p. 196). He became a member of the Convention, and was guillotined in 1793.

l. 13. *Le foyer d'une jeune femme*, i.e. of Madame Roland. The first allusion to her in Lamartine's book. Our chief information concerning Madame Roland is derived from her *Mémoires* written by herself.

The political influence of Madame Roland's *salon* can hardly be over-estimated. She was, of course, not the first woman to create a centre of the kind. The *salon* had become a social institution in France under Louis XV. At that time the topics discussed there were chiefly of a literary character, and literature remained the engrossing subject of conversation down to the days of Horace Walpole. Cf. *Letters*, an. 1765.

But as the eighteenth century advanced literature yielded to politics. The friends of ministers met in the *salon* of Madame Necker, whose daughter, Madame de Staël, was the great attraction of an assembly uniting literary and political interests. Madame de Genlis entertained the friends of the Duc d'Orléans at the Palais-Royal. Madame de Broglie received people like Barnave and the two Lameth; even the extreme revolutionary party had its *salons*, the most notable being that of Mlle Théroigne de Méricourt, which was frequented by such men as Mirabeau, Pétion, and even Robespierre. The *salon* of Madame de Condorcet became the rallying point of all the theoretical revolutionists of the day, just as the salon of Madame Roland was the common meeting-ground of the Girondins.

Cf. Ed. de Goncourt, *La Société française pendant la Révolution*; Taine, *L'Ancien Régime*; Arthur Young's *Travels in France*.

l. 16. *la Montagne*. Name given to the extreme left or Jacobin party, on account of the raised seats which they occupied in the Assembly; cf. Lamartine, *Girondins*, xiii. 15.

l. 25. *une philosophie nouvelle qui promet le bonheur aux hommes*. The philosophy of the eighteenth century may briefly be said to have preached two doctrines:—

(1) The doctrine of the rights of man, which found literary expression in the works more especially of Rousseau, and which was reduced to a political formula in the famous Declaration of Rights, first promulgated in America, but adopted also by the French Revolutionists;

(2) The doctrine of the supremacy of Reason; or, in other words, it asserted that all men are by nature equal, and hence are

entitled to equal political rights; that all men are by nature reasonable and would act reasonably if their reasoning faculties had not been blunted by unfavourable social conditions. These conditions must be remedied, either by force (revolution), or by argument (*encyclopédie*). A return to nature would result in the physical welfare of man, consequently in his virtue, and therefore in his happiness. In its main features this philosophy may be said to have been first enunciated by Locke. From England it spread to France, and having been given a popular and striking form in the works of Montesquieu, Rousseau, and the Encyclopédistes, it spread with the rapidity and force of a new gospel over the greater part of Europe and America.

l. 27. *néophytes*, Gk. νεόφυτος from νέος, new + φυτός, grown. A term applied in the early church to new converts from paganism. Here applied to those who became imbued with the new philosophical doctrines of the eighteenth century.

PAGE 2. l. 36. *Jean-Jacques Rousseau* (1712–1778), the greatest literary force of the eighteenth century. Author of *La Nouvelle Héloïse*, *Le Contrat social*, and *Émile*. The story of his obscure origin and sordid life may be read in his *Confessions*.

PAGE 4. l. 5. *ses Mémoires*. The social aspect of the Revolutionary movement may best be gathered from the *Mémoires* of the period (cf. those of Pétion and Barbaroux), amongst which those of Madame Roland are of primary importance. They convey an accurate impression not only of the part played by Madame Roland herself in the history of the period, but contain a series of portraits of the more important Girondins, Buzot, Barbaroux, &c. They were written during her imprisonment in the Abbaye and in Sainte-Pélagie. The first edition was published in 1795 by her friend Bosc, under the title: *Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, femme du ministre de l'intérieur, ou Recueil des récits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie, imprimé au profit de sa fille unique, privée de la fortune de ses père et mère dont les biens sont toujours séquestrés.* Another edition was published in 1800 by Champagneux, father-in-law of Eudora, Madame Roland's daughter. The best critical edition is that by C. A. Dauban, 1864. It contains several passages that had been suppressed by Bosc, and the hitherto unpublished correspondence of Madame Roland and Buzot.

In reading Madame Roland's *Mémoires* we must not forget that she was writing with a view to publication—that, as Michelet says of her, she was *née scribe*, and that 'distance lends enchantment' to the picture she has drawn of her youth. The sketch of her girlhood given by Lamartine is taken from her *Mémoires*.

PAGE 5. l. 9. *Voltaire* (François-Marie Arouet de) (1694–1778), distinguished alike as dramatist, historian, pamphleteer, and letter-writer, perhaps the greatest intellect of the eighteenth century. He is commonly regarded as the arch-enemy of Christianity, but his attacks on revealed religion contributed greatly to the cause of religious toleration.

l. 9. *Montesquieu* (Charles de Secondat, baron de) (1689–1775), a native of the Gironde, one of the greatest political writers of the eighteenth century. His first book, the *Lettres persanes*, appeared in 1721; he became a member of the Academy in 1728, and published *De l'esprit des lois* in 1748. The latter, based for the most part upon Locke, exercised a far-reaching influence upon the political ideals of 1789. Its effects can be compared only with those produced by Rousseau's *Contrat social.*

l. 9. *les philosophes anglais.* In her *Mémoires* she alludes specially to Locke (1632–1704) and his *Essay on the Human Understanding.*

l. 11. *Plutarque.* A Greek writer of biographies and miscellaneous works, born at Chaeronea, A.D. 50. His fame is founded principally upon his *Parallel Lives*, which was a favourite book in the latter part of the eighteenth century, especially among women. Cf. Charlotte Corday's fondness for it, p. 87. Contemporary admirers of her character could bestow no greater praise upon her than to compare her with Brutus as depicted by Plutarch :— 'Corday vit auprès de Brutus' (Louvet) ; 'plus grande que Brutus' (Gaudet). Michelet considers this appreciation of the ideal characters of the ancient world by the women of the eighteenth century to have been one of the most potent factors in the rapid development of the Revolution ; cf. Introduction, p. xii.

l. 12. *c'est de ce moment* [*le carême de* 1783] *que datent les impressions et les idées qui me rendirent républicaine.* This is probably an unconscious attribution of republican principle to a period when Madame Roland was innocent of any such feelings.

l. 17. *Fénelon* (François de Salignac de la Mothe) (1651–1715), Archbishop of Cambrai, author of the famous romance *Télémaque*, the history of the adventures of the son of Ulysses, written for the instruction of his pupil, the Duc de Bourgogne, son of Louis XIV (1699), and of the *Traité de l'Éducation des Filles* (1687). famous *Lettre à l'Académie* is the most important critical work in France after Boileau's *L'Art poétique.*

Fénelon is the last representative of the seventeenth century, and attracted the eighteenth century because there was in him something of the spirit of that century. He was a philosopher, a sentimentalist, and a philanthropist. He indicated that return

to nature of which Rousseau was to become the irresistible exponent.

l. 18. *Le Tasse* (Torquato Tasso) (1544–1595), famous Italian poet, author of the *Gerusalemme Liberata.*

PAGE 6. l. 1. *Entrée au couvent.* In 1765, when she was eleven years old, Madame Roland requested as a special favour to be allowed to spend the time of preparation for her first communion in a convent where she would be freer from the distractions of the world than in her quiet home. She was accordingly placed with the Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel.

l. 8. *Sensible, comme Rousseau, à la beauté du feuillage,* &c. The revival of the love of nature, which is one of the characteristic features of the latter portion of the eighteenth century, is largely due to the influence of Rousseau. It was he who preached the worship of nature. The 'proper study of mankind' is no longer man alone, but the 'meanest flower that springs,' the sunrise and the sunset, Mont-Blanc and the skylark. The delicate descriptions of nature to be found in Rousseau are 'new features in literature.'

l. 16. *Une novice prit le voile.* For a description of the ritual observed on the occasion of the reception of a novice, cf. *Pontificale Romanum*; Huysmans, *En Route*, ch. viii.

PAGE 7. l. 3. *Pont-Neuf.* In spite of its name one of the most ancient bridges of Paris. In the sixteenth century it was the scene of the recitals of Tabarin, a famous satirist of the day, and it long remained the rendez-vous of news-vendors, jugglers, showmen, loungers, and thieves. Any popular witticism in verse was known as *un Pont-Neuf.*

l. 9. *Champs-Élysées.* Famous promenade in Paris, extending from the Place de la Concorde to the Arc de Triomphe. The grounds were originally laid out and planted with elms and lime-trees at the end of the seventeenth century.

l. 9. *les maisons de Chaillot.* A suburb of Paris.

l. 12. *des larmes douces coulaient délicieusement de mes yeux.* The sensibility of the eighteenth century found frequent expression in tears. Cf. Mackenzies' *Man of Feeling*; Goethe's *Werther*; *Voyage autour de ma Chambre*, ch. xix: 'Je nettoyai délicieusement mon soulier gauche, sur lequel je laissai tomber une larme de repentir.'

Rousseau was the sentimentalist of the eighteenth century. The other philosophers of the period found their source of inspiration in reason. Rousseau exalted sentiment in the place of reason.

'Parmi tous les intellectuels qui l'entourent, Rousseau est un sensitif.' It was the sentimental in Rousseau which created his European influence.

l. 22. *ce beau quartier de l'île Saint-Louis.* An island in the Seine, called after King Louis IX of France. In the *quartier de l'île St-Louis* lived Madame Roland's paternal grandmother, together with a sister, Mademoiselle Rotinet, the *tante Angélique* spoken of here.

l. 32. *le burin*, an engraver's tool (cf. Ger. *bohren*, to pierce).

PAGE 8. l. 15. *cette Héloïse future du dix-huitième siècle.* The original Héloïse, famous for her attachment to Abélard, lived 1101–1164. Lamartine is here comparing Madame Roland to the *Nouvelle Héloïse*, Julie, the heroine of Rousseau's novel. But the comparison is not just; Madame Roland's social circumstances were entirely different from those of Julie, and she at no moment of her life yielded to the weakness of Rousseau's heroine.

l. 25. *Rousseau aux Charmettes.* Les Charmettes, a picturesque village in Savoy, not far from Chambéry, where Rousseau lived under the protection of Madame de Warens and prepared himself for the work of his life by an arduous course of reading. His first attempts with the pen were also made there. Cf. *Confessions*, Partie I, liv. vi.

l. 26. *le Contrat social.* The most famous political treatise of the eighteenth century, published in 1762. The main argument of it is that all government rests upon a contract between the governor and the governed, in accordance with which the governed abandon a certain portion of their natural liberty in return for certain advantages to be derived from the Government. These advantages, considered as absolutely binding upon all government for all time, are called in technical language 'The Rights of Man.' But, in the more limited sense the term 'contract' denotes also the obligations of any specific government at any particular period towards those it governs; hence, in Rousseau the obligations of the Bourbons towards the people of France in the eighteenth century. The political ideas expressed by Rousseau are borrowed to some extent from Hobbes's *Leviathan* (cf. Part II, chapter xvi) and Locke's *Treatise on Government* (1690), though they are not identical with those of the English philosophers. The weak point in Rousseau is that he argues as a metaphysician pure and simple, unaffected by any consideration of practical expediency.

l. 27. *Philopœmen.* Chief of the Achaean League, surnamed 'the last of the Greeks' (B.C. 253–183). The incident of his cutting wood is thus related by Plutarch: 'A certain hostess of Megara having had word brought her that the general of the Achaeans

was coming to her house during the absence of her husband, was all in a hurry about providing his supper. Philopoemen, in an ordinary cloak, arriving at this point of time, she took him for one of his own train who had been sent on before, and bid him lend her his hand in his household work. He forthwith threw off his cloak and fell to cutting up the firewood. The husband returning, and seeing him at it:—'What,' says he, 'may this mean, O Philopoemen?' 'I am,' he replied, 'paying the penalty of my ugly looks.'

PAGE 9. l. 17. *les affranchis*, freedmen. The visit in question was paid to a certain Madame de Boismorel, a connexion of her grandmother's who lived in the rue Saint-Louis, in the Marais.

l. 27. *Versailles.* A town within a short distance of Paris containing a famous palace built originally by Louis XIII and greatly enlarged by Louis XIV The palace and park cost the enormous sum of 500 million francs, and the sum spent annually on its maintenance was something fabulous, for which reason it was called by Voltaire *l'abîme des dépenses.*

After the year 1682 Versailles became the permanent headquarters of the Court. It was here that, at the meeting of the Estates in 1789, the Tiers-État took the memorable step of forming itself into a separate body, the *Assemblée Nationale.*

l. 31. *ce luxe royal qu'elle croyait payé*, &c. For a description of French society, and more especially of the life at the French Court, at this period, cf. Ed. de Goncourt, *La Société française pendant la Révolution*; Taine, *L'Ancien Régime*; Pierre de Nolhac, *Marie-Antoinette Dauphine* and *Marie-Antoinette Reine.*

PAGE 10. l. 16. *elle songeait à Athènes*, &c. Athens was a republic, and hence in Madame Roland's eyes safe from the corruption inevitable under a monarchy. Nevertheless Athens condemned Socrates (468–399) and Phocion (402–317) to drink poison, and banished Aristides the Just (540–468).

l. 36. *Son père voulait la marier.* Note the construction of *marier. Marier quelqu'un*, to give someone in marriage, i.e. to marry someone to a third person; *se marier à* or *avec quelqu'un*, to marry, to get married.

PAGE 11. l. 8. *Platon.* Cf. note, p. 144, l. 8.

l. 33. *Sans aucune intention de devenir écrivain.* It is doubtful whether this statement should be taken *au pied de la lettre.* It seems inconceivable that Madame Roland should have devoted herself so assiduously as she herself describes to the art of writing if she had not been impelled by some ulterior motive, such as a desire for literary fame. Cf. Michelet, *Les Femmes de la Révo-*

lution, chapter xiv: 'elle était née scribe.' Cf. note, p. 138, l. 21.

l. 39. *Jean-Marie Roland de la Platière* belonged to the *noblesse de la robe*, and was born at Villefranche, near Lyons, in 1752. He was inspector-general of factories when Mlle Cannet introduced him to Manon Philipon. After a courtship of five years they were married. In 1786 he was promoted to the inspector-generalship at Lyons, and when the Revolution broke out he took a keen interest in local politics. In 1791 he was deputed by the city of Lyons to represent its condition to the Constituent Assembly, and on his return he founded a branch of the Jacobin Club there.

His post being suppressed, he took up his permanent residence in Paris, and, in 1792, was appointed to the Ministry of the Interior, for which he was intellectually unfitted. He had no grasp of affairs, and no eye for the future.

For the estimation in which he was held by his contemporaries, cf. p. 25; Michelet does not seem to share this opinion. Cf. *Femmes de la Révolution*, chapter xiv: 'Cet homme (Roland) qu'on a trop sacrifié à la gloire de sa femme était un ardent citoyen qui avait la France dans le cœur, un de ces vieux Français de la race des Vauban et des Boisguillebert.

PAGE 12. l. 1. *une de ses jeunes amies d'enfance mariée à Amiens.* Whilst in the convent of the Dames de la Congrégation, Madame Roland had contracted a friendship with two Demoiselles Cannet from Amiens, the elder one Sophie, about eighteen years old, the younger one, Henriette, about fourteen. The elder one became Manon Philipon's most cherished friend, and their correspondence is one of the chief sources of our information concerning Madame Roland up to the time of her marriage, when M. Roland insisted that their intercourse should be restricted. They remained friends notwithstanding, and Henriette even offered to take Madame Roland's place in prison and to suffer death for her. The correspondence between Madame Roland and her friends was published in 1841. Sophie married the Chevalier de Gomiécourt; Henriette, who had herself been destined for Roland, an old man named Vouglans.

l. 33. *magistrature.* A *magistrat* is not the equivalent of an English magistrate. The latter is in France always a stipendiary, and is called a *juge de paix.* The *magistrature* includes all high government officials and judges, of whatever rank.

PAGE 13. l. 3. *l'esprit de Turgot.* Anne-Robert Jacques Turgot, 1727–1781, a famous minister of finance under Louis XVI. Originally an ecclesiastic, he renounced his brilliant prospects in

the Church, 'pour ne point se condamner toute sa vie à porter un masque sur le visage.' He became *conseiller au Parlement* in 1757, contributed to the Encyclopædia, and was Minister of Finance from August, 1775, to May, 1776. He, together with Malesherbes, attempted great economic reforms, which, however, aroused such opposition that the King was obliged to dispense with the services of these two able men.

l. 19. *les associations antiques des jours de Socrate et de Platon.* Socrates (468–399), an Athenian philosopher, whose teaching revolutionized the whole drift of subsequent philosophic speculation Plato (429–347), the greatest of Greek philosophers—a professed disciple of Socrates. Both were famous as instructors of youth.

l. 27. *se retira dans un couvent*, i. e. as a *pensionnaire*, not for the purpose of leading a religious life. She was hardly *dénuée de tout*, though obliged to lead a life of strict economy. Cf. her description in her *Mémoires*, ed. Barrière, p. 192.

PAGE 14. l. 22. *L'Héloïse de Rousseau* (1757–1759). The most famous novel of the eighteenth century. The heroine is a certain Julie who is married to Volmar, a man much older than herself.

PAGE 15. l. 12. *L'Encyclopédie nouvelle.* It was a reprint of the *Grande Encyclopédie*, completed in 1772, under the editorship of Diderot. His collaborators had included Voltaire, Montesquieu, Buffon, Condillac, Duclos, Marmontel, Helvétius, Raynal, Turgot, Necker, as well as a host of inferior scribes; in their hands the Encyclopædia became what Diderot had intended it should be: 'une irrésistible machine dressée contre l'esprit, les croyances, les institutions du passé' (Lanson). The contributors to it were denounced in the Parlement, by the Advocate-General Omer de Fleury, as 'une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance, et nourrir la corruption des mœurs.' Cf. note, p. 145, l. 29.

PAGE 16. l. 7. *Il y a au pied des montagnes*, &c. Lamartine's description of the country round Le Clos is accurate, except for the *bouleaux*. His description of the house is less exact; cf. *Les Roland en Beaujolais au* XVIIIe *siècle.*

l. 7. *Beaujolais.* A district in the Lyonnais, watered by the Saône, capital Villefranche. La Platière was at Thizy, near Villefranche.

PAGE 17. l. 3. *le Charolais*, a district in Burgundy.

l. 13. *Tel fut, pendant cinq ans, l'horizon de cette jeune femme.* Madame Roland did not live quite so isolated a life as she is here represented as doing. She frequently met Champagneux, a young journalist of Lyons, to whose paper she contributed at

least one famous article. She was on intimate terms with Lanthenas, a young doctor, her husband's coadjutor in the work of disseminating revolutionary principles among the peasants of the district, and with Bancal des Issarts, who was introduced to the Rolands by Lanthenas, and in whom Madame Roland seems to have taken more than a passing interest, cf. her *Lettres à Bancal des Issarts*, published with an introduction by Sainte-Beuve. A proposal made by Roland himself that Bancal and Lanthenas should permanently join the family circle was, however, not carried out, and in February, 1791, the Rolands left for Paris.

PAGE 18. l. 31. *Les opinions de . . . madame Roland*, &c. Cf. *Mémoires*, ed. Barrière, p. 198: 'La Révolution survint et nous enflamma; amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris; nous l'accueillîmes avec transport. Nos opinions indisposèrent à Lyon beaucoup de gens qui, habitués au calcul du commerce, ne concevaient pas que par philosophie l'on provoquât et applaudît des changements qui n'étaient bons qu'aux autres; ils devinrent par cela seul ennemis de M. Roland, dès lors d'autres le prisèrent davantage. On le porta dans la municipalité de première formation, il s'y prononça par son inflexible droiture; on le craignit, et la calomnie, d'une part, se mit en campagne, tandis que de l'autre l'affection ou l'impartialité le défendait.'

PAGE 19. l. 3. *son nom devint une injure, puis un drapeau*, i.e. first a term of abuse, then the watchword or cry of a party; literally, the standard around which his party rallied.

l. 8. *Les liaisons des Roland avec les philosophes et avec les économistes.* Roland had written a series of tractates on economic subjects, published under the common title of *Les Arts industriels.* Having in this way established a reputation as an economist, he was entrusted by the editor Panckoucke with the *Dictionnaire des manufactures, arts et métiers*, part of a plan to republish the *Grande Encyclopédie*, arranged according to subjects, the original alphabetical order having led to a great confusion of subject-matter. Cf. note to p. 15, l. 12.

l. 31. *le puissant Mirabeau.* The leader of the National Assembly, and the last bulwark of the monarchy against the inroads of democracy. He belonged to an ancient, but not, as he believed, originally Italian family. His father was the distinguished economist (1716–1789) of the same name. After a stormy youth (cf. note, p. 147) he threw himself into politics and warmly espoused the cause of the people, but hoped to save France from the evils

of a Revolution by the creation of a constitutional monarchy. His death in April, 1791, destroyed the last hope for the King. For his chief political acts cf. Sketch of French Revolution.

l. 31. *Cazalès* (1758–1805). Originally a cavalry officer, he became one of the most ardent supporters in the Assembly of the decadent monarchy, the champion of a forlorn hope. After August 10, he emigrated. He is styled *étonnant*, because no one suspected his oratorical gifts until chance cast him into the Assembly.

l. 32. *Maury* (1746–1817). A priest who had risen from the ranks (his father, a shoemaker), and who rivalled Mirabeau in his powers of eloquence. He championed the clergy as Cazalès championed royalty. Lamartine calls Cazalès and Maury *les deux athlètes du côté droit.* But Maury was lacking in sincerity, and his words failed to carry conviction. He is called *audacieux* because he ventured to deck the faded splendour of the *ancien régime* in glowing and specious colours. He was appointed Archbishop of Paris by Napoleon, became a cardinal, and died at Rome.

l. 32. *Charles Lameth*, also a frequent speaker in the Assembly, though less eloquent than Barnave. He had served in America, and had there imbibed American political ideas. He was really a tool in the hands of Duport. He is called *astucieux* on account of his factious intrigues against Mirabeau, in which he was aided by his brother.

l. 32. *Barnave* (1761–1793), the orator of the so-called Triumvirate (the other two being Charles Lameth and Duport), son of a wealthy avocat of Grenoble, and himself a member of the bar there. Having established a reputation for eloquence by the part he took in the political movement in the Dauphiné, he was elected to the States-General, where he rapidly espoused the cause of the democratic party. At Versailles he formed a friendship with Duport. Being appointed to escort the royal family back from Varennes, he conceived a violent passion for the Queen, and his communications and intrigues with her led to his death on the scaffold, November, 1793. He is called *le froid* because his eloquence was of the head, not of the heart. 'Il eut le malheur d'être le grand homme d'un parti médiocre.' The epithets applied to these five politicians are quoted from Madame Roland's *Mémoires.*

l. 32. *Elle remarqua avec le dépit de la haine*, &c. Cf. Michelet, *Les Femmes de la Révolution*, chapter XIV. 'Rien de plus sévère que le premier coup d'œil de Madame Roland sur Paris. L'Assemblée lui fait horreur, ses amis lui font pitié . . . Elle voit à un coup les faussetés, les lâchetés, les bassesses, la comédie des constitu-

tionnels, les tergiversations, l'indécision des amis de la liberté . . . Cf. *Mémoires*, ed. Barrière, p. 250.

PAGE 20. l. 21. *Brissot.* Cf. note, p. 135, l. 13.

l. 28. *avaient de l'analogie avec la jeunesse de Mirabeau.* Mirabeau had been notorious in his youth for his violent passions and his quarrels with his family, for which it is customary to blame his father, 'l'ami du peuple et le tyran de sa famille.' He was several times imprisoned by *lettre de cachet*, and his first valuable book is an indictment of this procedure. He studied practical politics in England, and saw something of diplomatic life in Berlin. As author of a series of polemical pamphlets, he gained a reputation for courage and disinterestedness, marred, however, by a want of moderation and self-control.

l. 30. *dans le journalisme et dans les clubs.* The chief periodical literature of the Revolutionary period is mentioned incidentally in the course of these two biographies. For the vast daily output from the Paris press at this time cf. Young's *Travels in France*, p. 153.

The clubs were political debating societies, originally the equivalent among the lower classes of the *salons* in vogue among the upper classes. They had been introduced into Paris in imitation of English customs. By degrees, their power in influencing political opinion became so generally recognized that everybody interested in politics frequented them. For the more important of them—the Jacobins, the Feuillants, &c.—cf. note, pp. 133, 148.

PAGE 21. l. 13. *Pétion.* Cf. note, p. 134, l. 28.

l. 16. *Buzot.* Cf. note, p. 135, l. 28.

l. 21. *Robespierre.* Cf. note, p. 134, l. 36,

l. 25. *les fastes de ce parti naissant.* Lat. *fasti*, the calendar or annals; originally, *dies fastus*, a day on which it is allowed to speak, hence on which judgement could be delivered, a court-day. In the plural *fasti*, literally, court-days, then a list of the days on which the judges sat; finally, a list of all the days of the year, with their chief events, hence, a calendar or almanac.

l. 31. *la Révolution entravée*, i.e. checked, literally, blocked as by a log laid across the road, from Lat. *trabs.*

l. 35. *dans un quartier assez rapproché*, &c. The Rolands lived in the Hôtel Britannique, rue Guénégaud.

l. 37. *Harmodius.* An Athenian who conspired with his friend Aristogiton against Hipparchus and Hippias (B.C. 514).

Hipparchus had offended Harmodius by publicly rejecting his sister, who, as a Vestal virgin, was to take part in a procession. Harmodius and Aristogiton then determined to avenge the insult by forming a conspiracy for the overthrow of the Pisistratidae. They were successful, though they perished in the attempt.

Popular imagination honoured them by giving them a place in the Islands of the Blessed, by the side of Achilles and Tydides.

PAGE 22. l. 20. *pactiser*, to treat, to come to terms with, from *pacte*, Lat. *pactum*, verb *paciscor*, to bind; hence, to make a bargain, covenant, to agree.

PAGE 23. l. 14. *éventer*, to divulge (of a secret); literally, to give or expose to the wind. We speak of 'getting wind' of a thing. Cf. 'to vent,' and 'to give vent to.'

l. 33. *une Saint-Barthélemy de patriotes.* A massacre of patriots, resembling the massacre of the Protestants under Charles IX during the night of August 24, 1572.

l. 34. *qu'il s'attendait à mourir.* What is the difference between *attendre quelque chose* and *s'attendre à quelque chose*?

l. 35. *Pétion, Buzot, Roland, disaient au contraire que cette fuite du roi était son abdication.* The King's flight had taken place in June, 1791. The anger aroused by this event was largely due to the idea that the King was thereby hoping to establish an alliance with foreigners. It is the turning-point in the history of the Revolution.

PAGE 24 l. 1. *Le Républicain.* A journal of which only two numbers appeared. Dumont, a Genevese, and du Châtelet, a military man, were the ostensible publishers, but Condorcet and Brissot, &c., intended to contribute to it.

l. 11. *la journée du Champ-de-Mars.* A petition demanding the dethronement and trial of the King had been drawn up and laid for signature upon the Altar of the Nation, erected in the Champ-de-Mars, in July, 1790. Bailly and Lafayette had declared that no crowd would be allowed to assemble on the field, nevertheless a large number of people collected, and, owing to a misunderstanding, a riot ensued, to quell which Lafayette ordered his men to fire on the mob. The event is known as the Massacre of the Champ-de-Mars, though not many people actually perished.

The petition had been drawn up chiefly by Danton with the help of the Cordeliers, but Robespierre was supposed to have had a hand in it.

l. 16. *le Marais.* A quarter of Paris circumscribed by the rue Vieille du Temple, the boulevard Beaumarchais, and the rue St-Antoine.

l. 20. *aux Feuillants.* A political club deriving its name from the convent of the Feuillants, where the meetings were held. It was founded the day after the Massacre of the Champ-de-Mars by Duport, Barnave, and the Lameths, together with a majority of the deputies of the Left, all of whom had broken away from the Jacobin Club.

l. 28. *trois victimes futures de Robespierre*, i.e. Madame Roland, her husband, and Buzot.

l. 35. *la Conciergerie.* A famous prison occupying the lower part of the Palais de Justice, adjoining the Seine. Most of the political prisoners of the First Revolution were confined here before their execution. The cells in which Marie-Antoinette and Robespierre were confined are still shown.

PAGE 25. l. 7. *en commerce de lettres.* We possess the following collections of the letters of Madame Roland: — *Lettres aux demoiselles Cannet*, ed. Dauban, 1867; *Le mariage de madame Roland, trois années de correspondance amoureuse* (1777–1780), ed. Join-Lambert, 1896; *Lettres à Bosc*, in the fourth part of *L'Appel à l'impartiale postérité*, 1795; *Lettres à Bancal des Issarts*, 1835 (Introduction by Sainte-Beuve); *Lettres de madame Roland*, ed. Claude Perroud, Paris, 1900 (contains all the extant letters written by her after her marriage).

l. 13. *Au mois de décembre ils étaient de nouveau installés à Paris.* Cf. passage in *Mémoires*, ed. Barrière, p. 259: 'La mission de Roland le retint sept mois à Paris: nous quittâmes cette cité à la mi-septembre, après que Roland eut obtenu pour Lyon tout ce que cette ville pouvait désirer, et nous passâmes l'automne à la campagne, occupés de nos vendanges . . . Nous examinâmes si nous prendrions le parti de rester à la campagne, ou s'il ne serait pas mieux d'aller passer l'hiver à Paris, pour y faire valoir les droits de Roland à une retraite après quarante années d'emploi, et y suivre en même temps son travail encyclopédique, toujours plus facile à rédiger au foyer des lumières, parmi les savants et les artistes, qu'au fond du désert.'

l. 19. *la loi qui interdisait la réélection des membres de l'Assemblée constituante.* Robespierre had moved in the Constituent Assembly, April 7, 1791, that for four years after its dissolution none of its members should become ministers, and that no member of the Constituent Assembly should be elected to the forthcoming Legislative Assembly.

l. 21. *Brissot entrait à la place de Buzot.* Buzot was ineligible to the Legislative Assembly for the same reason as Robespierre. For Brissot as publicist and *homme d'état* cf. note, p. 135.

l. 27. *Ils se jetèrent dans les cadres . . . préparés*, they took the shape of the moulds prepared for them, i.e. they played the rôles assigned to them by . . .

l. 27. *Laclos*, Choderlos de Laclos (1741–1803), one of the most active members of the Orleanist faction. Editor of the *Journal des amis de la Constitution.* Involved in the disgrace of the Duc d'Orléans, he was imprisoned, but afterwards set at liberty and taken into government service.

l. 28. *Danton.* Georges Jacques Danton (1759–1794), Procureur to the Parlement at Paris, he finally bought the office of an *avocat aux conseils du Roi.*

In the elections of 1789 Danton played an important part in the district of the Cordeliers where he established the Club of the same name, ultimately the head-quarters of the extreme Revolutionists of the south side of Paris and of the whole of France. Being disappointed with the course of events in the Constituent Assembly, he for a time attached himself to the Duc d'Orléans, in the hope that a charge of dynasty might result in the establishment of a parliamentary government.

When the Legislative Assembly met, Danton used all his influence to throw discredit on the Girondins. It was he who inspired Camille Desmoulins' witty pamphlet, *Jean-Pierre Brissot démasqué.* He took an active part in the insurrection of August 10 and, in consequence, was elected Minister of Justice. The greatest blot on his administration was his refusal to stop the massacres in the prisons.

As a statesman he is superior to the Girondins, whom he despised for having brought about a war simply to promote their own petty and personal interests.

l. 30. *une de ces réputations sourdes.* A factitious reputation created for a man by other people for purposes of their own.

l. 39. *tout le monde le mettait en avant,* everybody pushed him.

PAGE 26. l. 24. *M. de Lessart.* Valdec de Lessart had already been Minister of the Interior, but was now transferred to the Foreign Office, a post which he was singularly incompetent to fill.

Count Bertrand de Molleville was a most ardent Royalist.

l. 27. *Louis, Comte de Narbonne-Lara,* reputed a member of an ancient Spanish family, though possibly a son of Louis XV. At any rate the Court favoured him by rapid promotion in the army. He became notorious by his intimacy with Madame de Staël, to whose good offices he certainly owed his appointment as Minister for War. He hoped by advocating the war to win for the king the popularity at which the Girondins were aiming. But Narbonne never succeeded in obtaining a majority in the Cabinet of which he was a member, and after a series of incomprehensible intrigues, in which the Queen certainly played a part, he was summarily dismissed on March 9, 1792. His dismissal led to the impeachment of de Lessart, the fall of the ministry, and the elevation of the Girondins to power.

l. 28. *Madame de Staël.* Daughter of Necker and Mlle Courchod, Gibbon's early passion, and wife of the Swedish ambassador.

Ever since her marriage to the Baron de Staël-Holstein in 1787, she had played a brilliant rôle in Paris. The party known as the Feuillants were her chief adherents. Madame de Staël's idea was that the Feuillants should emulate the revolutionary ideas of the Girondins, and having by this means attained popularity, should endeavour to use it on behalf of a constitutional monarchy. But the Court distrusted Madame Staël and her circle, and the King very reluctantly yielded to her influence when he admitted the Comte de Narbonne into the Ministry. Her influence in the world of letters is, in this connexion, of minor importance.

l. 30. *Condorcet, Marquis de*, celebrated philosopher and politician; distinguished member of the National Assembly and the Convention. He opposed the execution of the King, and was proscribed after the fall of the Girondins, but escaped the guillotine by taking poison. His wife (translator of Adam Smith's works) survived him (cf. note on the influence of the salon, p. 137).

l. 37. *Le point de contact du parti girondin avec le parti constitutionnel*, &c. Cf. Michelet, *Les Femmes de la Révolution*, p. 192: 'La Gironde tomba ainsi presque entière aux filets de la société de Paris. On ne demandait pas aux Girondins de se faire royalistes, on se faisait Girondin. Ce parti devenait peu à peu l'asile du royalisme, le masque protecteur sous lequel la contre-révolution put se maintenir à Paris, en présence de la révolution même.'

PAGE 28. l. 6. *la mort de l'empereur Léopold.* The Emperor Leopold of Austria, brother of Marie-Antoinette, died suddenly on March 1, 1792. His death was a serious blow to the cause of the monarchy in France, for he had always urged the necessity of conciliating the people by granting them their liberties, and the danger of invoking foreign help. He had done his utmost to restrain the other powers, Russia, Prussia, and Sweden, and in spite of the treaty of alliance which was signed on February 7, 1792, between Austria and Prussia, he still hoped to avert a catastrophe. His death precipitated it. War was declared by France on April 20.

l. 12. *L'assassinat de Gustave III.* Gustavus III of Sweden (1771–1792) was assassinated by Captain Ankerström of the Guards at a masked ball during the night of March 17, 1792, in consequence of a conspiracy hatched by some of the principal nobles of Sweden, who considered that their rights and privileges had been tampered with by the King.

His death was an advantage for the Republican party, for it added to the isolation of Austria, and this increased the chances of bringing the war to a successful conclusion (Gustavus III had

been one of the most ardent champions of Louis XVI and Marie-Antoinette).

The only difficulty now left for Dumouriez to face was to secure the neutrality of England and Prussia.

l. 19. *le conciliabule*, i.e. a meeting generally held secretly for illegitimate purposes.

l. 20. *séide.* 'Agent des crimes d'un autre' *Séjan était le séide de Tibère.*

l. 28. *sur le premier plan*, in the foreground.

PAGE 29. l. 6. *Charles-François-Duperier, dit Dumouriez*, born 1739, came of an ancient family of the *noblesse de la robe.* He had served with distinction through the Seven Years' War, but his military prospects being poor, he threw himself into the diplomatic and political service, and had been employed on several secret foreign missions.

The King believed him to be a true Royalist. His friendship with Gensonné whose acquaintance he had made, while on a mission in the departments of the west, misled the Girondins into thinking that he shared their opinion. But he had in reality neither Royalist nor Republican principles, only a passion for the management of foreign affairs.

Though the ablest man who had taken office since the Revolution began, he underestimated the influence of revolutionary feeling in France, and in Roland was not supported by an efficient Minister of the Interior. Cf. note, p. 143, l. 3.

l. 6. *Clavière.* The former assistant of Mirabeau. Cf. *Mémoires*, vol. i, p. 94.

l. 7. *Duranton.* Procureur to the Commune of Bordeaux.

l. 10. *madame Roland avertie de l'élévation prochaine de son mari.* Cf. *Mémoires*, ed. Barrière, p. 260.

l. 19. *Les Girondins s'en étaient déjà sourdement occupés.* Cf. the phrase 'une réputation sourde.'

PAGE 30. l. 25. *de Grave*, &c. The effect of this change of ministry, was to throw the full weight of the government upon the Girondins.

But from the moment of the appointment of a Republican ministry any hope that might have existed for the King was manifestly gone. The new ministers intended to work for their own advancement, not for the King. Moreover, the only man of distinction among them was Dumouriez; Roland did not rise above mediocrity, and the rest sank below it.

PAGE 31. l. 31. *Cahier-Gerville* had been Minister of the Interior when de Lessart was attacked by the Girondins.

l. 32. *les prête-noms.* A *prête-nom* is one that lends his name to another: dummy, stalking-horse.

l. 37. *Il espéra le dominer en dominant le cœur de cette femme.* For Madame Roland's first impression of Dumouriez cf. *Mémoires*, ed. Barrière, p. 262.

PAGE 32. l. 7. *revêche*, cross-grained, untractable stubborn; etymology uncertain.

l. 24. *il n'entrevoyait pas de si loin la disgrâce*, literally, he could not see disgrace from such a distance, i.e. he had no forebodings of disgrace.

PAGE 33. l. 5. *la prétention lacédémonienne.* The affectation of a Lacedemonian, or Spartan, simplicity on the part of Roland.

l. 12. *Le roi étonnait*, &c. Not much political acumen was to be expected from Louis XVI, who had been educated by ecclesiastics in complete isolation in the palace of Meudon. When sixteen, he was married to Marie-Antoinette, a daughter of Marie-Thérèse, but he continued to lead a retired and secluded life until his succession to the throne in 1774. He was pious, well-meaning, and devoted to his people, but he lacked energy and resolution. Trying to conciliate all parties, he estranged them all in turn.

'Louis XVI était probe et dévoué au bien; mais il n'avait pas compris, dès les premières impulsions de la Révolution, qu'il n'y a qu'un rôle pour le chef d'un peuple, c'est de se mettre à la tête de l'idée nouvelle, de livrer le combat au passé, et de cumuler ainsi dans sa personne la double puissance de chef de la nation et de chef de parti. Le rôle de la modération n'est possible qu'à la condition d'avoir la confiance entière des partis qu'on veut modérer. Henri IV avait pris ce rôle, mais c'était après la victoire; s'il l'eût tenté avant Ivry, il aurait perdu non seulement le royaume de France, mais celui de Navarre.' *Les Girondins*, Bk. i, ch. 23.

l. 17. *Madame Roland reprochait ces causeries à son mari.* See *Mémoires*, ed. Barrière, p. 262: 'Quant aux conseils, ces séances ressemblaient davantage à des causeries de compagnie qu'à des délibérations d'hommes d'État. Chaque ministre y portait les ordonnances et proclamations à la signature, et celui de la justice présentait les décrets à la sanction. Le roi lisait la gazette, faisait à chacun des questions sur ce qui lui était personnel, témoignait ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands savaient se faire un mérite; raisonnait en bon homme sur les affaires en général, et protestait à tous propos avec l'ac-

cent de la franchise de son désir de faire marcher la Constitution. J'ai vu Roland et Clavière presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du roi, le croire sur sa parole et se réjouir en braves gens de la tournure que devaient prendre les choses. "Bon Dieu," leur disais-je, "lorsque je vous vois partir pour le conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise." Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui et habitué à l'exercer ; il aurait fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit pour vouloir sincèrement la constitution qui restreignait son pouvoir, et s'il avait été cet homme, il n'aurait pas laissé survenir les évènements qui ont amené la constitution.'

l. 34. *le roi ajournait sans cesse la sanction ... aux décrets contre les émigrés*, &c. The question of the *émigrés* (French princes and nobles who had fled in terror of the Revolution) had been treated in a long series of debates, in which Brissot, Isnard, Condorcet, Pastoret, and Vergniaud chiefly distinguished themselves. The Assembly finally decided that all *émigrés* who had not returned by January 1, 1792, should be declared conspirators, that their property should be confiscated, and that they themselves should be condemned to death. The King, however, vetoed this decree. He was then asked to sanction a decree against the *prêtres insermentés*, enacting that all priests who did not take the oath to the constitution within a week of the promulgation of the decree should be deprived of their benefices and expelled from their several departments.

The King's conscience rebelled against this decree, and he again exercised the veto. This repeated exercise of the royal prerogative, however, seriously affected his popularity.

The Girondins, nothing daunted, returned to the attack, and on May 27—

(1) Vergniaud moved, the motion being carried, that on the request of any twenty citizens of a canton the directory of any department was immediately to exile the unconstitutional priests from their department.

(2) Servan proposed that a camp of 20,000 *fédérés* from different departments of France should be formed outside the walls of Paris as a reserve for the armies massed on the frontier.

Roland then presented the famous letter to the King urging him to sanction both decrees.

PAGE 34. l. 1. *Elle persuada à son mari d'écrire au roi une lettre confidentielle.* Cf. *Mémoires*, i. 99: 'Le retard de la sanction devenait un refus ; on touchait au terme du délai. Nous sentîmes que le

conseil n'ayant pas assez de nerf et d'ensemble pour se prononcer en masse, il convenait à l'intégrité, au courage de Roland de s'avancer seul, et nous arrêtames entre nous deux sa fameuse lettre au roi : il l'avait portée avec lui au conseil pour la lire hautement le jour où le roi, pressé de nouveau pour la sanction, se résuma à demander que chacun de ses ministres lui donnât son opinion écrite et signée . . .'

l. 4. *d'en garder une copie que Roland rendrait publique au moment marqué.* Cf. *Mémoires*, ed. Barrière, p. 273: '"Et puisqu'il (le roi) n'a pas profité des leçons de votre lettre, il faut rendre ces leçons utiles au public en les lui faisant connaître ; je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite, que la hardiesse d'en envoyer copie à l'Assemblée ; en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause."

'Cette idée devait plaire beaucoup à mon mari ; elle fut saisie, et l'on sait comment l'Assemblée honora le renvoi des trois ministres en déclarant qu'ils emportaient les regrets de la nation, comme elle applaudit à la lettre en ordonnant qu'elle fût imprimée et envoyée aux départements. Je suis convaincue et je crois que l'évènement a démontré que cette lettre a beaucoup servi à éclairer la France ; elle offrait au roi avec tant de force et de sagesse ce que son propre intérêt devait le déterminer à faire, qu'on a pu juger qu'il ne refusait à s'y prêter que par une opposition déterminée au maintien de la constitution.'

PAGE 36. l. 18. *le plan d'invasion en Belgique.* The plan in question is discussed by Lamartine, Bk. XIV, chap. ix. It consisted briefly in a rapid invasion of Belgium before Prussia could have time to appear on the scene of action. It was hoped that the Belgians, among whom revolutionary feeling was strong, would then join the French and fight on their side.

PAGE 37. l. 35. *cette armée du parlement aux ordres de Cromwell, qui avait mené Charles I à l'échafaud.* Cromwell did not become a soldier until after the Civil War had broken out (1642). In 1645 he was appointed Lieutenant-General of the New Model Army. In 1647, by Cromwell's orders, Charles I was taken prisoner at Holmby ; in 1649 he was tried by a special High Court of Justice and executed.

PAGE 40. l. 3. *Charles-Jean-Marie Barbaroux* (1767–1794), born at Marseille. Sent as deputy for his native town to the Legislative Assembly in 1791, he rapidly became popular, and, in a short time, was the acknowledged and intimate friend of Madame Roland. He helped quite as much as Brissot to bring about the events of August 10, for it was he who secured the despatch of the Marseillais battalions that created the

preliminary riots. His enmity against Robespierre was fierce and open. He was proscribed together with the rest of the Girondins, but escaped to Caen. This is the historic occasion of his meeting with Charlotte Corday. He played an active part in fomenting the insurrection of the Calvados. Forced to retire to St-Émilion, he there composed his *Mémoires*. Even this retreat having become unsafe, he made a deliberate attempt to commit suicide, but was prevented, and guillotined. On his relation to Charlotte Corday cf. Vattel, *Charlotte Corday et les Girondins*.

l. 2. *une république dans le Midi*. Cf. note on Federation, below.

l. 34. *La Fayette médite la trahison au Nord*. La Fayette (1757–1834), a member of one of the oldest families in France, became an officer in 1773, and first distinguished himself in the American army fighting against England. It being Washington's policy to secure the help of France, he, on every possible occasion, extolled the services of La Fayette, who, in consequence, acquired a reputation for great military ability, and after his return he was made commandant of the newly founded National Guard. His political principles were wholly unstable, and he was at all times actuated by personal motives.

The plan of campaign was as follows: La Fayette was to advance upon Namur, and from thence upon Brussels or Liège. He was to be supported by three divisions of the Army of the North, one under Rochambeau, one under Biron, one under Dillon. As there were only 30,000 Austrians in Belgium, the plan ought to have succeeded, but owing to the disorganization of the French army it failed entirely.

Page 41. l. 23. *l'homme qui me semble le plus se rapprocher de Caton*. Cato Censor, so called on account of the austerity of his principles. Alarmed at the prosperity of Carthage, he incessantly urged upon the Romans the necessity for the destruction of that city, concluding each discourse with the words *Censeo Carthaginem esse delendam* (B.C. 234–145).

l. 26. *la pensée d'une république fédérative*. Before 1789 France may be said to have possessed political, but not administrative, unity. The country was divided into provinces, which possessed a considerable degree of administrative autonomy. The Legislative Assembly decreed the administrative unity of France and abolished the ancient division into provinces in favour of a division into eighty-three *départements*, the limits of which were artificially and arbitrarily defined. Each department was placed under a local and elected authority, but the Assembly neglected to weld

these eighty-three separate communities into an organic body by creating some central authority supreme over them all.

At any moment, therefore, these isolated bodies might have declared themselves independent and formed a number of small federative republics. This was so obvious a danger that an attempt was made to assert the general desire for unity (*la république une et indivisible*) by celebrating the so-called Fête de la Fédération, July 14, 1790, on the anniversary of the taking of the Bastille. It was hoped that this public demonstration would strengthen the bond between Paris and the provinces. When the struggle broke out between the Girondins and the Montagne, and the principle of national representation had been violated by the proscription of the Girondins on May 31, a number of the latter took refuge in the departments they represented. These then protested against the high-handed policy of the capital, and Paris replied by inveighing against what it called the secession of the departments, and brought against them the accusation of federalism. The Girondins, who had helped to foster the hostility of the provinces towards Paris, suffered most under this indictment, but they were, no doubt, as far removed as their opponents from any desire to split up France into a number of petty states. Their action was probably a mere manifestation of party policy. If the Girondins could have succeeded in overthrowing the Montagne, they would have championed as warmly as the latter the cause of a united France.

PAGE 42. l. 7. *Lanthenas*, physician and politician, intimately connected with the Rolands, who secured for him a government appointment. Member of the Convention, he became suspected by the Montagne, and was impeached together with the rest of the Girondins, but was saved by Marat, who said in his defence: 'Tout le monde sait que le docteur Lanthenas est un pauvre d'esprit.' Author of several political tracts.

l. 8. *Valazé*. A young Norman adherent of the Girondins.

l. 8. *Pache*. A man of humble origin, but the holder of several important government posts. He became assistant to Roland in 1792, and afterwards replaced Servan at the War Office (1792–1793). By degrees he inclined more to the Montagnards, a change of front which greatly annoyed the Girondins. Attacked by them in the Convention, he was defended by Marat, but dismissed from the ministry, only to be nominated Mayor of Paris, and in this capacity he was the most deadly enemy of his former friends.

l. 9. *Grangeneuve*. One of the minor adherents of the Girondins.

l. 11. *Chamfort*. A journalist and member of the Academy. Having embraced revolutionary ideas, he became first a member and then secretary of the Jacobin Club.

l. 14. *Chénier* (Marie-Joseph de). The younger brother of André de Chénier. An enthusiast for revolutionary ideas, to which he owed most of his poetic inspiration. Author of several tragedies. Died 1811.

l. 17. *Dusaulx* (1728–1799). 'Commissaire des guerres.' A member of the Convention, where he sat as a Girondin. He was arrested and imprisoned because of his vote on behalf of the King, but recovered his freedom, and died as Librarian of the Arsenal.

l. 19. *Mercier*. Member of the Legislative Assembly and of the Convention, where, however, he never took his seat. Man of letters; author of the *Tableau de Paris*. One of the first members of the Institut de France. He was devoted to the policy of the Girondins, but escaped their fate.

l. 35. *Hérault de Séchelles*. In his early life a great favourite of the court, then, having embraced revolutionary ideas, he at once espoused the popular side and joined in the attack on the Bastille. As a member of the Legislative Assembly he was a violent partisan of the war. He ultimately allied himself with Danton, and was appointed an additional member of the First Committee of Public Safety. He was twice President of the Convention. His loose manner of life estranged the more serious Revolutionists from him.

PAGE 44. l. 32. *le comité autrichien des Tuileries*. The *Comité autrichien* was the name given to those members of the Royal family and their supporters who were negociating with Austria.

The *Tuileries*, i.e. the ancient residence of the kings of France, begun in 1564 by Philibert Delorme. Versailles was afterwards preferred as a royal residence, but from October 5 to the day of his impeachment Louis XVI and his family again lived there. The palace was burned down in 1871.

PAGE 45. l. 1. *en présence*, said of two hostile forces confronting each other.

l. 15. *les faubourgs*, the suburbs; originally *for-burg*, the town or citadel outside the town (*for*, *foris*, Fr. *hors*, and *bourg*, Ger. *burg*).

PAGE 46. l. 17. *séance tenante*, literally, while the assembly was sitting, now merely 'at once, on the spot.'

PAGE 47. l. 21. *furent réintégrés*. Roland's second ministry is of an entirely different character from his first. The ministers constitute 'le conseil exécutif provisoire . . . ils sont les commis de l'Assemblée et peuvent disparaître sans que leur départ comporte la moindre crise.' That is why Roland's resignation creates no stir. Cf. p. 58 and Cl. Perroud, *Lettres de Madame Roland*, t. ii. p. 405.

PAGE 48. l. 33. *Rabaut-Saint-Étienne.* The recognized leader of the French Protestants, author of a novel, *Le vieux Cévenol*, 1780, which describes the sufferings and persecutions of the Protestants in France. The excitement it aroused secured the rights of citizenship to the Protestants. Deputy for the Tiers-État of Nîmes. Died by the guillotine.

l. 34. *Lasource.* A Girondin, a former Protestant pastor who represented the Tarn.

l. 35. *Camus.* The recognized leader of the Jansenists in France. Avocat général for the clergy; a man of great influence among the *bourgeoisie* of Paris; first secretary of the National Assembly.

PAGE 49. l. 24. *Marat* (Jean-Paul) (1743–1793), by birth a Swiss, by profession a physician, and a man of the most varied scientific interests. From the outset he embraced the principles of the Revolution with ardour. On September 12, 1789, he published *Le Publiciste parisien*, which on September 16 appeared as the *Ami du peuple*, under which title it was destined to become the most famous journal of the Revolution. From it Marat derived his own nickname, 'Ami du peuple.' It continued to appear, with occasional interruptions, until September, 1792. Marat himself experienced the most varied political vicissitudes, but finally, under Danton's protection, he became a member of the Commune, and deputy for Paris in the Convention. It is in this capacity that he denounced Roland and Dumouriez, and attacked the party of the Girondins. He was popularly considered responsible for the proscription of the Girondins, and his assassination by Charlotte Corday was simply a manifestation of this popular opinion. His death caused the most extraordinary excitement in Paris. He was regarded as a martyr in the cause of freedom; he was granted a public funeral. His remains were, for a time, at any rate, deposited in the Panthéon; the *rue des Cordeliers* was called *rue Marat* after him, and an altar *au cœur de Marat* was erected in the Club of the Cordeliers. He said of himself: 'Dès mon bas âge j'ai été dévoré de l'amour de la gloire, passion qui changea souvent d'objet dans les diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a jamais quitté un instant.' His weakness lay in his blind suspicion of all men, his power in the confidence people felt in his judgment.

PAGE 50. l. 2. *Collot d'Herbois.* Originally an actor and playwright. He made his political fortune by his *Almanach du Père Gérard*, which won the prize given by the Jacobin Club for a national almanack. Having been elected a member of the Convention, he became a member of the Great Committee of

Public Safety, and was chosen together with Billaud-Varenne to organize the system of the Terror.

PAGE 52. l. 25. *Fabre d'Églantine.* Dramatic poet and member of the Convention. He was guillotined in 1794.

l. 37. *duc d'Orléans.* Brother of Louis XVI, but leader of one of the most powerful factions against him. His plan was to make the relations between the King and the National Assembly so impossible that the King should be obliged to abdicate and thus leave the throne vacant for himself. The salon of Madame de Genlis and the gardens of the Palais-Royal were the chief meeting-ground for the supporters of the Duc d'Orléans.

PAGE 53. l. 6. *adresse aux Parisiens.* Roland's famous *Placard aux Parisiens*, published January 19, 1793, cf. note below.

l. 30. *la faction de Brissot.* Cf. note on *Brissot*, p. 135, l. 13. The Girondins in the Convention split up into two parties, one called the Brissotins, after Brissot, the other called Buzotins, or Rolandistes, after Buzot, who was supposed to be under the influence of Madame Roland.

PAGE 57. l. 20. *Malouet.* A member of the Tiers-État, elected by acclamation for Riom, the capital of the Lower Auvergne. He tried to rival Mounier as a leader of the Tiers-État of France.

l. 25. *Chabot.* Originally a Capuchin friar, he became a member of the extreme party of the Jacobins, known as the *enragés.*

l. 25. *Bazire.* By profession a lawyer, he belonged to the same party as Chabot. They were guillotined on the same day. Neither of them had a reputation for political honesty.

l. 25. *Merlin,* the leader of the extreme section of the Jacobins, afterwards attained to real distinction as a statesman.

PAGE 58. l. 25. *Roland dut abandonner le pouvoir.* The conclusion of Roland's second term of office as Minister of the Interior. The reasons for Roland's retirement are not quite clear. In spite of the attacks levelled at him during the early part of January, 1793, it is evident from the tone of the *placard adressé aux Parisiens* that he had no intention of resigning, yet his resignation was an accomplished fact within four days of this appeal to the mob of Paris; cf. Cl. Perroud, *Les Lettres de Madame Roland*, t. ii., p. 459.

l. 28. *Les haillons de Marat,* &c. Marat prided himself on the slovenliness and disorder of his attire, whereas Robespierre was famous for the neatness of his toilette. The latter also

objected to the wearing of the *bonnet rouge*. Cf. *Histoire des Girondins*, Book xxx. ch. 12.

PAGE 59. l. 23. *les dangers tous les jours croissants*. Even after his resignation on January 23, Marat and the Jacobins continued to assert that Roland and his wife were the leaders of the Girondins, but, as a matter of fact, they lived an extremely isolated and quiet life, and were exposed to constant danger.

Cf. Letter of Roland to Bosc: 'Nous sommes hors des murs depuis huit ou dix jours; je vais cependant y rentrer sous peu; la crainte de la mort deviendrait enfin pire que la mort même.' (Coll. Morrison.)

The most important incident in his persecution is the seizure of his papers in the night of March 31. They were examined by the *Comité de Défense générale* and supplied Camille Desmoulins with hints for a cruel pamphlet, *Histoire des Brissotins ou Fragment de l'histoire secrète de la Révolution*.

PAGE 60. l. 15. *sectionnaires*. Name given to the armed members of the *Garde nationale*.

PAGE 62. l. 27. *Le sang d'une autre Lucrèce*. Lucretia, a Roman lady, was outraged by one of the Tarquins, an event which led to the declaration of a Republic in Rome (B.C. 509).

PAGE 63. l. 18. *guillotine* takes its name from a Dr. Guillotin, a deputy in the Constituent Assembly. On his motion, the Assembly decided that in all cases when sentence of death was passed the method of execution should be the same, i. e. decapitation. A suitable instrument had then to be designed, and this task was entrusted to a Dr. Louis, perpetual secretary of the Académie de Chirurgie. It was actually made by a German of the name of Schmitt, and was an adaptation of a machine called *mannaja* in use in Italy as early as the sixteenth century. The people called it Louison or Louisette after Dr. Louis.

PAGE 64. l. 11. *Commission des Douze*. Cf. Sketch of French Revolution and note on p. 170.

l. 22. *ils établirent à Caen*, &c. On the revolution in Normandy cf. note, p. 163, l. 6.

l. 26. *Roland s'était réfugié*, &c. Cf. below, note on p. 67, l. 3.

PAGE 65. l. 24. *Fouquier-Tinville*. Cf. note, p. 170, l. 29.

PAGE 67. l. 3. *son mari . . . à Rouen chez des amis sûrs*. Roland had probably with the help of Bosc escaped the attempts made to arrest him, and had taken refuge first in the *prieuré* de St-Radegonde in the forest of Montmorency, then probably at Amnesi

and finally at Rouen, where he was the guest of the Demoiselles Malortis.

l. 5. *Bosc*, Louis-Augustin-Guillaume, born 1759, son of one of the physicians to the King, and himself a scientist and author of repute. It was Bosc who saved the *Mémoires* of Madame Roland and published them in 1795 for the benefit of her only daughter, Eudora, whose guardian he had been appointed. It was he also who advised Madame Roland not to evade the guillotine by taking poison, but to crown her lifelong devotion to the cause of the Revolution and humanity by a martyr's death. A portrait of Bosc is given by Madame Roland in her *Mémoires*, and he is described in Louvet's *Mémoires* as 'digne de l'amitié de Roland.'

PAGE 68. l. 2. *elle écrivit par fragments*, &c. Cf. note on Madame Roland's *Mémoires*, p. 138, l. 21.

PAGE 69. l. 10. *Champagneux*. A journalist of Lyons with whom Madame Roland was on terms of friendship during her residence at La Platière, and to whose journal she was a contributor. He published the second edition of Madame Roland's *Mémoires*, and his son afterwards married Madame Roland's daughter, Eudora.

l. 10. *Lanthenas*. Cf. note, p. 157, l. 26.

l. 12. *Pache*. Cf. note, p. 157, l. 34.

PAGE 71. l. 9. *Vitellius*. Roman Emperor, A.D. 69.

l. 9. *César* (B.C. 101–44). One of the greatest soldiers of antiquity.

l. 11. *Marius* (B.C. 156–86). The famous rival of *Sylla* (138–79).

PAGE 72. l. 6. *Tacite* (54–130), the celebrated Roman historian, author of the *Annales* and *Germania*.

PAGE 78. l. 35. *Il mourut en Caton et en Sénèque à la fois*. Cato Uticensis, who stabbed himself after the defeat of Scipio at Thapsus, B.C. 45, rather than fall into the hands of Caesar. Seneca, the philosopher, committed suicide A.D. 65.

PAGE 80. l. 10. *Marat.* Cf. note, p. 159, l. 12.

l. 12. *Jeanne d'Arc de la liberté.* Charlotte Corday is here compared to Jeanne d'Arc, 'la Pucelle d'Orléans,' who freed France from the yoke of England, but was burned alive at Rouen as a witch, 1431.

l. 20. *l'insurrection girondine.* This is the name given to the federalist rising in Normandy, the centre of which was Caen. Immediately after the *coup d'état*, the Girondins flocked in great numbers into Normandy, and began to disseminate federalist principles. It is a mistake, however, to assert that they created the rebellion. As a matter of fact, they, in Normandy as elsewhere, displayed that lack of initiative which made them so ineffective as a political party, and for which they personally paid so dearly. The insurrection, which had already been planned in Normandy, was the cause—not the result—of their choosing Caen as a place of refuge.

PAGE 81. l. 8. *Pierre Corneille* (1606–1684). The father of French tragedy. His most famous plays are: 'Le Cid,' 'Horace,' 'Cinna,' 'Polyeucte,' 'Rodogune.' Charlotte Corday was his great-grand-niece in the female line.

l. 18. *qu'elle avait recueillie et élevée pour étayer sa vieillesse.* This is not quite accurate. After the suppression of the monasteries which terminated her stay in the Abbaye de la Trinité, Charlotte Corday had returned to her father, and it was not until June, 1792, that she took up her abode with Madame de Bretteville, a relation whom she had previously hardly known, and who seems to have received her with some degree of distrust and suspicion: '*elle avait l'air de méditer un mauvais coup.*'

PAGE 83. l. 3. *ce clavier de l'âme*, this gamut of the soul.

l. 11. *François de Corday d'Armont* was the younger son of the younger branch of an ancient family, and hence poor. He was an ardent upholder of the ideas of Turgot, and a staunch advocate of reform, yet he remained a Royalist.

l. 21. *l'aristocratie et la mer s'épousaient à Venise.* An allusion to the custom of wedding the Adriatic with a ring, practised by the Doges of Venice.

PAGE 84. l. 16. *l'abbaye aux Dames*, or *l'abbaye de la Sainte Trinité à Caen*, was founded by Mathilda, wife of William the Conqueror. It was not really a school for girls, and Charlotte

Corday seems to have owed her reception there to the favour and mediation of Madame de Pontécoulant, assistant to the Abbess, Madame de Belzunce.

l. 26. *gynécée*, from Gk. ὁ γυναικών or ἡ γυναικωνῖτις, pertaining to a woman. Among the Greeks the γυναικών was the part of the house reserved for the women, and the ἀνδρών, or ἀνδρωνῖτις, the men's part.

PAGE 85. l. 11. *La philosophie, qui inondait alors la France.* Cf. note, p. 137, l. 36.

l. 24. *madame de Belzunce.* Cf. note, p. 170, l. 15.

PAGE 86. l. 11. *Au moment de la suppression des monastères.* In 1790, after violent debates in the Assembly, all monastic orders, except those devoted to teaching and the care of the sick, were suppressed.

PAGE 87. l. 32. *dans Jean-Jacques Rousseau.* Cf. note, p. 138, l. 17.

l. 32. *ce philosophe de l'amour.* Cf. *La Nouvelle Héloïse*, note on p. 144.

l. 33. *ce poète de la politique.* Cf. *Le Contrat social*, note, p. 141, l. 23.

l. 33. *Raynal* (1713–1796), commonly known as l'Abbé Raynal, author of *L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, 1770, one of the most famous books of the period immediately preceding the Revolution. It was publicly burned at the foot of the steps leading to the Palais de Justice, as being subversive of political morality. He is here called *fanatique d'humanité*, because in his book he inveighed against the cruel treatment of native tribes by colonials of European origin. Cf. Brissot's *Société des Amis des Noirs*, and note on Brissot, p. 135, l. 13.

l. 34. *Plutarque.* Cf. note, p. 139, l. 18.

l. 39. *l'Héloïse.* Cf. note, p. 144, l. 17.

PAGE 88. l. 21. *Judith.* A Jewish heroine who cut off the head of the tyrant Holofernes. Cf. *Apocrypha.*

l. 22. *Épicharis.* A Roman courtesan, implicated in a conspiracy against Nero, who strangled herself, so as not to betray her accomplices.

l. 24. *C'était le temps où les Girondins luttaient*, &c. The latter part of the year 1792 and the early part of the year 1793. For a full description of the political situation, cf. p. 48 ff., and Sketch of Revolutionary Events. The question at issue was whether the Girondins or the Jacobins should hold the power of which the King had been deprived.

l. 32. *les emprisonnements arbitraires, les assassinats de septembre.* In consequence of disastrous news from the seat of war in August, 1792 (surrender of Longwy), revolutionary feeling in Paris ran very high. The Assembly decreed that an army of 30,000 men should be raised in Paris to take the field without delay, and by order of Danton, Minister of Justice, a house-to-house search was made for arms and suspects. More than 3,000 persons were arrested, many on mere suspicion, and on Sunday, September 2, a large number of them were murdered in prison. It now seems likely that no definite order was ever given for these massacres, and that they were merely the result of an insane dread of leaving so many suspects in Paris after the volunteers had started for the war. But no measures were taken to prevent these illegal proceedings.

l. 33. *la conjuration du* 10 *mars.* The establishment of the Revolutionary Tribunal which inaugurated the Reign of Terror was decreed on March 10, 1793.

l. 33. *l'insurrection des* 30 *et* 31 *mai.* The so-called *coup d'état* of May 31 consisted in the overthrow of the Committee of Twelve and the assumption of supreme authority by the Commune of Paris. It was followed immediately by the *coup d'état* of June 2, in consequence of which the members of the Committee of Twelve, twenty-two of the leading Girondins, and the ministers Clavière and Lebrun were arrested.

l. 36. *la vertu de Roland.* Roland was commonly known as 'le vertueux Roland.'

l. 37. *la jeunesse de Fonfrède et de Barbaroux.* Cf. notes, p. 136, l. 42, and p. 155, l. 38. Many of the leading members of the Girondin party were extremely young men.

l. 38. *le cri de désespoir d'Isnard.* Isnard, Maximin (1751–1825), member of the Legislative Assembly, an adherent of the Girondins, implacable in his attacks upon the *émigrés* and the *prêtres insermentés.* The reference here is to some one of his violent utterances in the course of the debate on the civil constitution of the clergy. Having survived all the perils of the Terror, he under Bonaparte abjured politics, devoted himself to letters, and became in his old age a staunch monarchist and churchman.

l. 38. *la constance de Buzot,* i.e. for Madame Roland; cf. p. 42, and note, p. 135, l. 38.

l. 39. *Pétion.* Cf. note, p. 134, l. 28.

l. 39. *le martyre de tribune de Lanjuinais. Lanjuinais,* Jean-Denis (1753–1826), lawyer, professor, and member of the Institut. Deputy for the Tiers-État at the meeting of the States-General, he became one of the founders of the Breton Club, took the oath of the Tennis Court, demanded the absolute suppression of nobility

as a social distinction, and showed himself the inveterate enemy of the refractory priests. As member of the Convention, he was the embittered opponent of the Montagne. He escaped the fate of most of his party by remaining hidden in a barn at Rennes for eighteen months. He lived to hold office under Napoleon, though he had resented the latter's assumption of the Imperial title, and he himself was created a peer of France under Louis XVIII.

His fame was due chiefly to his dauntless bearing when attacked on June 2, 1793, by the butcher Legendre. The latter, infuriated by Lanjuinais' attacks upon the Commune, held a pistol to his throat, crying: 'Descends de la tribune, ou je vais t'assommer.' Lanjuinais replied: 'Fais décréter que je suis bœuf, et tu m'assommeras.' Cf. Aulard, *Les Orateurs de la Convention et de la Législative*, Vol. II, p. 90.

PAGE 89. l. 2. *la langue de l'orateur clouée sur les rostres.* Cicero, having attacked Mark Antony with great vehemence in his Philippic orations, was, on the formation of the triumvirate of Octavian, Antony, and Lepidus, proscribed and put to death. His head and hands were cut off, and by command of Antony nailed to the *rostra.*

l. 3. *l'éloquence de Vergniaud.* Cf. note, p. 136, l. 1.

l. 18. *le Calvados.* The name of one of the five departments included in the province of Normandy. For the Girondins in Normandy cf. note, p. 163, l. 6.

l. 24. *Marat.* Cf. note, p. 159, l. 12.

l. 24. *Les opinions plus anglaises que romaines.* For general character of the Girondins, cf. note, p. 133, l. 22.

l. 28. *le* 10 *août.* Cf. Sketch of Revolutionary Events. The day on which the *déchéance de la monarchie* was decreed.

l. 30. *La ville de Rouen . . . lui avait offert un asile*, &c. In the spring of 1792 the Duc de la Rochefoucauld-Liancourt, who was governor of Rouen, devised a plan by means of which the King should escape from Paris and take refuge in Rouen, where the garrison was loyal and the people hated the Jacobins.

l. 39. *la rade*, the road, roadstead, a place for ships to ride at anchor. Cf. ON. *reita*, Engl. ride, road.

PAGE 90. l. 2. *le littoral*, the coast line, Lat. *litus, litoris.*

l. 4. *ses études avec Turgot.* Cf. note, p. 143, l. 41.

l. 21. *Elle couva quelques jours sa résolution vague*, she brooded over her vague project.

l. 27. *Buzot.* Cf. note, p. 135, l. 38.

l. 27. *Salles.* One of the original founders of the Feuillants, an adherent of the Girondins, and one of the most devoted admirers

of Charlotte Corday. He made her the heroine of a tragedy in which she is represented as having even lured Héraut de Séchelles to become a Girondin and a conspirator against the Montagnards. The piece was much criticized by the friends of Salles, as having done but scant justice to Charlotte Corday's character.

l. 27. *Pétion.* Cf. note, p. 134, l. 28.

l. 27. *Gorsas.* A journalist, editor of the *Courrier*, a frequent guest in Madame Roland's *salon.* He helped to direct the Norman rising.

l. 27. *Valady, Kervélégan, Mollevault, Giroux, Cussy, Bergoing, Lesage, Meilhan, Larivière,* and *Du Chastel* were all minor adherents of the Girondins.

l. 28. *Barbaroux.* Cf. note, p. 155, l. 38.

l. 28. *Louvet.* Cf. note, p. 136, l. 26.

l. 32. *l'insurrection générale des départements du Nord.* Cf. note, p. 163, l. 6.

l. 33. *l'insurrection républicaine de la Bretagne,* generally known as the insurrection of the Vendée. Cf. note, p. 169, l. 10.

l. 36. *Wimpfen.* A distinguished general who had risen to eminence during the Seven Years' War. He was at the time of the Norman rising commander-in-chief of the army of the coasts of Cherbourg, intended to repel any English invasion, but, having made the acquaintance of Buzot, he consented to become the commander of the forces to be raised in Brittany and Normandy against Paris. Unfortunately, only about 4,000 volunteers were forthcoming instead of the 60,000 Wimpfen had asked for. Even this small force was not enthusiastic. It was put under the immediate command of a Royalist, Comte Joseph de Puisaye, which gave the Convention a further handle against the Girondins. This attempt at a federalist army melted away at the first encounter with the troops of the Convention, and thus the whole rebellion was quelled without the shedding of a single drop of blood.

PAGE 92. l. 35. *l'insurrection patriotique de* 1792. Cf. above, note on p. 90, l. 33.

PAGE 93. l. 16. *Franquelin.* He was only one of the many reputed lovers of Charlotte Corday. Recent investigations seem to have proved that the only person to whom she was really attached was Bougon-Langrais, a native of Caen, and a federalist, elected procureur général syndic of the Calvados in 1792.

PAGE 95. l. 2. *le plus beau des Girondins.* Madame Roland compared Barbaroux to Antinoüs, and the comparison has remained a *mot ailé.* Cf. *Mémoires,* ed. Barrière, p. 396. 'Les peintres

ne dédaigneraient pas de prendre les traits de Barbaroux pour une tête d'Antinoüs.'

l. 6. *Louvet qui depuis écrivit un hymne,* &c. Louvet composed a *Hymne de Mort,* to be sung on the way to the guillotine if he should fall into the hands of his enemies. It contained a stanza dedicated to Charlotte Corday which runs as follows :—

Oui, des bourreaux de l'Abbaye
Les succès affreux seront courts.
Un monstre effrayait sa patrie :
Une fille a tranché ses jours.
Liberté, liberté ! que ton bras sur eux se promène !
Tremblez, tyrans, vos forfaits appellent nos vertus.
Marat est mort chargé de haine,
Corday vit auprès de Brutus.

l. 9. *Buzot, tout rempli d'une autre image,* i.e. that of Madame Roland.

l. 34. *Lauze Duperret . . . oublié dans la première proscription.* The first proscription of the Girondins had taken place on June 2. It was attacked by those deputies who had been allowed to remain in the Convention, especially by Boyer-Fonfrède, Ducos, Doulcet de Pontécoulant, and Lauze Duperret, and a protest was signed by them known as the Protest of the Seventy-Three. This protest was kept secret, but was found in the papers of Duperret after the arrest of Charlotte Corday, and made use of for the destruction of the remaining Girondins.

PAGE 96. l. 2. *un écrit de leur ami commun, Salles.* The pamphlet that Barbaroux entrusted to Charlotte Corday for delivery to Lauze Duperret was entitled *Examen critique de la Constitution.*

l. 10. *ce n'est pas Marat que nous aurions désigné à sa vengeance.* The Montagne always accused the Girondins of having been the instigators of Charlotte Corday in the murder of Marat. But though they admired her courage and felt no moral repugnance for her deed, they considered it a political blunder. They would have preferred, for instance, the removal of Danton; cf. Buzot: 'Croyez que le meurtre de Marat a très bien servi la cause de Robespierre, Barère et Danton, qui ont été délivrés d'un rival très dangereux, ou du moins très nuisible à leur ambition personnelle.'

PAGE 100. l. 38. *Garat.* A man of letters, contributor to the *Journal de Paris,* professor at the *Lycée,* member of the Constituent Assembly, elected Minister of Justice in September, 1792, in place of Danton. On Roland's resignation he became temporarily Minister of the Interior.

PAGE 101. l. 32. *de mettre les scellés chez les députés,* &c. Cf. note on p. 95, l. 34.

PAGE 102. l. 13. *le chemin du Palais-Royal.* The garden of the Palais-Royal had been thrown open to the people by the Duc d'Orléans. It afforded a popular meeting-ground for the lower classes who took an interest in politics. Disturbances of all sorts were of frequent occurrence. For instance, the news of the dismissal of Necker proclaimed in this garden by Camille Desmoulins led to the storming of the Bastille.

l. 35. *la grande cérémonie de la fédération.* Cf. Sketch of Revolutionary Events, and note, p. 156, l. 36.

l. 37. *jusqu'au triomphe de la République sur les Vendéens.* The rebellion in the Vendée is generally regarded as a consequence of the oath of allegiance to the Constitution exacted from the clergy. But though the clergy in the west were as a body perhaps more unanimous in their refusal to take the oath, popular excitement did not run very high. Nor had these provinces been seriously disturbed by the dethronement of the King. But they bitterly resented the conscription of 300,000 men for the wars on the frontier, and the attempt to enforce the conscription led to an insurrection, which was not quelled until October, 1793, when the two leaders, D'Elbée and Bonchamps, fell in the battle of Cholet.

PAGE 103. l. 19. *Marat ne paraissait plus à la Convention.* He was dying by inches of a loathsome skin disease, and had not appeared in the Convention since June 8. The act of Charlotte Corday anticipated the inevitable end by a few weeks at the most.

PAGE 105. l. 8. *des protes d'imprimerie,* foremen, or overseers, from Gk. πρῶτος, first.

l. 14. *coryphée,* Gk. κορυφαῖος, chief leader, generally leader of the chorus (κορυφή, head, summit).

l. 27. *l'Ami du Peuple.* Cf. note, p. 159, l. 12.

PAGE 106. l. 1. *les Cordeliers.* A political club which developed out of the elective assembly in the district of the Théâtre français in the faubourg St-Marceau. It was largely under the influence of Danton, who made his political reputation at its meetings.

PAGE 107. l. 17. *la proscription des derniers Bourbons tolérés,* &c. Marie-Antoinette was not executed until October, 1793; the Duc d'Orléans (Philippe-Égalité) not till November of the same year.

l. 28. *le front fuyant,* a receding forehead.

l. 28. *les pommettes saillantes,* prominent cheek-bones.

PAGE 110. l. 27. *Chabot.* Cf. note, p. 160, l. 24.

l. 38. *Le procès-verbal,* the minutes of an official examination.

PAGE 111. l. 32. *Legendre, fier de son importance révolutionnaire.* Cf. note, p. 166, l. 8.

PAGE 112. l. 5. *tout à l'heure si près du poignard de Brutus.* The act of Charlotte Corday is here compared to that of Brutus; her dagger is therefore identified with his.

PAGE 114. l. 24. *Alcide*, i.e. Hercules.

l. 29. *je n'imiterai point Paris* (*le meurtrier de Lepelletier de Saint-Fargeau*). Paris was an old *garde du corps*, who, on the eve of the execution of the King, murdered Michel Lepelletier, a former President of the Parlement de Paris, and then committed suicide. The act seemed both unpremeditated and purposeless.

PAGE 115. l. 20. *ces vers sont de Voltaire.* Cf. *La Mort de César*, Act III, Sc. 2.

l. 35. *Je vous observe*, i.e. *je vous fais observer.*

l. 36. *l'amie de Belzunce, . . . tué à Caen.* The connexion between Charlotte Corday and this officer is by no means historically established. He was killed in a street riot in August, 1789, before even the first number of Marat's *Ami du Peuple* had appeared. He was not the nephew of the Abbesse de la Sainte-Trinité, though he was distantly related to her, and it is at least possible that he knew neither Charlotte Corday nor Madame de Belzunce personally. Cf. Vattel, *Charlotte de Corday.*

It was probably Wimpfen who first committed the absurdity of linking the name of so staunch a Royalist as De Belzunce with that of Charlotte Corday. Cf. Michelet, *Les Femmes de la Révolution.*

PAGE 116. l. 7. *Fouquier-Tinville* (1746–1795). Public Prosecutor for the Criminal Tribunal under the Terror. It was he who sent all the chief Girondins to the guillotine, later also the brothers Robespierre, Saint-Just, and Couthon. He shared the same fate in May, 1795. It was he, too, who interpreted the murder of Marat as an act of vengeance committed by Charlotte Corday in retaliation for the death of her reputed lover De Belzunce.

l. 23. *Comité de Sûreté Générale*, Committee of General Security. A number of committees were formed by order of the Convention for the preparation and preliminary discussion of matters to be brought before the Convention. The most important of these were the two 'committees of government,' the Committee of Public Safety and the Committee of General Security. The former, the *Comité de Salut Public*, grew out of a Committee of General Defence first formed in January, 1793, to consider questions not dealt with by any of the other revolutionary

committees. The latter, the *Comité de Surveillance*, known afterwards as *Comité de Sûreté Générale*, was in command of the police of the whole country and of the management of the prisons. It also selected the prisoners who were to go for trial before the Revolutionary Tribunal. By the end of October, 1793, it had mastered Paris, and established the Reign of Terror there.

l. 33. *l'arrestation de Fauchet, mon complice.* The constitutional Bishop of Calvados, member of the Legislative, founder of the club known as the *Cercle Social*, the chief organ of which was the *Bouche de Fer*. In the debates on the treatment to be meted out to the *prêtres insermentés* he excited attention by his severity; cf. his saying: *En présence de ces prêtres, les athées sont des anges.*

l. 34. *Je ne l'ai jamais vu.* As a matter of fact she had seen him the day before.

PAGE 117. l. 16. *une lettre tronquée*, a letter that she never finished.

PAGE 119. l. 24. *Marat n'ira point au Panthéon.* A piece of irony at Marat's expense. As a matter of fact, his remains were taken to the Panthéon, one of the most famous public buildings of Paris, in the form of a Greek cross and not unlike St. Paul's in London, but smaller; the burial-place of the great men of France. The inscription over the door runs: 'Aux grands hommes la patrie reconnaissante.'

PAGE 120. l. 9. *Doulcet de Pontécoulant.* Her letter asking him to defend her did not reach him until four days later. Cf. p. 125.

l. 14. *ce vers de Corneille.* Not Pierre Corneille, the great tragic poet, but his brother Thomas. The line occurs in *Le Comte d'Essex*, Act IV, Scene 3. It is often quoted and as frequently ascribed to Pierre Corneille.

PAGE 121. l. 29. *Chauveau-Lagarde.* One of the official defenders provided for the prisoners brought before the Revolutionary Tribunal. He defended at considerable personal risk a great number of persons during the Reign of Terror, and among them Madame Elisabeth and Marie-Antoinette. He narrowly escaped the guillotine. Died at an advanced age in 1841.

PAGE 124. l. 16. *Adam Lux.* A young deputy from Mayence, the personal friend of many of the Girondins. He was a great admirer of Charlotte Corday, and three months later followed her to the scaffold.

PAGE 127. l. 5. *Robespierre.* Cf. note, p. 134, l. 36.

l. 5. *Danton.* Cf. note, p. 150, l. 1.

l. 5. *Camille Desmoulins.* By profession a lawyer, and one of the most influential journalists and pamphleteers of the day. He

became famous by communicating the news of the dismissal of Necker to the mob in the garden of the Palais-Royal, July 12, 1789. He died by the guillotine in April, 1794.

PAGE 129. l. 17. *L'héroïsme de Charlotte Corday fut chanté par...* André Chénier, born in 1762, at Constantinople, died by the guillotine in 1794, three days before the fall of Robespierre. He had been an ardent Revolutionist, but, disgusted by the excesses of the Revolution, he had ventured to attack it in a series of letters which he caused to be inserted in the *Journal de Paris*.

'L'hymne à Charlotte Corday ressemble à un chant de bravoure stoïcien, mais l'homme y trahit sa lassitude et ses découragements.'

Cf. the last verse:

Un scélérat de moins rampe dans cette fange.
La vertu t'applaudit de sa mâle louange.
Entends, belle héroïne, entends l'auguste voix!
O vertu! le poignard, seul espoir de la terre,
Est ton arme sacrée, alors que le tonnerre
Laisse régner le crime et te vend à ses lois.

l. 22. *Klopstock* (1724–1803). A celebrated German poet, author of an epic called the *Messias*. In his ode *Die beiden Gräber* he laments the futility of Charlotte Corday's sacrifice.

LIST OF AUTHORITIES CONSULTED

AULARD. Histoire politique de la Révolution française.
AULARD. Les Orateurs de la Législative et de la Convention.
DAUBAN, C. A. Étude sur Madame Roland et son Temps.
GONCOURT, ED. DE. La Société française pendant la Révolution.
HAMEL. Vie de Robespierre.
JULLEVILLE, PETIT DE. Histoire de la Littérature française.
LANSON. Histoire de la Littérature française.
MICHELET. Les Femmes de la Révolution.
MORSE STEPHENS, H. The French Revolution.
MÉMOIRES of Madame Roland, Pétion, Barbaroux, etc.
PEBROUD, CL. Les Lettres de Madame Roland.
TAINE. L'Ancien Régime.
VATTEL. Charlotte de Corday.
YOUNG, A. Travels in France.

Oxford: Printed at the Clarendon Press, by Horace Hart, M.A.

dépens } ordinaire
frais (pl) } expense

défrayer = to defray the expenses

DC
179
L3
1904

Lamartine, Alphonse Marie
Louis de
Deux héroïnes de la
Révolution française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY